

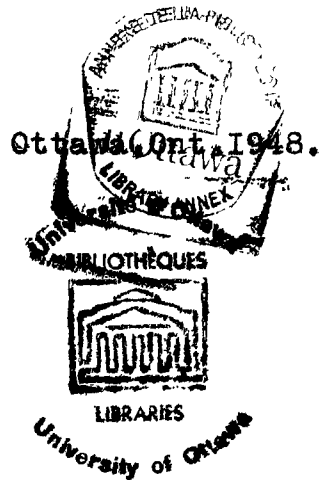
UNE AME D'APOTRE: C.-J. MAGNAN

Par Soeur Marie-Sylvio, s.g.c.

*Journal de B. de C. Ste. C.*  
*1948*

Thèse présentée à la faculté des arts  
de l'Université d'Ottawa en vue de l'ob-  
tention de la maîtrise ès arts.

*Accepté*  
*1948*  
*855*  
*857*  
*858*  
*859*



UMI Number: EC55233

### INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI<sup>®</sup>

---

UMI Microform EC55233  
Copyright 2011 by ProQuest LLC  
All rights reserved. This microform edition is protected against  
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

---

ProQuest LLC  
789 East Eisenhower Parkway  
P.O. Box 1346  
Ann Arbor, MI 48106-1346

## TABLE DES MATIERES

Chapitre	page
INTRODUCTION.....	i
PREMIERE PARTIE	
L'EDUCATEUR	
I.-BIOGRAPHIE.....	I
1.Notice	I
2.Sources de l'esprit apostolique	2
II.-L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.....	17
1.Historique	17
2.But	25
3.Appréciations	26
III.-L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.....	31
1.Compétence et formation professionnelle	31
2.Amélioration matérielle du corps enseignant	37
IV.-L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.....	44
1.Triple éducation	44
DEUXIEME PARTIE	
L'AMI DES PAUVRES	
I.-EVEIL DE LA CHARITE.....	89
1.Premiers élans	89
II.-L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET LA CHARITE.....	94

Chapitre	page
III.RAPPORTS DU CONSEIL SUPERIEUR DU CANADA DE 1911 à	
1942.....	112
IV.BROCHURES CONCERNANT LA CHARITE.....	135
V.DERNIERES TENTATIVES.....	153
1.Visite aux archives	153
2.Témoignages oraux	154
3.Société Saint-Vincent de Paul et Action catholique	156

### TROISIEME PARTIE

#### LE LITTERATEUR

I.L'ORATEUR.....	160
II.LE POLEMISTE .....	173
CONCLUSION.....	193

## INTRODUCTION

"Le grand homme, quand il traverse la vie, dit Emerson, porte en lui une influence magnétique à laquelle vous n'échappez pas, du moins si vous êtes accessible aux sentiments nobles". (1)

J'avais quinze ans. Mêlée au groupe allègre qui, en ce soir de février, offrait l'hommage d'une séance pédagogique à Monsieur l'Inspecteur général, je ne quittais pas des yeux cet Officier au large front bossuetique, à l'oeil noir étincelant, au sourire bienveillant, à la tenue à la fois aristocratique et simple.

Quelle ne fut pas ma joie, lorsqu'il se leva, pour nous adresser la parole! Vous avez admiré l'astre du jour montant dans le ciel printanier, perçant l'espace, mettant des reflets d'or, des touches chaudes sur les paysages et dans les âmes. Eh bien! cette venue de Monsieur l'Inspecteur produisit en moi les mêmes impressions joyeuses et fortes.

Dieu! Quelle voix! Quels accents pénétrants! Quel don de susciter l'enthousiasme dans des coeurs d'adolescentes! "La vie est belle!" dit-il à plusieurs reprises.

l. Riboulet, Psychologie, p.270

Jamais homme n'avait encore parlé comme celui-ci !  
Aussi n'ai-je pu me défendre des ardeurs, qui, ce soir-là, enflammèrent mon cœur pour longtemps. Mon choix était définitivement fixé : je volerais aux âmes d'enfants auprès desquelles je rencontrerais infailliblement le bonheur que procurent les dévouements obscurs jamais démentis.

A quelque vingt ans de distance, je revois, à travers mes plus délicieux souvenirs, ce grand homme, ce fier patriote, ce catholique jusqu'aux moëlles, ce chevalier qui jamais ne dégaina que pour les grandes causes. Voilà un apôtre du laïcat qui a projeté sur son époque des rayons bienfaisants.

Il m'a semblé qu'en évoquant la mémoire de cet homme dont la vie fut marquée par la fidélité constante à un idéal sublime, je pourrais intéresser et offrir un témoignage irrécusable d'une vie vécue en plénitude, en ligne parfaitement droite. J'ai donc entrepris de faire ressortir quelque peu, au cours de ce modeste travail, les traits de cet éducateur zélé doublé d'un grand ami des pauvres, de cet homme à la plume alerte, à qui la société reconnaissante décerna maints titres honorifiques dont voici les principaux : Inspecteur

général des écoles catholiques de la province de Québec, Président du Conseil Supérieur de la Société Saint-Vincent de Paul du Canada, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Membre de la Société Royale du Canada, Docteur-ès-lettres des Universités de Québec et d'Ottawa, Docteur en Pédagogie de l'Université de Montréal, Décoré du 3e degré "Très méritant" de l'Ordre du Mérite Scolaire de la Province de Québec, Officier d'Académie, Chevalier du Bon Parler Français, etc. J'ai nommé M. C.-J. Magnan.

P R E M I E R E   P A R T I E

L ' E D U C A T E U R .

P R E M I E R E P A R T I E

L ' E D U C A T E U R

## CHAPITRE I

### BIOGRAPHIE

Ne semble-t-il pas que M.Magnan, qui consacra soixante ans à l'éducation, fût un véritable apôtre? Pour nous en convaincre cherchons la source où s'alimenta l'esprit apostolique de M.Magnan et faisons appel aux faits ou œuvres probantes.

Quelle fut l'éducation première de M.Magnan? Descendant de Jacques Magnan, (Mignier en France) courageux agriculteur établi près de Québec dans la solitude de Bourg-Royal, le petit Charles-Joseph naquit du mariage de Jean-Baptiste Magnan, meunier, et d'Adéline Béland, fille de cultivateur, qui constituaient la sixième génération des Magnan au Canada. Le 11 novembre 1865, les cloches de Sainte-Ursule, Comté de Maskinongé, sonnaient joyeusement l'entrée dans l'Eglise du cinquième et dernier enfant de cette union.

Construit à un mille environ au sud du village de Sainte-Ursule, au pied d'une écluse qui barre la petite rivière du Loup et forme à cet endroit un étang parsemé d'îlots, le moulin de la Carrière moulait fidèlement depuis cent ans, la belle farine blanche. A quelques arpents, au bas d'un coteau verdoyant, se dressait l'humble et spacieuse demeure ombragée des Magnan.

Dans une telle nature imprégnée de pureté, de paix, de sourires, il eût été difficile, il me semble, de n'être pas disposé à la vertu. De plus, fils d'un père honnête et descendant d'une race saine, il n'est pas surprenant qu'il ait nourri un grand idéal. "Notre bon père si dévoué, si affectueux, si fervent catholique, si confiant dans la divine Providence, si fidèle aux traditions de famille... était mort comme il avait toujours vécu: en paix avec Dieu"...(1), écrivait à son frère Hermisdas, l'abbé Aristide, fils du défunt, qui s'était tenu au chevet de son père mourant.

Jusqu'à l'âge de dix ans, Charles-Joseph fréquenta l'école de Sainte-Ursule. A la mort de sa mère survenue le 28 octobre 1875, le jeune orphelin fut recueilli par ses grands-parents maternels, M. et Madame Joseph Béland, qui demeuraient à la Rivière-du-Loup en haut, aujourd'hui Louiseville.

Soixante ans après, il dira avec un accent de reconnaissante tendresse: "Elle n'est plus, la chère maison jaune, cette vénérable demeure où je grandis en priant, en travaillant, en étudiant, à l'exemple de ceux qui m'entouraient. Dans ce modeste foyer, on vivait heureux, confiants dans la divine Providence. Ils n'avaient jamais lu Racine, ces chers anciens; n'empêche qu'ils m'apprirent par l'exemple:

---

1 Hermisdas Magnan, La famille Magnan, page 43

"Que le Seigneur est bon, que son joug est aimable!

Heureux qui, dès l'enfance en connaît la douceur! (1)

M. Magnan n'a jamais oublié les soirées d'automne et d'hiver passées sous le toit hospitalier de sa chère maison jaune habitée par ses grands-parents de 1870 à 1880. Chaque soir, après la prière en famille, l'oncle Denis, célibataire et compagnon habituel de l'orphelin, faisait chanter son violon. Venait le moment solennel de la lecture à haute voix. Qu'il devait être touchant ce tableau où, dans l'atmosphère paisible et chaude de la grande pièce, le grand-père fatigué de ses labours d'automne fumait tranquillement sa pipe au coin du poêle à deux ponts, tandis que grand'maman tricotait des bas pour son petit Joseph, mêlant parfois aux flocons de laine, des larmes attendries que seuls les vieillards aux cœurs gonflés d'amour laissent perler en rêvant à l'avenir de leurs petits; que la tante raccommodait les vêtements des hommes; que l'écolier lisait d'une voix haute et distincte Le Vieillard de la Montagne, La Dame noire, Fernando, Mes Prisons, Les Anciens Canadiens, etc! Quelles délices procuraient au jeune lecteur des soirées aussi intelligemment remplies! Quelles heureuses influences dont il subira l'emprise toute sa vie!

L. C.J. Magnan, L'Enseignement Primaire 1931-32, p.260

La vieille église à la façade "percée de quatre fenêtres et ornée d'une niche où trônait un bon saint Antoine, depuis un siècle près"(1), M. Magnan sexagénaire la revoit avec émotion, le dimanche surtout, dont M. le Curé Boucher faisait chaque fois une fête de première classe. L'office préféré du petit servant de messe était, sans contredit, les Vêpres: "La mélodie des psaumes que rythmait l'orgue tenu par un artiste de valeur, Franck Hugues, enchantait ma jeune imagination."(2). Mais c'est quand Mgr Laflèche y venait pour sa visite pastorale que la chère vieille église apparaissait à l'enfant dans toute sa splendeur. L'éloquence du vénérable évêque la transformait pour ainsi dire en un temple de prix, le plus beau que l'enfant pût rêver. "Nous, les enfants, nous l'écoutions avec une attention passionnée, tant sa parole imagée et nourrie de l'Écriture Sainte autant que des sciences naturelles, telle l'astronomie, nous captivait, nous empoignait." (3)

A 15 ans, l'orphelin était homme avant la lettre.

Comme les jeunes gens de son âge, il sentait couler en lui une sève abondante et chaude; les fleurs printanières lui offraient leurs exquis senteurs; les oiseaux frappaient de leurs chants harmonieux son oreille émerveillée; la brise l'embaumait de sa

1. C.-J. Magnan, B'Enseignement Primaire 1931-32, p. 260  
 2. Id, Ibid, "  
 3. Id, Ibid, "

fraîche haleine; le ruisseau diligent le pénétrait de ses effluves. "Non, pas ça, plus haut que cela!" lui avait fortement conseillé le Devoir." Et", dit M. Magnan se remémorant ce souvenir," me désignant une colline escarpée, admirablement ombragée et sillonnée de magnifiques routes solitaires d'où la vue s'étendait sur de vastes champs en friche, la voix du Devoir ajouta: Là est le bonheur, celui que donne la satisfaction de servir les nobles causes. Vive labeur! Ma résolution fut dès lors bien prise de ne jamais quitter la voie où la Providence venait de me faire entrer à quinze ans, et je n'ai jamais eu à le regretter." (1)

Proposé à la Commission scolaire de Louiseville par M. l'Inspecteur d'écoles Tétrault, le jeune Magnan débuta, au mois de septembre 1881, à l'école modèle de Louiseville, dont les conditions matérielles et pédagogiques laissaient alors à désirer. Il fut engagé comme sous-maître de M. Elie Tremblay, brillant élève de l'École normale Laval, qu'un faible état de santé obligea à se retirer en juin de la même année. En septembre 1882, le magister en herbe eut pour guide et émule le bon Monsieur Déléglise, Suisse français de naissance, gradué de l'École normale du Canton de Valais, grand chrétien et homme très distingué, qui apporta au Canada

---

1. C.--J. Magnan, L'Ens. Pr. 1931-32, p. 618.

français les ressources précieuses de la pédagogie helvétique. L'exemple de ce maître, les idées constructives puisées au cours des conversations avec cet homme instruit, ouvrirent des horizons nouveaux au sérieux adolescent et le stimulèrent en imprégnant son âme de la noblesse et de la beauté, de l'éducateur dévoué, sincère et foncièrement chrétien.

Soutenu par M. Déléglise, le jeune maître prenait son rôle à cœur. Que de procédés il dut inventer pour dominer ses quatre-vingts petites têtes remuantes, qu'il fallait ouvrir à la science tant religieuse que profane, tout en sauvegardant le bon ordre et la discipline de la classe! Il y avait bien encore l'Inspecteur et le bon curé Boucher qui prêtaient leur généreux concours au tout jeune homme vraiment accompli pour son âge: le premier recourait à la sévérité du fouet, le second à l'appât des images saintes; comme moyen terme, il y avait le surtout de l'oncle Denis qui lui donnait "l'air d'un clerc avant la lettre." (1)

Après deux années d'expérience à Louiseville, où Charles-Joseph toucha des salaires respectifs de soixante et de quatre-vingts dollars, tout juste de quoi poursuivre ses études pédagogiques, l'enthousiaste jeune homme entreprit de conquérir à l'École normale Laval de Québec le Diplôme Modèle, qu'il décrocha d'ailleurs haut la main, avec

1. C.-J. Magnan, L'Ens. Pr. 1931-1932, p. 264

la médaille du Prince de Galles.

A cette époque, l'Ecole normale Laval était dirigée par un éducateur éminent, l'abbé J.-B. Lagacé, artiste distingué et homme de goût, qui se fit le zélé propagateur du bien lire et du bien dire, et ainsi influença incessamment le normalien docile. Logée au Vieux Château, aujourd'hui le Château Frontenac, l'Ecole normale Laval contribua pour beaucoup, grâce surtout à ses professeurs de haute compétence, à former l'âme apostolique du nouveau disciple. En reportant ses souvenirs sur cette année d'étude, M. Magnan disait quelque cinquante ans plus tard: "La magnificence du panorama, les souvenirs historiques jaillissant à chaque pied de cette terre sacrée, l'enseignement de nos professeurs qui subissaient l'influence de cette ambiance incomparable, tout enthousiasmait notre âme de dix-huit ans. C'est là, au Vieux Château, que me fut révélée cette joie de connaître dont parle le grand géologue, Pierre Termier, en termes merveilleux." (2).

Le pionnier de la vraie pédagogie au Canada, M. J.-B. Cloutier, fondateur de l'Enseignement Primaire en 1880, était aussi le professeur de pédagogie attitré à l'Ecole normale. C'est après avoir suivi les leçons fort

---

1. C.-J. Magnan, L'Ens.Pr. 1931-1932, p.341.

au point de cet éducateur émérite que Charles-Joseph résolut fermement de se consacrer toute sa vie à l'éducation de l'enfance.

Dès septembre 1884, le nouveau diplômé accepta la chaire d'enseignement du Patronage de Québec, école d'enfants indigents secourus par la Société de St-Vincent-de-Paul. "Nombreux élèves, beaucoup de bien à faire et un traitement de deux cents piastres par année"(1), lui dit l'abbé Rouleau, Assistant-Principal de l'Ecole Normale Laval, en lui souhaitant bonne chance. "J'avais dix-huit ans", souligne M. Magnan, "voiles déployées, de l'enthousiasme plein le coeur, je lançai mon petit navire, sur la mer de l'enseignement primaire, avec l'idée bien arrêtée de compter plus sur le travail et la persévérance que sur le concours des autres."(2). Avis à ceux qui comptent réussir sans effort dans la vie! M. Magnan, que les circonstances ont mûri très jeune, a saisi la condition première du succès: n'attendre rien que de soi! Combien qui chancellent une fois en route pour s'être appuyés sur des rochers humains!

Deux mois après son arrivée au Patronage, M. Magnan eut le bonheur de saluer les premiers directeurs religieux de la belle oeuvre du Patronage. Durant trois ans, il partagea les travaux des fils spirituels de Jean Le Prévost,

1. C.-J. Magnan, L'Ens. Pr. 1931-32, p. 621

2. Id, Ibid, "

l'un des fondateurs de la première Conférence établie à Paris en 1833 sous l'autorité d'Ozanam. Le double champ d'action de M. Magnan semble donc se préciser à l'horizon: former des âmes d'enfants et travailler au soulagement des pauvres. Double apostolat qu'il exercera en effet, avec tact, esprit de foi, zèle inébranlable, jusqu'à la fin de sa vie.

Comment une âme délicate comme M. Magnan aurait-elle pu se soustraire aux heureuses influences qui jusqu'ici ont illuminé son esprit et touché son coeur? La foi profonde et la vaillance des ancêtres; les vertus domestiques; l'atmosphère patriotique et chrétienne de l'école qu'il fréquenta comme élève et jeune maître à Louiseville; les éducateurs modèles de l'École normale Laval; le contact du Patronage de Saint-Vincent-de-Paul: en voilà plus qu'il n'en faut pour allumer la flamme apostolique dans un coeur qui s'est conservé pur.

Mais un instant on a craint que l'ardent instituteur n'eût trop, présumé de ses forces: dans son inexpérience, il avait surtaxé sans ses énergies physiques. Aussi, menacé de maux graves de poitrine, il dut suspendre ses cours deux années complètes. C'est alors que sur les instances des Honorables Honoré Mercier et Arthur Turcotte, M. Magnan fonda le journal "La Paix", qu'il dirigea du 10 novembre 1887 au 9 novembre 1888. C'est-à-dire qu'arrachant cette publication des mains d'un

libre-penseur, le journaliste Magnan, à peine âgé de vingt-deux ans, lui donna un tout autre ton en l'appuyant sur la foi et la mettant au service de la nationalité canadienne française. Ne voilà-t-il pas un autre genre d'apostolat?

Durant cette courte période journalistique, M.Magnan s'est-il désintéressé de l'éducation? Comment une telle hypothèse tiendrait-elle lorsqu'il est avéré qu'en cette même année 1888, l'ardent jeune homme faisait publier son premier ouvrage pédagogique intitulé: "L'Enseignement Primaire-Questions diverses", ouvrage qui valut à l'auteur, selon M. J.-B.Cloutier, "un rang distingué dans le monde pédagogique".(1)

A la demande de l'abbé Rouleau, devenu Principal de l'Ecole normale Laval, et sur les instances de M.J.-B.Cloutier, M.Magnan est engagé comme professeur-adjoint à l'Ecole normale Laval, le 1er septembre 1889. Pendant vingt-deux ans consécutifs, le nouveau titulaire y donnera successivement des cours de pédagogie théorique et pratique, de lecture et diction, de littérature, d'instruction civique et de français. C'est là que, selon sa propre expression, M.Magnan consacra "les plus belles années"(2) de sa vie. C'est dire qu'il y put canaliser toutes ses aptitudes d'éducateur-apôtre.

---

(1) C.J. Magnan, "L'Ens.Pr.1888, p.257.

(2) Id, " 1931-32, p.621.

Écoutons l'abbé J.-J. Dubé, ancien élève de M. Magnan, parvenu au Principat de l'École normale Laval, écoutons, dis-je, cet éloge de son professeur, à l'occasion de ses noces d'or d'enseignement. — "On taxera peut-être d'exagération, toutes paroles complimenteuses prononcées dans de pareilles circonstances. J'admets que les règles de la plus élémentaire civilité commandent ces formalités; mais ici, exhalées des lèvres d'un ancien élève que le sacerdoce et la charge officielle retiennent dans l'exercice de la vie pédagogique, ces déclarations ont, je crois, une portée documentaire. —"

Rappelant la classe d'histoire: " Comme vous saviez émouvoir ces chers élèves enthousiasmés aux récits des gloires de notre mère, la Sainte Eglise, et des exploits de nos héros que votre voix chaude faisait revivre à leurs yeux émerveillés! Comme vous saviez faire vibrer nos âmes, au rythme de votre âme de chrétien et de patriote!"

"Vos leçons de pédagogie, tout imprégnées de la chaleur de votre patriotisme et de l'ardeur de votre foi, étaient bien propres à cultiver dans le cœur de vos élèves cet amour d'une profession dont vous ne leur cachez pas cependant les difficultés. Ils vous entendent leur dire: Seuls l'amour des âmes inspiré par une foi éclairée et l'amour de la patrie que toute âme bien née porte en soi peuvent soutenir l'éducateur

dans sa tâche ingrate. Et pour achever de les entraîner, vos élèves avaient devant les yeux, votre exemple." (1)

N'est-ce pas suffisant pour nous donner une idée de l'apostolat dont a toujours fait preuve l'éducateur-né qu'était M. Magnan? M. Magnan, qui insistait auprès de ses élèves maîtres sur la nécessité, pour un professeur, d'aimer sa tâche, l'aimait sincèrement, à coup sûr.

Mais il semble que, attaché aussi étroitement à ses fonctions de formateur de futurs instituteurs et institutrices, M. Magnan n'ait pas trouvé le loisir de s'intéresser à d'autres travaux? Qu'à cela ne tienne. L'activité débordante du jeune titulaire réclamait d'autres champs de dévouement. On connaît sa collaboration aux travaux de l'Association des instituteurs. A titre de secrétaire, puis de Président à la Circonscription de Laval, il donna de nombreuses et substantielles conférences. En 1890, il accepta, sur le témoignage d'appui et de confiance de son vieux maître, M. J.-B. Cloutier, la direction de la revue de L'Enseignement Primaire. En 1893, il fut chargé d'une mission pédagogique à l'exposition scolaire universelle de Chicago. En 1895 et 1898, il fut élu membre du Bureau des examinateurs à Halifax et du Bureau Central des examinateurs catholiques de la Province de Québec.

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens.Pr. 1931-32, PP. 613-614.

Dans le but d'enrichir, au profit du Canada français, ses connaissances pédagogiques, M.Magnan passa dès 1909, en France, en Suisse et en Belgique, où il put étudier sur place de nombreuses questions scolaires. Le Rapport qu'il publia sur ses observations, lui valut une place d'honneur dans le département de l'histoire du mouvement scolaire à l'étranger.

A cette époque, notre inlassable apôtre avait déjà signé plusieurs ouvrages pédagogiques: Cours de pédagogie, Manuel de droit civique, La Bibliothèque canadienne-française, A Travers les Beaux-Arts, Etudes pédagogiques, Mon Premier Livre (en collaboration), L'Ecole Rurale, Instruction civique, L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique, Pédagogie Pratique et Théorique (en collaboration), Nouvelle Méthode de Langue Française (en collaboration), etc., pour la plupart publiés sous forme d'articles dans L'Enseignement Primaire. En voilà assez, il me semble, pour nous convaincre que M.Magnan ne faisait pas de l'enseignement une sinécure, mais un véritable apostolat.

Depuis le 5 janvier 1911, date de sa nomination au poste d'Inspecteur général des écoles de la Province, M.Magnan s'est-il montré moins zélé que lorsqu'il était en contact immédiat avec les écoliers?

Après 1911, on le voit partout où il y a du bien à faire. Dans les congrès de semaines sociales et les congrès pédagogiques,

M. Magnan tient un rôle important, sinon prépondérant, comme orateur. En voilà assez, à part l'oeuvre de "L'Enseignement Primaire", pour remplir une part notable de ses loisirs.

Mais la charge est lourde à l'inspection des écoles: les écoles primaires et les écoles normales se sont multipliées, les inspecteurs aussi; depuis quelques années surtout, M. Magnan insiste auprès du Surintendant pour qu'on lui accorde de l'aide. Le 14 août 1929, M. Magnan devient Inspecteur général des écoles normales de la province, laissant à M.C.-J. Miller le poste d'Inspecteur des écoles primaires.

En septembre 1931, M. Magnan célèbre ses cinquante ans de dévouement actif à la cause de l'Instruction publique: Occasion magnifique pour proclamer hautement les mérites de l'un de ces apôtres laïcs sur lesquels l'Eglise compte pour appuyer l'oeuvre de son clergé auprès des foules. Comme le cadre de notre travail ne nous permet pas de nous étendre sur le déploiement des fêtes auxquelles ont donné lieu un aussi brillant anniversaire, nous devons nous contenter de quelques témoignages.

C'est à Louiseville, où avait débuté M. Magnan comme sous-maître en 1881, que revient l'honneur de fêter tout d'abord son très méritant instituteur. "C'est dans son grand coeur d'apôtre", fit remarquer le Chanoine Panneton, curé de Louiseville, "qu'il a puisé le dévouement qui a toujours caractérisé son oeuvre

et sa piété qui l'a toujours soutenu. Vous symbolisez, Monsieur le Commandeur, le gentilhomme délicat, à la foi éclairée, le véritable apôtre laïque, le meilleur appui du prêtre dans son ministère auprès des âmes." (1)

Quand, à Montréal, on remit à M.Magnan un Doctorat en Pédagogie, M. l'abbé J.-O.Maurice, disait justement: " Cette année même achève de se former le cercle d'or qui contient pour vous un siècle de dévouement à la cause de l'éducation. On ne trouve une si belle unité de vie que chez les forts, qui de bonne heure ont reconnu en eux une vocation de choix et qui toujours y sont demeurés religieusement fidèles, dédaignant les mirages trompeurs que l'ambition fait miroiter devant eux.(2)

Et pour clore cette courte série de témoignages, de manifestations et de louanges reconnaissantes à la cause du Dévouement entier à l'éducation, voici un extrait de journal, car les journaux catholiques ont consigné le grand événement. Dans le "Droit" du 14 mai, 1932, M.Victor Barrette écrit:"M.C.-J.Magnan ne manquait pas de titres pour susciter, à l'occasion de son jubilé, d'unanimes mouvements d'admiration. Chez lui, la personnalité a été, avec un égal bonheur, au service de la Patrie et de l'Eglise. Personne n'ignore, ici comme ailleurs, avec quelle intrépide fierté, M. Magnan a défendu la cité confiée à ses

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1931-32, p.257  
(2) Id, ibid, p.337

talents: nos petits écoles. Directeur d'une revue pédagogique, il n'a jamais manqué d'inspirer à ses subordonnés, en même temps que les plus lumineux principes d'éducation, l'amour pratique des choses canadiennes." (1)

Au dire des voix les plus autorisées de la Province, M.Magnan fut l'un des citoyens les plus distingués et les plus sympathiques, pour le pays tout entier auquel il s'est dévoué avec une générosité et un zèle qui ne se sont jamais démentis. N'est-ce pas là un des meilleurs serviteurs du Canada français?

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens.Pr. 1931-32 p.634

## CHAPITRE II

### "L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE" -- HISTORIQUE --BUT--APPRECIATION

M.Magnan, Inspecteur, n'a pas non plus capsulé sa plume. Ce sont donc ses oeuvres écrites qui achèveront de nous persuader de son esprit éminemment apostolique dans l'oeuvre sublime de la formation de l'enfance. D'abord M.Magnan a ajouté aux oeuvres déjà mentionnées beaucoup d'ouvrages variés relatifs à l'éducation, tels que des manuels scolaires, des traités pédagogiques, des traités culturels, des controverses, des considérations civiques, patriotiques et religieuses.

Mais nous ne pouvons, vu les cadres fort restreints de notre thèse, nous arrêter aux détails de cette liste d'ailleurs incomplète. Il convient plutôt de faire ici une halte qui nous permettra d'examiner de plus près l'oeuvre d'éducation par excellence de M.Magnan: "L'Enseignement Primaire."

Dès le premier janvier 1880, M.Jean-Baptiste Cloutier, professeur de Pédagogie de l'Ecole normale Laval, fondait "l'Ecole Primaire", journal d'éducation et d'instruction tiré à seize pages les premier et quinze de chaque mois, et imprimé chez Mercier, à Lévis. L'Ecole Primaire est en quelque sorte la préface de L'Enseignement Primaire qui, à la suite d'un différend avec l'imprimeur, remplace le premier en janvier 1881. L'Enseignement Primaire n'aura pas à essuyer le reproche adressé au journal de

## "L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE".....HISTORIQUE

l'Instruction publique de P.-O. Chauveau, puisque tous ceux qui y collaboreront seront des éducateurs d'expérience. Citons, parmi les ouvriers de la première heure, Frs. Liénard, un instituteur montréalais de grand mérite, B. Lippens, ex-inspecteur d'écoles.

Et la revue habilement dirigée, croissait, se fortifiait d'année en année, au grand bénéfice de la petite école. Jeune instituteur au Patronage de la Saint-Vincent-de-Paul à Québec, M.C.-J. Magnan est invité en 1885, à prêter son concours à l'oeuvre pédagogique déjà appréciée. Il faut croire que les articles du brillant ancien élève du Directeur de L'Enseignement Primaire sont d'une belle tenue puisqu'en 1889, il est appelé à remplir les fonctions d'assistant-rédacteur. En 1891, M. Magnan, à peine âgé de vingt-cinq ans, devient assistant-rédacteur de la revue. En décembre 1897, on peut lire sur le frontispice de la revue: "C.-J. Magnan, Rédacteur-en-chef". M.J.-B. Cloutier, dans son article d'adieu à ses lecteurs, avait dit: "Pour ne pas nuire au succès de l'oeuvre que j'ai fondée, j'en ai cédé tous mes droits à mon assistant-rédacteur, M.C.-J. Magnan, déjà si avantageusement connu dans le public. En lui abandonnant la direction de L'Enseignement Primaire, je suis convaincu qu'il saura lui donner une nouvelle impulsion, l'augmenter et le mettre

au niveau des besoins du jour. Il possède de grands talents, une énergie et un courage à toute épreuve, de sorte qu'il pourra fournir une longue carrière et servir longtemps la sainte cause de l'éducation de la jeunesse canadienne-française."(1)

C'est alors que M.Magnan crut bon d'acheter L'Enseignement Primaire et de le publier à ses risques et dépens, pendant sept mois (décembre 1897 à juin 1898). De nouveaux collaborateurs s'étaient joints aux anciens, de sorte que toutes ces plumes aguerries firent de la revue, tirée désormais à 64 pages par mois et enrichie d'illustrations, un véritable arsenal où les futurs militants trouveraient les armes nécessaires aux combats incessants de la vie.

Que de sympathies témoignées dès lors au courageux et entreprenant apôtre! Signalons entre autres, ce passage de la lettre-circulaire adressée au clergé le 19 mars, 1898, par Son Excellence Mgr L.-N.Bégin, archevêque de Cyrène et Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, au sujet de L'Enseignement Primaire: "L'esprit catholique qui y domine, les sages conseils qu'elle donne, les applications pratiques qu'elle renferme, en font une mine précieuse pour tous ceux qui ont à s'occuper d'enseignement. En prenant les moyens de la faire recevoir par chacune des institutrices de votre paroisse et en vous y abonnant vous-mêmes pour vous tenir au courant des meilleures

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr.1897-98, pp.83 et 84

méthodes pédagogiques, vous aurez contribué plus efficacement à améliorer l'instruction publique que ne sauraient le faire tous ceux qui aspirent au titre de réformateurs." (1)

A cette époque, on soulevait comme aujourd'hui d'ailleurs, de fortes discussions au sujet des écoles; de là, le mot "réformateurs" sous la plume du futur cardinal. L'un des plus graves reproches adressés à l'école primaire était le peu d'ambition témoigné par nos élèves sortant des écoles à conserver ce qu'ils ont acquis. Certains attribuaient le mal à l'indifférence de l'esprit public; d'autres, au système scolaire. Les premiers, dont M.Magnan, croyaient trouver la solution du problème dans l'amélioration matérielle et professionnelle de l'instituteur; les seconds, au nombre desquels se trouvait M.Jules-Paul Tardivel, réclamaient l'amendement de nos statuts scolaires. Une vive controverse s'ensuivit entre le Rédacteur-en-chef de la Vérité et l'Assistant-rédacteur de l'Enseignement Primaire. En faveur des écoles purement paroissiales, M.Tardivel proposait la mise au rencart de l'Etat en matière d'éducation. Voilà sûrement un accroc au bon sens naturel, car l'Etat n'est-il pas intéressé à ce que la jeunesse soit instruite de manière à former de bons citoyens? Sans doute, l'Eglise et la Famille ont des droits

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1935-36, p.492

inviolables que l'Etat doit respecter. De ce que certains Etats abusent de leur pouvoir et tyrannisent les catholiques en matière d'éducation, il ne s'ensuit pas qu'il faille nier à l'Etat ses droits dans l'école. S'il faut nier tous les pouvoirs dont l'Etat peut abuser, il faudra abolir tout pouvoir législatif, judiciaire et administratif. L'anarchie deviendra l'état normal du genre humain.

Une fois l'oeuvre amorcée, M. Magnan fit part de ses projets au Premier Ministre pour le convaincre de la nécessité d'une revue pédagogique dirigée par des éducateurs et subventionnée par le gouvernement au bénéfice de tout le personnel enseignant qui recevrait la revue gratis.

Avec quelle droiture d'esprit et quel désintéressement apostolique, M. Magnan plaida sa cause! Il plaidait une cause, en effet, celle de l'éducation canadienne-française et catholique! "Cette importante question regarde surtout les autorités, écrit-il; voilà pourquoi nous la soumettons aujourd'hui avec respect à ceux à qui la Providence a confié ses intérêts les plus chers. "M. Magnan n'aime pas les mots couverts:" Nous soumettons notre demande avec d'autant plus de confiance que le temps des revues pédagogiques officielles est déjà loin de nous, Dieu merci. Comme la femme de César, l'instituteur qui veut remplir sa tâche en patriote digne et sincère doit renoncer

à la politique de parti." (1) Dans l'ardeur d'un apôtre qui ne peut pas ne pas agir, il affirme: "Depuis dix-neuf ans, notre revue a porté haut et ferme le drapeau sacré de l'Instruction populaire. Et ce drapeau qu'un intrépide lutteur des anciens jours nous a confié, nous ne le trahirons jamais."

(2) Nous savons aujourd'hui que M.Magnan a tenu parole. C'est tout un peuple, ce sont des générations successives qui jusqu'à la fin des temps, confirmeront la vérité de ces paroles.

La cause était gagnée. Le Gouvernement, après avoir défrayé une partie des dépenses encourues par M.Magnan au cours de 1897-1898 (\$500. sur \$1200.), distribua donc à ses frais L'Enseignement Primaire, à partir de septembre 1898, à toutes les écoles sous contrôle, à raison de un numéro par école. Et depuis ce temps, la chère revue pénètre dans la presque totalité des maisons d'enseignement hors de contrôle aussi bien que sous contrôle.

Quel but s'était donc proposé L'"Enseignement Primaire"? "Depuis sa fondation", écrit M.Magnan, "L'Enseignement Primaire" s'est donné pour mission d'aider l'instituteur et l'institutrice dans leur tâche quotidienne, de les instruire sur leurs devoirs professionnels et de les intéresser par la publication de poésies, morceaux littéraires et causeries scientifiques. Dès le début,

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr.1935-36, p.565  
(2) C.-J.Magnan, Ibid p.565

L'Enseignement Primaire fut essentiellement une oeuvre pédagogique destinée à aplanir autant que possible les nombreuses difficultés contre lesquelles les instituteurs et les institutrices viennent se heurter tous les jours." (1). Ainsi s'était exprimé M.Cloutier dans le premier numéro de "L'Ecole Primaire", en 1880. Ce voeu du fondateur a été respecté, mais la revue a étendu son champ d'action en ajoutant à la préoccupation pratique, celle de la culture générale et de la documentation.

"Nous voulons être, continue M.Magnan, avec la grâce de Dieu et le concours intelligent de nos éminents collaborateurs, le porte-drapeau sans peur et sans reproche de l'enseignement progressif et chrétien, l'organe vigilant des écoles primaires catholiques de notre belle province, le propagateur infatigable des vrais principes de la pédagogie chrétienne."(2)

"Le porte-drapeau sans peur et sans reproche de l'enseignement progressif et chrétien" Certes, M.Magnan était sincère en s'exprimant ainsi et nous savons qu'il s'est constamment inspiré de cette idée-mère. Que M.Magnan ait été même fidèle à sa tâche de propagandiste et de défenseur de l'enseignement chrétien; qui, le connaissant bien, oserait le nier? Contrairement à ces inconstants, ces instables prodigieusement doués

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr.1891-2", p.1  
 (2) Id " 1897-98 pp.98 et 99.

parfois, qui gâchent leur vie pour s'être dispersés à travers divers champs et n'avoir pas su se limiter par un choix judicieux, notre chevalier a toujours avancé dans la vie de l'éducation malgré les contrariétés de toutes sortes, avec l'assurance d'atteindre la lumière. Quant aux progrès, s'ils n'ont pas été aussi rapides que d'aucuns l'auraient souhaité, je suis persuadée qu'on ne peut l'en tenir responsable. Fidèle à sa tâche, il a été en même temps fidèle à son idéal: se faire le propagateur infatigable des principes de la pédagogie chrétienne.

Pour qui a lu saint Thomas d'Aquin, Fénelon, Madame de Maintenon, saint Jean-Baptiste de la Salle, le Père Girard, Mgr Dupanloup, saint Jean Bosco, il est facile de reconnaître que M.Magnan s'est inspiré largement des principes de ces auteurs, depuis les plus humbles articles de ses débuts jusqu'aux thèses plus volumineuses de ses années d'expérience. Est-ce à dire qu'il a fait table rase des auteurs modernes, évitant ainsi un crime contre nos traditions? Non. Tout en voulant conserver les trésors des anciens, M.Magnan a su être éclectique, et faire bénéficier autrui des bons mets nouveaux. S'il a renoncé à certaines théories neuves, c'est que ces théories allaient à l'encontre de nos croyances religieuses ou nationales: il a donc tâché de préserver l'éducateur et l'enfant des erreurs nationalistes des Kant, des Spencer et des méthodologistes allemands

trop en vogue dans les provinces anglaises canadiennes et aux Etats-Unis, au début de notre siècle.

Mais quelle peut donc être la valeur de "L'Enseignement Primaire"? Faut-il qu'il fût apprécié pour avoir vécu 57 ans dont 52 sous la direction presque exclusive de M.Magnan! Apprécié? Tant d'éloges ont été adressés à l'auteur au cours de sa carrière qu'on en remplirait tout un volume. Qu'on nous permette de relever ici le plus précieux de ces témoignages.

A l'occasion du cinquantenaire de L'Enseignement Primaire, Sa Sainteté Pie XI bénit cette utile revue. "Depuis sa fondation en janvier, 1880,"écrit au Cardinal Pierre Gasparri, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, le Cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P., Archevêque de Québec," elle a été publiée chaque mois sans interruption. Avec un inlassable dévouement, elle a favorisé l'enseignement profane, mais aussi l'enseignement religieux dans nos écoles. Elle a servi fidèlement la cause de l'Eglise et s'est efforcée de faire connaître et aimer le Saint-Père par nos instituteurs et nos élèves." (1)

Comme couronnement aux messages de félicitations à M.Magnan, à l'occasion du Jubilé d'or de sa revue, une décoration lui fut remise au cours d'un grand banquet organisé par

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr.1929-30", p.313.

la Société de Bienfaisance de Québec, présidé par le Consul de France à Montréal, M. Carteron. En offrant à l'infatigable apôtre de l'éducation du Canada français, la dite décoration, le Conseil dit: "Quand un homme comme M. Magnan a formé des maîtres qui font l'honneur de la province de Québec, quand il a dirigé pendant un demi-siècle près une revue d'enseignement primaire à laquelle il donne le meilleur de son intelligence; qu'il a pour ainsi dire tenu dans sa main les destinées de l'enseignement primaire de sa province et propagé et défendu notre chère langue française par la plume et la parole, cet homme a bien mérité de la mère-patrie. Voilà pourquoi, au nom de la France, je lui remets les Palmes académiques".(1)

Et L'Enseignement Primaire est entré à pleines voiles dans son second demi-siècle, résolu de voguer allégrement, grâce à la sympathie des lecteurs et à la confiance des Autorités.

Que pense-t-on de L'Enseignement Primaire en dehors du pays? Un éminent éducateur de Lyon, au cours de l'an 1936, déclarait: "A la dernière séance de la Société d'Education de Lyon, M. Antoine Lestra l'a mentionné comme l'idéal des revues pédagogiques; il en a commenté quelques articles à la grande satisfaction des membres présents." (2) Autre fait intéressant:

(1) C.-J. Magnan, L'Ens. Pr. 1930-31, p. 227  
(2) Id Ibid 1935-6 p. 623

L'organe du Conseil national d'Education de la République Argentine, le "El Monitor de la Education Comun" reproduisait dans sa livraison de juin 1929, un article de l'Enseignement Primaire de mai de la même année.

Qui aurait prévu au début de l'année scolaire 1936-1937, que l'Enseignement Primaire connaîtrait bientôt une métamorphose complète? Après avoir souligné que "le petit navire a allongé sa coque et agrandi ses voiles, mais se dirige toujours vers le même port: celui du progrès scolaire rationnel et chrétien", puis ajouté que "son capitaine a toujours bon pied, bon oeil," M.Magnan annonce que la revue "sera particulièrement vivante et variée"; (1) enfin, il souligne quelques heureuses innovations, entr'autres des leçons de Catéchisme pour élèves de cours moyen, et des causeries illustrées sur la Botanique.

Mais, ô surprise! le numéro neuf de cette même année, soit mai, annonce aux milliers de lecteurs de la revue, que celle-ci subira de profondes modifications, et que, en conséquence, on est prié de ne pas renouveler son abonnement. Et le mystère est dévoilé avec le mois de juin. Sur la couverture, au bas de la photo imposante du grand homme qu'a toujours été M.Magnan, il est donné à tous de lire: "M.C.-J.Magnan, qui

(1) M.C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1936-7, p.1

dit aujourd'hui adieu à ses lecteurs de l'Enseignement Primaire, revue à laquelle il collabore depuis 1885 et qu'il dirige depuis 1890."(1) Et au verso paraît la lettre d'adieu: "Ce n'est pas en vain, que pendant un demi-siècle près, on tend son esprit et son coeur vers le même but, que l'on verse le meilleur de son âme dans le coeur et l'esprit de milliers de lecteurs."

"Multiples lectures, longues soirées de travail dont le silence n'est troublé que par le tic tac monotone de l'antique horloge, souvenir précieux d'une grand'mère maternelle bien-aimée; bruit de la plume courant des heures sur le papier blanc; plaisir de consacrer ses loisirs à la plus belle des causes, celle de l'enseignement chrétien; enthousiasme au service de la patrie canadienne-française, même dans les plus modestes exercices scolaires; plaisir sincère de mettre en honneur les meilleurs écrivains catholiques et de dénoncer les mécréants de la pédagogie, de la littérature et de la science dont le talent ne peut jamais absoudre le cynisme de leur pensée; joie profonde de soulager le labeur des maîtres et des maîtresses de l'enfance, labeur souvent mal récompensé; bonheur incomparable de communiquer à la jeunesse de son pays, l'amour de l'Eglise, la dévotion au Pape, ces

(1) M.C.-J.Magnan, L'Ens.Pr.1936-7,p.625

deux sentiments puissants qui me guidèrent durant ma longue carrière et que je dois à des parents et à des grands-parents chez qui la foi du charbonnier, une grande foi catholique, fut la souveraine maîtresse de leur vie: voilà la synthèse d'une vie de travail allégrement vécue.

"Au soir de ma vie, je puis dire avec le poète: La vie est bonne avec un saint amour qui n'a blessé personne."

"Je ne brise pas ma plume: elle restera au service de l'Eglise et de la Patrie". (1)

Par sa lettre au Comité catholique de l'Instruction publique, qu'il reproduit immédiatement après ses adieux à ses lecteurs, nous apprenons les raisons de sa retraite du journalisme pédagogique. Il obéit à la prudence, ses devoirs d'état officiels ayant triplé depuis vingt ans.

En fils reconnaissant, M.Magnan dit céder sa revue au Département de l'Instruction publique, pour qu'elle en devienne l'organe officiel sous forme d'un bulletin trimestriel.

M.Magnan reproduit ensuite la résolution adoptée à la séance du 5 mai 1937, dont voici un extrait et qui est une preuve éloquente de la haute estime dont il jouissait auprès des Membres du Comité: "Durant de nombreuses années, M.Magnan

(1) M.C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1936-37, p.626

n'a cessé, par la noblesse et l'efficacité de sa vie, d'être un exemple aux professeurs. Sa compréhension des intérêts supérieurs de l'instruction publique, les services remarquables qu'il rendit à cette cause essentielle par sa collaboration, par l'accomplissement entier des devoirs relevant des hauts postes qu'il occupe, notamment par la publication de l'Enseignement Primaire, lui, méritent les remerciements de tous ceux qui s'intéressent au progrès moral et intellectuel de cette province." (1)

Et moi, je me demande quelle doit être, après soixante années passées presque exclusivement au service de l'enfance et de la jeunesse, comme simple instituteur, comme directeur des écoles, comme rédacteur et directeur de l'Enseignement Primaire, quelle doit être, dis-je, la récompense de ce vaillant athlète, au ciel, où, selon les Livres saints, "ceux qui en ont instruit plusieurs brilleront comme des étoiles"? L'énergie, l'opiniâtreté au travail, l'amour de l'étude, le zèle des âmes, pouvaient soutenir cette belle carrière d'éducateur-apôtre qui fait l'admiration de tous ceux qui, comme moi, ont le grand honneur et le devoir de former des âmes d'enfants.

---

(1) C. Magnan, "L'Ens.Pr.1936-7", p.629.

## CHAPITRE III

### "L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE"

#### COMPETENCE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

#### AMELIORATION DU SORT MATERIEL DU CORPS ENSEIGNANT.

Et nous voici au coeur de l'oeuvre importante entre toutes de M.Magnan, celle qui atteint des milliers et des milliers d'âmes chaque mois pour les instruire, les stimuler, les renouveler, les rendre invulnérables aux coups d'ennemis qui montrent de plus en plus effrontément la tête; les lancer pour ainsi dire plus avant dans la voie du progrès, à la faveur des procédés les plus sûrs, les plus conformes à nos traditions religieuses et nationales.

C'est L'Enseignement Primaire qui produit aux quatre coins de la Province et bien au delà, ces résultats appréciables. Mais que trouve-t-on dans cette revue? Nous ne connaissons personne qui après avoir parcouru dans son ensemble l'oeuvre magistrale de cette publication n'ait rendu ce verdict: MINE PEDAGOGIQUE.

En se consacrant d'esprit et de coeur à cette oeuvre très utile de L'Enseignement Primaire, M.Magnan avait en vue d'aider la petite école, donc l'instituteur et l'écolier. Apôtre entre les apôtres pour avoir sacrifié à l'éducation: repos, santé, temps, joies de famille, M.Magnan visait à faire du personnel enseignant de sa chère Province, une classe de femmes et d'hommes compétents. Estimant que l'enseignement

réussit dans la mesure où chaque titulaire saisit toute la portée de sa tâche, M.Magnan entend dire et redire souvent dans ses articles de fond, quelle conception il faut se faire de son rôle d'éducateur.

"L'école primaire a pour mission de fournir à la masse du peuple l'éducation chrétienne et les connaissances indispensables pour remplir les devoirs sociaux, de développer dans le coeur des enfants un vif amour de la patrie; qu'elle doit en outre préparer à la vie en inculquant de bonne heure aux enfants des notions sur les matières qui touchent au bonheur même de la nation" (1)

Le souci de M.Magnan de répondre à ces diverses nécessités s'accusera dans chaque numéro de sa revue. Les notions théoriques et les exercices pratiques s'inspireront de la doctrine catholique et des vertus qui font les grands citoyens, les véritables patriotes.

M.Magnan estime qu'après l'apostolat du prêtre, il n'en est pas de plus grand que celui de l'instituteur. Celui-ci se doit de protéger dans les âmes la grâce du Baptême, afin de les orienter vers l'éternité: tâche sublime qui exige des aptitudes spéciales. Il faut donc pour être vraiment éducateur, posséder des facultés harmonieusement équilibrées,

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1906-7, p.3

sans quoi on tomberait dans l'exagération: être prudent, avisé, réfléchi, homme de bon sens et de modération.

Mais pour enseigner avec clarté les matières du programme d'études, il faut du savoir-faire. Non seulement il est nécessaire de les posséder à fond, mais il importe de les communiquer avec méthode, selon les moyens les plus solides, les plus rapides, recommandés par les maîtres expérimentés. En conséquence, M.Magnan a souvent traité dans des conférences exclusives de la nécessité de la formation professionnelle de l'instituteur.

M.Magnan ne laisse pas passer l'occasion de présenter des modèles d'instituteurs ou d'institutrices, toujours, nous imaginons, dans le but de montrer la possibilité de réunir en soi la compétence et la probité professionnelles, conditions qui laissent supposer toutes les autres qualités indispensables au travail de l'éducation. Ainsi, sous le titre "Une grande institutrice canadienne", il résume en trois pages la vie exemplaire de Mère Caron, l'une des fondatrices des Soeurs de la Providence, à Montréal.

Encore édifiant, cet exemple de deux institutrices, de l'école Guigues, d'Ottawa, qui, lors de la promulgation du fameux Règlement XVII, préférèrent perdre leur poste et leur diplôme plutôt que de transiger avec leur devoir vis-à-vis les petits chrétiens à elles confiés. "Honneur aux demoiselles Desloges, qui ont refusé l'argent et les faveurs pour

défendre un principe sacré!" (1) de souligner M.Magnan.

Avec quelle légitime fierté notre éducateur-apôtre doublé d'un zélateur insigne au service des pauvres, comme Président du Conseil Supérieur de la Société de St-Vincent-de-Paul, montra-t-il, l'une des plus grandes âmes apostoliques dont se soit honoré le XIXe siècle français: Frédéric Ozanam, "Un modèle de professeur", ainsi qu'il intitule son article. Qu'est-ce donc qui, en Ozanam, pouvait le désigner à l'attention et à l'imitation du corps enseignant? Quelques lignes d'un long article de M.Magnan nous éclairent: "le noble idéal qu'il se proposa dès sa jeunesse: glorifier Dieu dans l'enseignement; défendre l'Eglise et la vérité religieuse par la parole et la plume; confesser Jésus-Christ jusque sous le toit de la vieille Sorbonne; son grand amour de l'étude, sa haute probité professionnelle et son talent incomparable de professeur, tout dans la vie de ce catholique sans peur et sans reproche, mérite l'admiration des instituteurs primaires aussi bien que celle des professeurs de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur."(2) A deux reprises, M.Magnan consigne ce que tout le monde est convenu d'appeler avec lui: "Un triomphe pédagogique". En

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr." 1915-16, p.186

(2) Id, L'Ens.Pr. 1922-23, pp.514 et 515

1915, il s'agissait de l'éducation de Ludivine Lachance, sourde-muette-aveugle de naissance, à l'Institut des Sourdes-Muettes chez les Soeurs de la Providence, à Montréal. Dans le second cas, il était question de Virginie Blais, dont l'éducation semble encore plus extraordinaire que la première. Nous sommes, en effet, émerveillés en parcourant cette histoire d'une âme en prison dont les premières lueurs d'intelligence se manifestèrent à l'âge de cinquante ans, grâce à l'habileté, à la patience, au renoncement apostolique d'une religieuse modèle, Soeur Marie-Adéline, soeur aînée et unique de M.Magnan, pour qui il professe une vénération profonde. En terminant cette captivante étude, M.Magnan dit: "Et aussi, en présence du dévouement surhumain de la Religieuse et du Prêtre, qui se sont donnés de tout coeur à l'oeuvre de formation, d'éducation et d'évangélisation de Virginie Blais, je comprenais mieux que jamais le zèle sublime que l'Eglise suscite dans le coeur de ceux et celles qui renoncent au monde par amour pour Jésus Christ." (1)

Elles sont encore toutes vibrantes d'admiration les pages sur les instituteurs modèles, "Educateurs d'autrefois", reproduites dans le Bulletin des Recherches historiques en 1942, et dans L'Enseignement Primaire, dans l'ordre même des décès.

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Enseignement Primaire 1926-27, p.366

Ce sont: François-Xavier Toussaint, Emile de Fenouillet, Napoléon Lacasse, Félix-Emmanuel Juneau, Ernest Gagnon, Jean-Baptiste Cloutier, Norbert Thibault, tous hommes d'études, tous hommes d'une idée sublime: élever des hommes pour la société, la Patrie, l'Eglise.

Qui peut nier qu'aujourd'hui, comprenant mieux, en général, la nature et le but de l'enseignement l'on n'admette que l'instituteur soit autant professionnel que le médecin, le notaire, l'avocat? M. Trefflé Boulanger le faisait remarquer dernièrement: "Les divers tribunaux d'arbitrage qui ont eu à régler les différends entre les instituteurs et les commissions scolaires, à la suite des dépositions de spécialistes de différentes disciplines, ont été unanimes à reconnaître le caractère hautement professionnel de l'instituteur." (1) Un professeur de Montréal a parlé dans le même sens: "L'on cesse de nous regarder, sinon avec mépris, du moins avec une certaine indifférence, et l'on commence à admirer la grande dignité de notre noble profession." (2)

D'où vient donc cette attitude de convenance quasi générale vis-à-vis le corps enseignant? Ne serait-ce pas du fait que les autorités scolaires en sont venues à rémunérer les éducateurs avec un plus grand esprit de justice, permettant ainsi à ces derniers de mieux jouer leur rôle patriotique

(1) Trefflé Boulanger, "La profession d'instituteur", p. 26  
 (2) Id, ibid, p. 26

et social, du même coup se grandissant aux yeux d'un public matérialiste qui juge des gens par les espèces sonnantes?

Mais enfin attribuerons-nous cette ascension dans la voie du progrès, aux seules démarches tentées en ces tout derniers temps? Une telle mentalité pouvait-elle se créer du jour au lendemain? Un édifice important ne peut être élevé sans que tout d'abord un plan ait été élaboré par quelque cerveau; ainsi l'évolution dans la carrière de l'instituteur a eu pour base une idée bien arrêtée dans une tête bien faite, idée qui a mené aux heureuses conséquences actuelles. Et je ne crains pas d'affirmer, à ce sujet, que notre grand éducateur avait inscrit en gros caractères, un item bien précis dans son programme, puisqu'il s'est donné pour mission jusqu'à la mort, non seulement de préparer à la petite école des instituteurs compétents, mais aussi d'améliorer leur sort matériel, en vue de les offrir à la société comme des valeurs de premier ordre.

Alors, comme premier moyen à l'avancement de la cause de l'éducation, M.Magnan assurait qu'il fallait élever les appointements de l'éducateur. Vers 1890, les salaires ordinaires étaient de \$150. ou de \$200. annuellement; et ces salaires étaient inférieurs, paraît-il, à ceux des bûcherons ou des plus humbles domestiques; c'est ainsi qu'étaient traitées des jeunes filles sortant des couvents les mieux

réputés, jeunes filles à éducation complète. Le résultat de pareille anomalie? Point d'émulation, ni d'aspirations à l'enseignement; aussi se qualifiait-on peu et la jeunesse étudiante devait trop souvent se contenter d'adolescentes non diplômées, qui, à cause de leur âge et de leur ineptie, ne pouvaient exercer aucun ascendant sur un auditoire pétulant.

Pas un instant notre apôtre ne semble oublier son idée directrice: faire une carrière de l'enseignement. "Commençons par le commencement", écrivait-il au sujet du discrédit jeté sur les collèges classiques, "il est inutile de faire un tapage d'enfer à propos de tout et à propos de rien; de publier aux quatre coins de l'univers que les Canadiens français sont des arriérés, des rétrogrades: tant qu'on ne relèvera pas l'école primaire, en créant une véritable carrière enseignante, toutes les jérémiades possibles ne serviront à rien. La petite école, voilà la véritable base de l'édifice social."(1)

Il y a un demi-siècle, trop d'élèves se présentaient aux études secondaires sans préparation suffisante, ne possédant pas les notions rudimentaires du programme de l'école primaire, ou encore n'ayant pas acquis des habitudes de penser, de juger, de préciser, en un mot manquant des initiatives intellectuelles et souvent morales indispensables à une formation de collègue sérieuse.

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens.Pr. 1892,-1893, p.99

Avec bien d'autres, je crois que ces lacunes venaient du peu de zèle ou de compétence, trop souvent des deux à la fois, des instituteurs primaires sans carrière pour qui l'enseignement était un pis-aller, qu'ils abandonnaient dès qu'ils trouvaient un emploi plus rémunérateur.

Comme autres réformes propres à relever la classe enseignante, M.Magnan est d'avis déjà en 1893 qu'on distribue en primes une somme de #25,000. aux membres du personnel enseignant; qu'une revue pédagogique soit envoyée gratis à chaque membre; qu'on organise des conférences pédagogiques dans chaque comté; qu'on établisse le certificat d'études primaires. Et M.Magnan entreprendra de faire de ces mesures autant de sujets de conférences ou de discours dans lesquels il fera valoir les motifs qui nécessitent ces réalisations.

On peut dire que l'idée-maitresse de tous les articles de M.Magnan, dans L'Enseignement Primaire des années 1892,1893 et 1894, est le souci de l'amélioration du sort de l'instituteur. Même depuis 1885, M.Magnan n'a cessé de demander de faire un chez-lui à l'instituteur, de le rétribuer convenablement. Il opine que tout le secret de l'école primaire est là. Sans doute que le succès dépend en grande partie de l'instituteur, mais il ne faut tout de même pas attribuer à ce dernier tous les échecs ou désastres scolaires. Les dispositions de l'élève, le milieu familial ou social constituent parfois des obstacles contre

lesquels viennent se heurter les meilleures volontés.

M.Magnan se décourage-t-il? Des trois chefs: les primes, les fonds de retraite, l'octroi des écoles, il le sait bien, dépend l'amélioration immédiate du sort des instituteurs. Or, en 1894, le Comité catholique, après avoir reconnu l'opportunité de ces mesures vient demander à la législature, par la voix du Surintendant, d'établir des lois favorables à ces requêtes. "Continuons à lutter avec énergie et dignité," dit M.Magnan, "et l'Etat finira par se rendre au voeu de ceux qui veulent réellement le bien de la nation." (1)

Le premier septembre 1912, étaient inaugurées, grâce à M.Magnan, les conventions des commissaires d'écoles. C'est à Laprairie qu'eut lieu la première du genre. Ce fut un moyen très pratique pour aider l'instituteur et améliorer ainsi la petite école. Joliette, Québec, St-Hyacinthe, Roberval, St-Laurent, Nicolet, Valleyfield, Mont-Laurier, Hull, St-Jérôme, la Malbaie, St-Jean, L'Assomption, Rimouski, Trois-Pistoles, Vaudreuil, Grand'Mère, bénéficieront successivement de ces assises.

En faisant ses adieux à sa chère revue, en juin 1937, M.Magnan laisse entendre qu'il porte encore dans son coeur et dans sa pensée, ses chers institutrices et instituteurs si mal payés. Avec quelle joie n'annonce-t-il pas qu'une somme de

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr.", 1894-95, p.275

\$400,000. devra servir à améliorer leur sort. D'autre part, la subvention spéciale accordée aux municipalités scolaires rurales vient d'être portée de \$525,000. à \$825,000. Et M. Magnan souhaite que les commissions scolaires rurales imitent la générosité du Gouvernement et de la Législature.

Combien de gens sensés formulent aujourd'hui le même voeu! Faut-il que de vieux préjugés soient enracinés dans trop de têtes de descendance bretonne ou normande pour qu'on résiste si longtemps aux sollicitations pressantes d'apôtres éloquents et dignes de toute confiance! Ce qu'il en coûte de peines, d'efforts incessants, d'optimisme surhumain pour marcher encore, marcher toujours vers la réalisation d'un projet cher au coeur généreux de M. Magnan!

Comme mesure de protection pour la classe enseignante, signalons encore deux choses: la suggestion de M. Magnan, à l'occasion, que seuls les hommes de métier soient appelés à remplir les charges du Bureau central des examinateurs catholiques de la Province, et aussi au Conseil du Comité de l'Instruction Publique. "En principe", dit-il, "le département de l'Instruction publique devrait être en grande partie sinon entièrement, composé de personnes choisies dans les rangs du corps enseignant. L'application de cette idée constituerait un nouveau moyen d'encouragement pour ceux qui entrent dans l'enseignement." (1)

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1895-6, p. 58

Si M.Magnan s'est voué inlassablement au perfectionnement matériel et professionnel des instituteurs, il n'a point perdu de vue, certes, cette classe particulière de fonctionnaires que sont les inspecteurs d'écoles. De même que pour les titulaires de classe, il savait faire preuve de sagacité: "Assez souvent, l'inspecteur se voit dans la nécessité de chercher un revenu supplémentaire en dehors de sa profession, et cela, presque toujours, au détriment de la mission qui lui est confiée!"(1) Comment, en effet, même vers 1900, un inspecteur, père d'une nombreuse famille, pouvait-il avec le salaire dérisoire de six ou sept cents dollars, remplir les devoirs de sa charge, avec toute la dignité qu'elle exige.

Et chaque fois que le Gouvernement répond aux vœux du Comité catholique en faveur de ceux qui sont préposés à l'inspection des écoles, M.Magnan se charge, par le médium de l'Enseignement Primaire, d'annoncer à tous la bonne nouvelle.

Pour honorer ses confrères et grandir leur prestige, M.Magnan présente dans L'Enseignement Primaire 1897-1898, la galerie complète des Inspecteurs de l'époque. La belle leçon de respect! "Les premiers, les instituteurs, doivent considérer l'inspecteur comme le représentant de l'Etat et lui témoigner une soumission respectueuse", dit-il." Dans tout inspecteur

---

(1) C.G.J.Magnan, "L'Ens.Pr, 1901-2, p.202.

digne de ce nom, ils trouveront un ami pour leur offrir des conseils utiles, pour remonter leur courage défaillant, et un appui contre d'injustes persécutions." (1)

M.Magnan était donc tout désigné, comme Inspecteur général, pour surveiller de près le travail des inspecteurs d'écoles et apprécier, dans des notices confidentielles, les services et le mérite de chacun dans l'exécution de ses devoirs particuliers. Aux Congrès des inspecteurs, dont le premier remonte à 1873, M.Magnan saura encourager les efforts, guider les initiatives, proclamer le zèle et les succès de son état-major.

Il est à remarquer combien, dans sa délicatesse, M.Magnan tient à reconnaître les mérites des disparus. Au Congrès tenu à Québec, en septembre 1917, il commence par évoquer ceux que la mort a fauchés, puis ceux que l'âge a appelés à la retraite, enfin ceux qui ont été favorisés d'une promotion. C'est un bel exemple d'amitié sincère et un stimulant pour ceux qui partagent la tâche de M.Magnan dans l'inspection.

L'inspecteur, le maître d'école, M.Magnan les avait donc en très haute estime! Les faire valoir, les défendre, était sa hantise! L'Enseignement Primaire ne nous aurait-il fait seulement l'histoire de l'évolution de la carrière de l'enseignant, que nous ne cesserions de proclamer le vif intérêt créé par la lecture de ses pages éloquentes.

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1897-98, p.470

## CHAPITRE IV

### "L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE".....TRIPLE EDUCATION....

C'est encore par L'Enseignement Primaire que nous sommes fixés sur ce que pense son Directeur, au sujet de l'éducation de l'enfant. Nul, mieux que M.Magnan n'a compris qu'"Une éducation complète doit joindre la force corporelle à la force morale, le courage et la virilité aux dons du coeur et de l'esprit." Guts Muths.(1)

Nous savons tous qu'il y a en chacun de nous trois vies, la vie physique, la vie intellectuelle, la vie morale à laquelle est intimement liée la vie religieuse. Laisser de côté une de ces vies", dit Mgr Farges, "c'est mutiler la psychologie (donc l'éducation); car elles doivent être en mutuelle pénétration".(2). Les faits quotidiens se chargent de nous démontrer la véracité de ces paroles. Les passions souvent accentuées par la volonté, dépendent aussi du tempérament sanguin, bilieux, etc; les maladies influent sur la force et la qualité de certaines passions: les dyspeptiques sont en général d'un esprit défiant; l'esprit ne travaille d'abord que sur du concret; un petit enfant ne peut raisonner avant que son cerveau soit suffisamment développé; l'attention prolongée produit les maux de tête, la lassitude, la neurasthénie; la folie

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pri. 1887, p.39

(2) Louis Riboulet, "Psychologie", p.20

peut naître du surmenage intellectuel; les larmes sont l'écho d'une peine et parfois d'une joie. En conséquence, l'éducation doit agir sur le corps et sur l'esprit de l'enfant.

Encore tout jeune instituteur, M.Magnan publie dans l'Enseignement Primaire du 1er février 1887, une étude intéressante sur les trois hygiènes de l'école. Il y dit en substance que l'hygiène physique se pratique convenablement à l'école quand l'instituteur instruit de tous ses devoirs, veille au développement du corps en général, et en particulier au développement des sens et des organes.

M.Magnan suggère des leçons réglementaires d'hygiène à l'école, au moins une fois la semaine, et il donne les points qui seraient l'objet de ces leçons. De plus, M.Magnan s'est assuré pendant plusieurs années les services de médecins compétents pour la publication régulière d'articles très instructifs sur l'hygiène préventive, directive ou curative. Qui, par exemple, a sans profit pris connaissance des démonstrations et des avis du Dr. Paradis?

"La question d'hygiène ne peut laisser personne indifférent, vu sa profonde répercussion sur la vie nationale"(1) d'insister M.Magnan auprès du personnel enseignant, lors de la préparation d'une semaine d'hygiène devant se tenir sur tout le territoire de la Province.

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens.Pr.1922-23, p.71

Que de sages conseils répétés chaque année à l'époque des vacances: conduite à tenir relativement au bain, à l'automobile; et en septembre, le surmenage que l'on peut éviter par une tâche quotidienne modérée, mais mieux faite, des leçons plutôt courtes, mais mieux sues, des devoirs écrits peu nombreux, bien choisis et bien expliqués, mais parfaitement soignés.

Je trouve M.Magnan très logique. N'y a-t-il pas encore des instituteurs et des institutrices qui demandent trop aux aspirants ou aspirantes aux divers examens? Après une journée de classe, ces adolescents ont besoin de détente et de repos. Combien de hâte d'en finir avec ces exigences quotidiennes! Il se rencontre des systèmes nerveux ébranlés, sinon détraqués, par une tension trop prolongée à un travail scolaire! Il me semble que les programmes sont encore trop chargés et que les pauvres professeurs n'ont d'autre gage de succès que de recourir au bourrage de crâne.

Au sujet de l'usage des cigarettes, M.Magnan a fourni de précieuses directives appuyées sur de solides raisons. Par exemple, les méfaits de cet abus chez la jeunesse: nuisance au développement des organes vitaux, affaiblissement de la mémoire et du goût pour l'étude et les joies saines et simples, prédisposition à la sensualité et à l'alcoolisme.

Vient encore le grand devoir de la lutte anti-tuberculeuse, de plus en plus de saison, à cause de la propagation alarmante du mal, spécialement dans notre Province. En apôtre conscient de ses hautes fonctions, notre Inspecteur général précise les moyens propres à enrayer ou à prévenir le mal: guerre à la malpropreté, aux ménages par les enfants dans une classe mal aérée, etc. C'est aussi, à l'occasion des grandes campagnes d'hygiène de plus en plus fréquentes, les leçons pratiques données à l'aide de brochures et de cartes illustrées adressées, à la demande de l'Association canadienne de la tuberculose, à toutes les écoles sous contrôle de la Province. Ce sont, pour les élèves avancés, des causeries soigneusement préparées ou des lectures commentées accompagnées d'illustrations ou de graphiques au tableau noir. C'est encore la centralisation des matières: les textes d'analyse, les dictées, les rédactions, les problèmes, etc.

Qui dira, malgré l'affaiblissement des santés dû le plus souvent au manque de précautions dans trop de familles, les bienfaits semés à la petite école par la préoccupation constante de l'Enseignement Primaire de prévenir les maux physiques, de conserver et même de rendre plus florissantes les santés, de développer des corps souples et beaux, d'affiner les organes périphériques, bref! de faire une éducation physique complète en vue de faciliter les deux autres éducations.

"Ce sont les bons maîtres,"dit Pie XI", qui font les bonnes écoles".(1) C'est ce à quoi songeait M.Magnan en écrivant ses nombreux articles, ses solides conférences, dans l'Enseignement Primaire. Lui, qui a tant travaillé à faire de l'enseignement une carrière, entendait qu'on s'y préparât soigneusement par des études spécialisées. Voilà pourquoi il désignait les écoles normales comme des arsenaux indispensables aux futurs titulaires, et voilà pourquoi il voulait que les candidats des Bureaux d'examineurs qui postulaient des classes, se livrassent à des études spéciales de pédagogie théorique et pratique couronnées par des examens. Voilà pourquoi M.Magnan vise à perfectionner l'instruction des instituteurs.

Impossible pour nous de faire connaître par le menu, tout ce que L'Enseignement Primaire contient pour l'avancement du personnel enseignant, au point de vue pédagogique; car, pour être juste, il faudrait tout dire. De 1890 à 1937, notre Directeur a fait de sa publication une mine inépuisable que nous pouvons exploiter à notre aise au grand bénéfice de notre intelligence.

Voulez-vous des titres d'articles sur des sujets pédagogiques? "Deux grandes voies (routinière, progressive)", --  
Les enfants sans goût pour l'instruction, --Horreur au pur par coeur

(1) L'abbé O.Maurice, "Causeries pédagogiques," p.52.

--Des méthodes--Devoirs à domicile--Concours scolaires--  
La préparation de classe--Faire comprendre avant de faire  
apprendre--Difficultés de l'école-remèdes--Faisons aimer  
l'école en la rendant utile--Enseignement intuitif--Rôle  
du livre et de la parole dans l'enseignement--La méthode  
montessorienne, Emploi du temps, etc.etc. La plupart de  
ces articles reviennent rajeunis, adaptés aux besoins des  
temps.

Que de matière à préparations de classe! On a  
calculé que de 1898 à 1928, on peut trouver dans l'Enseigne-  
ment Primaire, 1570 dictées de textes divers, 311 tirées  
de l'Histoire du Canada, de nos auteurs canadiens, 110 trai-  
tant de notions géographiques; 6784 problèmes puisés dans la  
vie rurale, dans la vie commerciale, dans le domaine de  
l'antialcoolisme; 957 récitations, 820 sujets de rédaction  
développés, sans compter de nombreuses analyses de morceaux;  
beaucoup de dessins, des modèles de leçons sur toutes les  
matières, des chants notés, etc. Voilà pour trente ans.  
Pensons aux vingt-deux autres volumes et nous aurons une  
idée de la formidable besogne accomplie par M.Magnan, au seul  
point de vue d'une bonne préparation de classe matérielle.

Bien connaître les modes et procédés généraux et par-  
ticuliers, savoir ce que comporte une bonne organisation di-  
dactique de l'école, ne suffit pas, il importe de créer une

bonne discipline. Les soldats qui se soustraient aux ordres de leur chef sont voués à la défaite, ainsi les écoliers qui échappent aux directions du maître, courent au désastre. "L'harmonie et l'ordre", dit saint Augustin, "sont le cachet des oeuvres de Dieu. Partout où il y a de l'ordre, il y a du bien; partout où manque l'ordre, on ne trouve rien de bon." (1)

M.Magnan recueille, des meilleurs auteurs pédagogiques de tous les temps, de tous les pays, des pages fort substantielles sur les questions disciplinaires et en fait part à ses lecteurs; lui-même s'inspirant de ses lectures et de ses expériences, publie de nombreux écrits, qu'il signe; par exemple, il nous sert les savoureux fruits de ses visites aux différentes écoles de France, de Suisse et de Belgique.

On peut conclure que tous les écrits qui se rapportent à la pédagogie, de loin comme de près, dans L'Enseignement Primaire, se rangent dans l'un ou l'autre mouvement qui caractérisent la revue: remonter aux principes de la pédagogie et descendre aux applications pratiques.

Pour répondre aux désirs de M.Magnan, il faudrait au personnel enseignant, des connaissances étendues sur toutes sortes de sciences. On ne donne pas ce qu'on n'a pas. Plus une institutrice est instruite, mieux elle réussira, et plus

---

(1) Mgr F.-X. Ross, "Pédagogie théorique et pratique", p.377

elle aimera s'instruire. M.Magnan indique donc comme grand moyen de formation générale: la lecture. Que de pages il consacre aux lectures personnelles du maître! Si la lecture est indispensable au maître sous peine de végéter et de s'étioler, elle ne l'est pas moins à l'élève, ainsi que l'insinue L'Enseignement Primaire.

L'école pour la vie! Pensons aux bienfaits pour la vie entière, de la lecture bien comprise: ces idées justes, ces images vives, ces vers frappés comme des médailles, constituent un viatique pour l'enfant. Quelle heureuse occasion, par le choix des sujets, de développer le sentiment patriotique, moral et religieux! Quel plus sûr moyen de cultiver le Beau en formant le jugement et le goût? Quelle belle habitude à faire contracter aux élèves, que de se livrer à la lecture! Quels services le bon livre, ce bon ami, ne lui rendra-t-il pas à tout âge et à toute occasion, surtout aux moments de lassitude ou de découragement, à l'heure des tempêtes morales quand les passions mugissantes menaceront de déséquilibrer les facultés?

Pour aider encore au développement général du personnel enseignant et enseigné, M.Magnan fait de sa revue, une sorte de journal. Dans la "Bibliographie", il annoncera la publication de revues, de journaux, et des livres sur lesquels il présentera une appréciation de son cru ou d'autres plumes

exercées. Une courte chronique sur l'actualité universelle est consignée dans la "Petite revue". Les documents officiels sont de nature à éclairer le lecteur sur les décisions, faits et gestes du Département de l'Instruction publique.

Et ce sont des articles de tout premier intérêt pour leur caractère d'actualité. "La réforme de l'orthographe en France",-- Brunetière et la réforme de la syntaxe,-- Le pont de Québec-- Conférence de Versailles,--L'éclipse du 31 août 1932,--Nôtes de voyage,-- Le Canada est-il une colonie anglaise?--Le statut de Westminster,--La guerre civile en Espagne,--Europe nouvelle,-- Une injustice scolaire en Saskatchewan,etc.

Ce sont aussi des comptes rendus de distributions de prix, d'inaugurations d'institutions, de séances littéraires ou pédagogiques dans les écoles, d'expositions (celle de Paris, où les nôtres ont fait bonne figure) des cercles de jeunes naturalistes, etc.

Pour tout dire, L'Enseignement Primaire est à la vie intellectuelle ce qu'est l'Imitation de Jésus-Christ pour la vie morale. On trouve toutes les réponses à tous les problèmes. A cette lecture, l'intelligence est éclairée, le savoir accru, la méthode perfectionnée, le coeur agrandi et ennobli.

"Mens sana in corpore sano". Apôtre de l'éducation physique et de l'éducation intellectuelle, M.Magnan se fait l'apôtre de l'éducation morale.

Mgr Fr.-X.Ross enseigne que l'éducation morale "donne les moyens d'éclairer la conscience de l'enfant, de cultiver en lui les bons sentiments du coeur, de discipliner sa volonté dans l'accomplissement du devoir." (1) M.Magnan s'éloigne-t-il de ces données quand il écrit: "Le Bien, le Beau, voilà l'objectif de l'Education morale" (2) ?

Comment concevoir le Bien sans une guerre préalable aux défauts et l'acquisition des bonnes habitudes? ce qui suppose une énergique volonté qui, se perfectionnant toujours de plus en plus, accomplit aussi de mieux en mieux le devoir d'état. Mais on ne fait généralement bien que ce qu'on aime bien: de là la nécessité de la culture de la sensibilité ou du coeur; et comme on ne peut pratiquer ni aimer ses devoirs sans les connaître ni les comprendre bien, il importe qu'un enseignement au point fasse la lumière dans la conscience.

Au sujet de l'éducation morale, comme au sujet des deux autres, l'Enseignement Primaire va sans cesse des principes à la pratique ou vice versa. C'est dans chaque numéro de sa revue, que M.Magnan trace aux instituteurs le devoir du moment ou le devoir d'état. Voici ce qu'il écrivait à l'apogée des troubles scolaires en Ontario: "Mais ce qui se passe en Europe actuellement et, disons-le bien à regret, ce qui se passe au Canada dans

(1) F.-X.Ross, "Péd.th.et pr.", p.6

(2) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr.1897-98, p.558

le domaine des libertés scolaires, préparent un lendemain plein d'incertitudes. Le rôle de l'école acquiert donc par le fait même des événements une importance exceptionnelle. Et pour ne pas faillir à la tâche, les maîtres, et particulièrement les maîtres d'écoles canadiens-français, devront s'efforcer de former des caractères, de développer chez leurs élèves le sens du droit et de la justice, mais en même temps celui de la fierté et de la volonté: fierté d'être français et catholiques sans frasques ni jactance, et volonté de demeurer tels sur cette terre du Canada, découverte, fondée et défrichée par nos ancêtres.

"Pour maintenir la nationalité canadienne-française au rang d'honneur et lui permettre de se faire la vie large et heureuse dans la Confédération, dans la province de Québec surtout, habituons de bonne heure la jeunesse au travail, à l'économie, à la tempérance. Développons chez elle un grand esprit de foi, un vif amour du Canada, un attachement inébranlable au sol natal et une affection vraiment filiale à la langue française. Pour éveiller, développer et fortifier ce quadruple amour, un quadruple enseignement s'offre au maître patriote: la Religion, l'Histoire du Canada, l'Agriculture et la Langue française. Enseignons avec intelligence ces matières fondamentales. Rendons l'école utile à la Famille, à l'Eglise et à la Patrie, et nous aurons rempli notre tâche

avec honneur pour nous et pour le pays." (1)

N'est-ce pas un code complet d'éducation morale, nationale, même religieuse? Préparer le petit Canadien français à la vie pratique: telle était la préoccupation de notre apôtre.

Sur quelles vertus particulières le Directeur de l'Enseignement Primaire attire-t-il encore notre attention? la probité, la pureté, la prudence, la générosité, l'humilité, la véracité.

M.Magnan avait un tel respect de la probité et de la vérité qu'il en parle sous toutes les formes. Comment l'école peut-elle cultiver le respect de la véracité?-- Le respect de la vérité,-- La sainteté du serment,--La dignité du serment, etc., sont autant d'articles éclairant les consciences sur une vertu chère à l'âme droite de M.Magnan.

Une autre vertu qui a tenté la plume de M.Magnan, est, sans contredit, la prudence, surtout pour ce qui concerne les mauvais discours, les mauvaises lectures, les mauvais théâtres.

Que de mises en garde contre les malfaiteurs de la littérature. Dans ce chapitre dangereux, M.Magnan s'en tient aux prescriptions du Saint-Siège ou des autorités diocésaines. C'est ainsi qu'il nous tiendra au courant des ouvrages à l'index ou de ceux qui comportent quelque danger.

Qu'avait donc en tête, en ce soir du 9 novembre 1946, M. Jean Chauvin, le successeur de M.Magnan au fauteuil No 13 de la

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1916-17, p.1

Société Royale du Canada, lorsqu'il souligna dans son discours qu'au chapitre de la littérature, s'il avait été tenu de suivre les conseils de M.Magnan, il n'aurait lu aucun livre? Le critique ne semble-t-il pas vouloir reprocher à M.Magnan, une grande étroitesse de vues? Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est qu'il avait dit, quelques instants plus tôt: "Magnan a ses thèmes de prédilection et aussi ses bêtes noires: l'instruction obligatoire, le ministère de l'Instruction publique, l'uniformité des livres, sans parler de presque toute la littérature française, à l'exception des écrivains essentiellement catholiques." (1)

Au sujet de l'instruction obligatoire, on sait la lutte que menèrent de front les Honorables Gouin, Turgeon, LaBruyère, Delâge et aussi M.Magnan secondés par les plus hautes autorités religieuses, dont le Cardinal Bégin, lutte qui retarda jusqu'en 1943, ce qu'ils croyaient de bonne foi constituer un danger pour l'équilibre de notre système d'écoles confessionnelles et libres.

A l'appui de sa défense, M.Magnan cite l'injustice d'une intervention forcée dans le domaine des parents, véritable contrainte à l'autorité paternelle. Puis il nous fait part des témoignages de célébrités françaises, entre autres Guizot (ancien ministre protestant de l'Instruction publique) et Pierre Dufresne,

(1) "Le Devoir, 12 nov.1946", p.6, colonne 2.

(Inspecteur de l'enseignement primaire en France), tous deux fortement opposés à l'école obligatoire; le second se chargeant même de faire connaître dans son livre "La Réforme de l'Ecole Primaire", la faillite de l'obligation scolaire en France.

Je me demande si l'on n'exagérât pas les motifs de la thèse opposée à l'école obligatoire dans Québec. En France, qui disait école obligatoire, disait en même temps école gratuite et laïque; mais au sein d'un peuple à gouvernement catholique comme dans Québec, ces termes "école obligatoire" équivalent à "fréquentation scolaire obligatoire", le choix de l'école demeurant libre. L'école obligatoire signifiant la fréquentation forcée de l'école de l'Etat serait aussi vexatoire que le monopole scolaire.

Si en 1943, la Législature de Québec a adopté, sur la recommandation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, la loi de la fréquentation scolaire obligatoire, c'est que l'un et l'autre corps étayaient leur thèse sur cette déclaration de Pie XI: "L'Etat peut exiger et dès lors faire en sorte que tous les citoyens aient un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique, qui, vu les conditions de notre temps, est vraiment requis par le bien commun."(1) C'est dans le but de promouvoir les intérêts des enfants et du système scolaire,

(1) "Instructions concernant la loi de la fréquentation scolaire obligatoire", p.3

que les promoteurs ont eu recours à cette force jusque là repoussée: "Les pertes d'ordre éducatif et économique résultant du manque d'assiduité sont donc considérables et méritent qu'on y remédie. Bien observée, la loi de la fréquentation obligatoire contribuera à diminuer les absences injustifiables et à relever le rendement général de notre système scolaire."(1). Qui n'admettra la solidité de ces motifs?

Point de familles, que nous sachions, qui se soient soulevées contre cette mesure. D'ailleurs, trop de négligents pouvaient battre leur coulpe pour avoir ainsi obligé l'Etat à leur ouvrir les yeux.

Que penser du ministère de l'Instruction publique? Personne n'ignore que le premier Surintendant de l'Instruction publique fut nommé en 1842: le Dr Meilleur. Il fut remplacé en 1855 par P.O. Chauveau. Mais en 1867, appelé à former le premier Cabinet sous la Confédération, celui-ci prit en même temps le titre de Ministre de l'Instruction publique. L'Honorable G.Ouimet le remplaça en 1873, comme Premier Ministre et Ministre de l'Instruction publique, abandonnant cette seconde charge l'année suivante à l'Honorable M.de Boucherville. En 1875, ce dernier abolit le ministère de l'Instruction publique et rétablit la charge de Surintendant, poste qu'occupe M.Ouimet jusqu'en 1895. Et depuis cette époque, soit

---

(1) "Instructions concernant la loi de la fréquentation scolaire obligatoire", p.4

52 ans, le Conseil de l'Instruction publique réorganise par M. de Boucherville a à sa tête un Surintendant.

Bien des progrès scolaires ont été accomplis sous le ministère comme sous la surintendance. Aujourd'hui, d'aucuns laissent entendre la possibilité de rétablir le ministère de l'Instruction publique. Nos écoles s'en porteraient-elles plus mal?

Les raisons qui entraînaient l'opposition à ce ministère chez M. Magnan et consorts sont loin de me paraître dénuées de sens: le premier Ministre (et cela se pratique dans nos provinces anglaises) choisit qui il lui plaît dans son cabinet, pour ministre de l'Instruction publique. Le danger réside dans ce choix qui pourrait être pitoyable, même franchement mauvais: répugne-t-il qu'il puisse arriver que pas un de ces membres ne soit suffisamment qualifié pour une charge aussi importante? Ainsi on exige que le Ministre de l'Agriculture ait des connaissances dans ce domaine; et quand il s'agit de l'éducation (instruction, morale et religion) ne conçoit-on pas qu'il soit opportun de donner un coup de barre sûr? Mais n'exagérons rien; il me semble qu'aujourd'hui où l'instruction sous toutes ses formes est suffisamment répandue, il est difficile de ne pas trouver parmi nos têtes dirigeantes, une compétence pédagogique.

Quant à l'autre raison invoquée par le groupe Magnan contre ce ministère: la politique entrant en jeu nuirait à la compréhension des problèmes scolaires-- il pourrait certes se

glisser quelques désavantages, en ce sens que les gouvernements, à cause de leur instabilité, empêcheraient peut-être l'esprit de suite, condition qui met à l'abri des réformes irréfléchies et des fluctuations trop fréquentes. La surintendance éloigne donc de toute influence politique et les comités ne changent pas avec le gouvernement.

On accuse M. Magnan d'être traditionaliste à outrance. S'il a tant tenu à conserver les lois scolaires existantes c'est par crainte d'ouvrir des brèches à un idéal national qui s'appuie sur le sentiment religieux, la fidélité aux traditions et l'amour du sol natal? S'il est vrai de dire que "Le meilleur criterium pour juger de la valeur d'un système scolaire réside dans le caractère et l'idéal, de ceux que ce système a formés", (Dr. Alington, directeur du fameux collège d'Eton) (1), notre province n'est sûrement pas la dernière du Dominion en valeur éducative.

Quant au ministère fédéral, on sait que cette création serait contraire au pacte fédératif qui décrète que l'éducation est du ressort de chaque province. Et d'ailleurs quelle imprudence ce serait pour notre minorité que de s'assimiler au grand tout canadien, alors qu'elle ne pourrait compter sur l'appui d'un ministre fédéral qui, comme dans la majorité des autres postes, serait de langue et de religion étrangères.

(1) C.-J. Magnan, "Eclairons la route", p.121.

Eternelle question que celle de l'uniformité des livres.

Si je ne m'abuse, M. Chauvin reproche à M. Magnan de n'être pas à la page. Il est intéressant de suivre dans l'Enseignement Primaire de 1893-1894, le compte-rendu d'une assemblée des instituteurs de la ville de Québec. M. Magnan, après avoir produit les avantages et les inconvénients de l'uniformité des livres, émet un doute: "Cette nouvelle loi serait-elle plus applicable que celle qui existe déjà et qui décrète l'uniformité par municipalité?" En ce temps-là donc la réalisation d'une uniformité classique, magnifique par elle-même, parut une utopie.

Mais en 1905 alors que les faux réformateurs proposèrent de mettre entre les mains des élèves de tout le pays les mêmes livres classiques, M. Magnan s'indigna et il avait raison: tous admettent, sans qu'il <sup>faillit</sup> se mettre en peine de le prouver, qu'un pays peuplé de deux races dont les besoins sont diamétralement opposés, ne peuvent se nourrir des mêmes idées, au risque de perdre, l'un ou l'autre leur homogénéité. D'ailleurs la constitution de 1867 respecte les droits de chaque province en matière scolaire.

En 1925, l'uniformité des livres est établie, du moins théoriquement, dans la ville de Québec tout comme elle l'était quelques années plus tôt à Montréal. En agissant ainsi, les commissions scolaires de ces villes se conformaient à une loi existant depuis 1890.

Si l'uniformité des livres par municipalité scolaire est fortement recommandable, l'uniformité des livres par toute la province n'a aucune chance de réussir, surtout à cause de la variété des besoins des régions: les centres commerciaux et les centres agricoles ou

industriels ont des besoins différents. "L'uniformité absolue des manuels scolaires est une utopie pédagogique." (1)

M. Chauvin ne rendrait pas justice à M. Magnan, s'il allait l'accuser de rejeter toute uniformité de manuels.

Enfin, à aucune page de sa revue, M. Magnan ne condamne les auteurs français pour le seul motif qu'ils ne partagent pas nos croyances religieuses. Les seuls ouvrages dont il nous recommande de nous défier, sont ceux qui ont été reconnus comme mauvais, par des juges compétents, et il n'est pas rare qu'alors il accompagne ses appréciations de témoignages solides. Ainsi quand il commente Lavis, Michelet, France, Bourget, Buissou, Gambetta, il n'y va pas à l'â peu près: le "Noel", de Paris, "L'ami du clergé", Godefroy, Léon Gautier, l'abbé Bethléem sont autant d'autorités compétentes qu'il a consultées. Parfois même M. Magnan nous cite des passages des ouvrages frelatés; comment, après lecture de certaines lignes de Gambetta ne pas conclure avec M. Magnan que "Gambetta n'a pas droit à l'admiration des catholiques". (2)

Est-ce si mesquin d'avoir écrit au sujet de Ferdinand Buissou: "Tour à tour professeur et député, Buissou a aussi présidé à la publication d'un Dictionnaire de Pédagogie paru en 1881. Et sous sa direction en 1911, cet ouvrage fut revu et augmenté sous le titre "Nouveau Dictionnaire de Pédagogie et d'Instruction primaire", qui renferme des choses intéressantes mais que nous devons consulter avec prudence. Cet énorme volume est rempli d'erreurs au point de vue doctrinal, et souvent le poison le plus subtil se déguise sous des fleurs attrayantes;

(1) C. → J. Magnan, "Ens. Pr." 1925-26, p. 210.  
 (2) Id., "Ens. Pr." 1932-33, p. 575.  
 (3) Id., "Ens. Pr." 1931-32, p. 473.

M.Magnan ne brûle donc pas tout, mais conseille la prudence.

La prudence! M.Magnan y fait encore appel auprès du corps enseignant, quand l'âme des enfants est menacée par le mauvais cinéma; et si depuis 1925, la province de Québec s'est donné un bureau de censure qui a mission de procéder à l'examen des bandes cinématographiques que l'on veut projeter sur les écrans dressés en territoire québécois, n'est-ce pas dû aux protestations et aux démarches d'hommes de la qualité de M.Magnan? C'est encore par le personnel enseignant que l'Enseignement Primaire atteignait les enfants dont les parents étaient trop insouciants à cet égard: "Dans ces salles obscures de vues animées mal aérées et fréquentées par n'importe qui, où l'on fait passer sous les yeux de tous des scènes de vols, de meurtres, d'amour vulgaire ou infâme, la jeunesse perd vite sa pudeur, sa réserve, sa bonne éducation; la perversion du cœur et de l'esprit est le résultat de la nouvelle éducation reçue. Que les éducateurs au moins, fassent tout leur devoir à ce sujet." (1)

Vient la lutte pour la Tempérance. Comme Secrétaire de la section de l'Enseignement au congrès de Tempérance de Québec tenu du 31 août au 4 septembre 1910 et qui s'est occupé sérieusement de l'enseignement antialcoolique à l'école, au collège, dans la famille et dans la paroisse, M.Magnan publie dans l'Enseignement Primaire les vœux adoptés. Il serait intéressant d'en rappeler quelques-uns: 1<sup>o</sup>. "Que l'enseignement antialcoolique indirect, par des récits, lectures, dictées, rédactions, problèmes, chants, tableaux, cartes murales, etc., soit donné à tous les degrés de l'école primaire. 2<sup>o</sup>. "Que l'enseignement

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Enseignement Primaire 1916-17", p. 316.

antialcoolique direct, à l'aide du manuel Rousseau (Petit Catéchisme de Tempérance et de Tuberculose) soit donné une heure par semaine pendant la dernière année de chaque cours; 3<sup>e</sup>. Que dans toutes les écoles et les académies on établisse des Sociétés de Tempérance." (I)

Qu'en me permette d'ouvrir ici une courte parenthèse. Dans le but de détourner du vice de l'ivrognerie, l'Enseignement Primaire de 1905-06 présente à deux reprises la photo d'un ivrogne. Dans le premier cas, il s'agit d'une dictée portant sur la description de la figure repoussante du triste serviteur de Bacchus. Dans le second, on suggère (c'est du moins ce que j'en puis déduire par le développement), l'utilisation de la photo pour une rédaction sur l'ivrognerie.

Que le corps enseignant jette les yeux sur de pareilles photos, je n'y prévois aucune conséquence fâcheuse; mais qu'en mette ces mêmes portraits sous les yeux des jeunes élèves, je n'y souscris pas. La gravure est parfois aussi suggestive que la réalité. Rappelons-nous les Spartiates qui enivraient les ilotes afin que ce spectacle hideux dégoûtât à jamais leur progéniture du vice odieux. Vous m'objecterez que c'est plutôt le mal revêtu de faux atours qui séduit et non le mal nu. L'expérience est là pour prouver que même dans ce cas, les fils d'Adam peuvent manifester un penchant pour le fruit défendu.

L'enseignement positif est bien supérieur à l'enseignement négatif. Le portrait du jeune homme sobre présenté dans toute sa beauté aurait de beaucoup prévalu. Loin de moi la pensée d'incriminer M. Magnan qui, partout ailleurs, a prouvé que l'éducation doit être positive.

---

(I) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1910-11", p. 70.

Après la formation du cœur et de la volonté par l'éducation morale, l'Enseignement Primaire appuie fortement sur l'éducation religieuse. La première rend l'élève capable de se conduire lui-même; autrement dit, il devient un homme de devoir. Mais le devoir comprend les devoirs envers soi-même, envers autrui, envers Celui de qui il dépend entièrement: Dieu. La religion nous enseigne les liens qui nous rattachent à Dieu, tandis que la morale nous apprend nos devoirs.

Dans une appréciation d'un ouvrage de M<sup>g</sup> Lasnier intitulé "Pédagogie chrétienne", M. Magnan résume toute sa pensée au sujet de l'éducation chrétienne: "Si nous étions plus profondément convaincus que cet esprit de foi et de charité doit pénétrer tout l'ensemble de l'instruction et de l'éducation de sa lumière et de son onction, et rattacher de plus en plus l'âme des enfants au Verbe divin, qui est la voie, la vérité et la vie, combien nous veillerions avec plus de vigilance sur le dépôt précieux qui nous est confié: l'âme des enfants; combien nous aimerions la jeunesse en vue des combats qu'elle aura à livrer au cours de l'existence contre les erreurs de toutes sortes qui courent le monde. Le rôle de l'élève ainsi compris préviendrait de ces lâchetés, de ces défaillances qui affligent l'Eglise, et cela de la part de ses enfants réputés les plus instruits. En faisant passer dans le cœur et l'âme de nos enfants toute notre fierté catholique; en apprenant à la jeunesse que le titre de fils de l'Eglise de Rome est le plus beau qu'un homme puisse porter; nous préparerons de cette sorte une génération d'élite qui ne capitulera jamais devant les ennemis

---

du Christ et de la Patrie"(I)

D'ailleurs tout respire la religion dans l'Enseignement Primaire. Chaque numéro renferme dans la section pratique, ou une leçon de Catéchisme en bonne et due forme, ou la simple matière à l'enseignement religieux; dogme, morale ou culte - dont s'est chargé un prêtre zélé et compétent (l'abbé Lasfarges, l'abbé A. Magnan, l'abbé Kennell, Fideles, etc.); ou bien encore, il nous est donné de lire des faits tirés de la Bible, de l'Histoire de l'Eglise, ou de l'actualité, desquels les auteurs dégagent une règle de conduite. Dans la section pédagogie proprement dite, on trouve, se rapportant directement ou indirectement à l'enseignement religieux, des articles empruntés à des ouvrages de marque, comme le "Vade mecum du Catéchiste à l'école", par le chanoine Noël, ou des commentaires sur l'enseignement de la religion selon les Règlements du Comité catholique de la Province, de nombreuses appréciations par le Directeur de la revue ou par d'autres autorités, sur des ouvrages traitant de l'enseignement religieux; des communications d'évêques ou même du Saint-Père, comme c'est le cas pour l'Encyclique sur l'éducation de la jeunesse.

Parce que la revue intéresse aussi bien les parents que les instituteurs, M. Magnan s'avise, par exemple, de traiter un jour de L'éducation religieuse dans la famille". En professeur et en père de famille qui s'y connaît, il présente une page pratique de grande valeur: "Quand et comment se donne l'éducation religieuse à la maison? Le tout appuyé sur des faits produit la conviction, plus, entraîne la persuasion. Puis il finit sa leçon par un paragraphe digne d'un chrétien et d'un patriote qui a toujours présents à l'esprit ces deux

mets: "Dieu et Patrie". - "Mères canadiennes, dit-il, imitez nos grands mères qui songeaient d'abord à former l'âme chez chacun de leurs nombreux enfants. Elles voulaient en faire avant tout des enfants de Dieu. A cette fin, elles savaient ensemer leur âme d'une semence forte et féconde qui, en se développant, a opéré le miracle de la survivance de la nationalité canadienne-française." (1)

Les sujets de rédaction, les dictées, les textes d'analyse, etc., tout l'enseignement pratique en un mot est imprégné de religion, M. Magnan ne perdant pas de vue que tout petit chrétien doit franchir le seuil de l'école pour la vie avec l'Évangile dans le sang.

Que de pensées qui élèvent, qui prêchent la vertu, qui éclairent, qui consolent! Quelle habileté de la part de M. Magnan d'introduire dans sa revue des réflexions qu'il place en vedette à cause de leur importance; tels sont, par exemple, ces jugements portés par des libres-penseurs clairvoyants au sujet du Catéchisme: "Je n'entends pas qu'on puisse être vertueux sans religion; j'eus longtemps cette opinion trompeuse dont je suis bien désabusé." J.-J. Rousseau.

"J'ai tout lu, je n'ai rien trouvé qui valût une page de Catéchisme." Jouffroy, philosophe, libre-penseur.

"Ce n'est pas l'instruction qui moralise, c'est l'éducation religieuse." Victor Cousin.

"Pensez ce que vous voudrez des croyances confessionnelles, vous ne nierez pas que le Catéchisme est une invention de génie." Ferdinand Buisson (Manuel général de l'Instruction Publique.)

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1924-25, p. 278.

"C'est le défaut d'éducation religieuse qui a fait baisser le niveau de la moralité...L'éducation dite perfectionnée que nous donnons maintenant est insuffisante.Nous faisons fausse route.

"On ne peut le nier,l'idée religieuse constitue une force morale énorme."Docteur Championnière,criminaliste.

"Si l'en m'avait appris à connaître et à aimer le bon Dieu, je ne monterais pas aujourd'hui sur l'échafaud."Ravochoi,le jour de sa mort.(I)

M.Magnan nous intéresse aussi aux hommes de foi ardente, foi conservée ou reconquise:Coppée,Botrel,le Curé d'Ars,le Père Girard,Dom Besce,Ozanam,etc.,etc.Et quand il s'agit de certaines fêtes ou de certains mouvements religieux,nous trouvons dans l'Enseignement Primaire les renseignements voulus;ainsi du Congrès eucharistique de Montréal,de La semaine du Dimanche,de La semaine missionnaire à Joliette,de l'oeuvre des Retraites fermées,de l'Apostolat de la prière,de la campagne contre le blasphème,etc.

Ce qui frappe particulièrement chez le Directeur de l'Enseignement Primaire,c'est la soumission respectueuse,la confiance, l'amour sacré qu'il a toujours manifestés envers le Pape,le Clergé, l'Eglise en général.Il s'efforce d'ancrer dans les esprits la nécessité du pouvoir temporel des Papes qui ont été spoliés de leurs biens en 1870.Des écrits solides,à ce sujet,sont fréquemment empruntés à l'"Osservatore Romano".Ce sont autant de vérités sur lesquelles la gent enseignante et la gent écolière assez avancée doivent être

---

(I)C.-J.Magnan,"L'Ens.Pr.1935-36,"p.547.

renseignées d'une façon précise.

Lors des préparatifs à la célébration du Jubilé de Sa Sainteté Pie X, il avait dit: "C'est un devoir pour les instituteurs et les institutrices catholiques de faire prier les enfants aux intentions du Pape." (I)

Avec quelle respectueuse émotion, notre Directeur nous dérita-il une audience privée, en compagnie de son épouse, auprès du Saint-Père! Lisens ce passage: "A ce moment, Pie X nous invita avec douceur à nous lever. Je profitai de cette attention délicate afin d'expliquer plus facilement le but de ma revue et le rôle qu'elle s'efforce de remplir dans nos écoles. Jamais je n'oublierai l'air de contentement qui anima le regard du Saint-Père quand je lui dis que les écoles de la province de Québec étaient officiellement catholiques; que l'Eglise et l'Etat vivaient en paix dans cette province; que l'Enseignement Primaire, revue patronnée par mon Archevêque, et recommandée naguère par tous les évêques de la province siégeant au Conseil de l'Instruction Publique (Comité catholique), revue qui s'efforçait de faire aimer Jésus-Christ et son Vicaire par les trois cent mille enfants de nos écoles primaires, était distribué gratuitement par le gouvernement dans toutes les écoles catholiques. Mes paroles arrachèrent au Pape un très bien exprimant une si profonde satisfaction, que j<sup>e</sup> lui demandai spécialement de bénir ma revue, tous ses collaborateurs lecteurs et bienfaiteurs." - Puis pour finir son article: "Nous retraversâmes les grands salons, le cœur inondé de joie, les yeux humides de larmes bien douces: nous venions

---

(I) C. J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1907-08, p. 632

de vivre l'un des plus beaux moments de notre vie."(I)

Est-il étonnant qu'à la faveur de telle bénédiction, l'Enseignement Primaire ait vécu si longtemps sous la direction de notre incomparable apôtre et ait propagé jusque dans les coins les plus reculés de la province, la doctrine la plus sûre, la plus saine, la plus éducative qui soit?

De grandes réunions de protestations eurent lieu un peu partout dans l'univers catholique alors que le Saint-Père fut insulté publiquement à deux reprises au cours de l'an 1910. Après avoir rapporté la vérité concernant ces faits, M. Magnan, au cours d'une assemblée tenue à Québec s'écrie avec toute la sincérité dont son noble cœur est capable:

"Garder le silence, nous croiser les bras en une telle occasion, ce serait de la trahison. Les vrais catholiques se reconnaissent à l'amour qu'ils portent au Pape, Vicaire de Jésus-Christ, celui à qui le divin Maître a dit: Je suis avec toi. Le Pape, c'est le Père qui nous porte tous dans son cœur, c'est le Pilote qui nous guide vers le Port éternel. C'est donc le devoir de tous ceux qui ont tant soit peu le sens catholique de se réjouir des joies de ce Père, et aussi de s'attrister de ses épreuves.

"Ah! ce soir, chers compatriotes, n'est-ce pas que nous sympathisons avec le Saint-Père; n'est-ce pas que nous nous indignons aussi, à la pensée que cet auguste vieillard, qui porte en son âme

---

(I) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1909-10, p. 504.

toutes les promesses d'immortalité, qui répand à travers le monde la lumière qui éclaire et la bonté qui reconforte, qui est le représentant de Dieu sur terre, en un mot est l'objet d'insultes et de menaces dans cette ville éternelle dont chaque pierre, chaque ruine, chaque monument redisent les bienfaits et la grandeur du Christianisme.

"Ah! nous protestons de toutes nos forces et voulons que l'Italie sache que les Canadiens français, sujets britanniques, réprouvent le lâche silence de son gouvernement, qui manque à son devoir vis-à-vis la Papauté.

"Nous voulons aussi que le Saint-Père sache qu'il n'est pas seul à souffrir, qu'il n'est pas isolé, que les fils de Laval et de Champlain sent avec lui, et que, s'il le fallait, comme le firent si noblement les Croisés canadiens du siècle dernier, les fiers zouaves pontificaux, eh bien! que nous aussi nous volerions au secours du Chef de l'Eglise.

"Vive Pie X, Pontife et Roi!" (1)

Le retour des peuples (France, Angleterre, Espagne, Italie) vers la Rome du Pape est pour M. Magnan l'occasion d'une grande leçon d'histoire: "Sachons en profiter en nous montrant toujours dignes de notre beau titre de catholiques et obéissons fièrement aux enseignements du Père commun des fidèles et de ses représentants directs, les Evêques." (2)

La solution de la Question Romaine, en 1929, coïncidant

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1910-11, p. 132.  
(2) Id "L'Ens. Pr. 1919-20, p. 561.

avec la fête de Notre-Dame de Lourdes, veille du Couronnement du Pape, est pour M. Magnan l'objet d'une grande joie doublée d'admiration pour ce qu'il appelle un "vrai miracle de la Providence divine qui veille sur son Eglise." (1) c'est encore ici l'occasion d'instruire le personnel enseignant sur les accords du Latran.

Alors que le nom du Pape a paru inlassablement dans la presque totalité des numéros mensuels de la revue depuis qu'elle existe, soit pendant plus de cinquante ans, M. Magnan, à la veille de faire ses adieux à ses lecteurs évoque encore le souvenir du Saint-Père: "Parlons souvent à nos élèves du Successeur de saint Pierre; habituons-les à prier chaque jour pour Lui." (2)

Inutile de nous attarder sur les bons sentiments de M. Magnan envers le clergé en général. Comment aimer le Pape sans aimer les autres membres de l'Eglise enseignante? Il dit: "Respectons les évêques et les prêtres partout et toujours." (3)

Propagation de la doctrine chrétienne et catholique par l'enseignement religieux théorique et pratique, bons exemples, traits édifiants, discours, conseils, en un mot insufflation de cette même doctrine à travers la revue depuis sa naissance jusqu'à sa disparition momentanée; défense de cette même doctrine dans le cas d'attaque; tels étaient les soucis constants de celui qui a semblé n'avoir reçu une belle intelligence que pour la mettre entièrement au service de la bonne cause, celle de Dieu, de l'Eglise, de l'école catholique, et de cœur que pour aimer ardemment les sublinités dont il connaissait le

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1928-29", p. 448.  
(2) Id., "L'Ens. Pr. 1936-37", p. 414.  
(3) Id., "L'Ens. Pr. 1893-94", p. 212.

prix, de volonté que pour mener à bonne fin sa double entreprise d'extension du règne du Christ et de lutte contre toute entrave à ce règne. Veilà bien, je pense, de l'éducation religieuse idéale et digne d'un des plus grands apôtres qui se soient distingués sous le soleil.

Religion et Patrie! Veilà une alliance de mots et d'idées dont M. Magnan ne s'est jamais départi. Qui douterait d'ailleurs, que tous les éléments qui entrent dans la notion classique de la patrie et de la nation, à savoir, la famille, la race, la langue, les institutions, le territoire, etc., ne trouvent un puissant appui dans la doctrine chrétienne de l'Eglise? N'est-ce pas la religion catholique qui par l'influence qu'elle a exercée sur le monde pendant vingt siècles s'est constituée la gardienne, le soutien, la défense du mariage, base solide de la société familiale dont la race, la nation, la patrie ne sont qu'un prolongement progressif? Parce qu'elle prêche la justice et la charité, qu'elle étouffe les passions mauvaises, n'a-t-elle pas, en dépit des mauvaises volontés des réfractaires, assuré l'inviolabilité du territoire? Par là, la langue, les coutumes, les institutions nationales n'ont-elles pas été sauvegardées?

Dans quelle mesure l'Enseignement Primaire a-t-il prisé le patriotisme et l'a-t-il inoculé en quelque sorte dans les veines de ses lecteurs?

D'abord, ce fut une intention patriotique bien arrêtée qui dicta à M. Magnan l'attitude à prendre en 1898, pour la maintenir

---

jusqu'à la fin de sa vie."Nous voulons en faire l'oeuvre de notre vie, une oeuvre digne du Canada français"(1) avait-il dit en acceptant de son prédécesseur la revue dont il assumait la charge à ses propres frais."Dans l'accomplissement de cette grande tâche, nous éprouverons la satisfaction de faire un peu de bien à nos compatriotes en enseignant à la jeunesse le respect des traditions, la fidélité à l'Eglise, et la loyauté envers les gouvernants."(2)- Nous savons si M. le Rédacteur-en-chef fut fidèle au programme qu'il s'était tracé!

Comment a-t-il donc réussi à tenir en éveil l'idée du patriotisme et même l'a-t-il fait grandir dans l'âme de son pays, qui, malgré les flots agressifs qui plus d'une fois sont venus battre la citadelle nationale, a progressé sans cesse?

Quand M. Magnan parle religion ou morale, il parle souvent patriotisme; mais plus directement, quand il parle histoire et géographie. Que de suggestions, de conseils, de directives n'a-t-il pas communiqués pour que l'enseignement de ces matières portât tous ses fruits! En effet, que d'occasions la géographie ne fournit-elle pas de chanter le sol de la patrie, son étendue, son climat, ses richesses, ses incomparables beautés, au lieu de se contenter d'une nomenclature sèche d'accidents géographiques, de produits, de populations, etc.

Mais c'est l'histoire surtout qui offre matière à leçons d'excellent patriotisme. A part les récits des exploits de nos héros de guerre et l'étude des questions politiques, il y a surtout les belles pages écrites par la charrue et la faux, et qui ne sont pas les

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1897-98", p. 84.  
 (2) Id, ibid, p. 99.

meindres en valeur formatrice. C'est ce que M. Magnan a très bien compris, quand il a présenté des articles intitulés : Agriculture et Patrie - La désertion des campagnes - Mission de l'école rurale - Restons dans Québec, berceau de notre race - Protégeons nos forêts., etc.

Parler des savants et des hommes de lettres qui ont illustré notre pays, des éducateurs qui l'ont formé, des ouvriers qui l'ont bâti, des industriels et des commerçants qui l'ont enrichi, offre encore un champ vaste et varié à de substantielles leçons de patriotisme, et l'Enseignement Primaire en fait foi.

M. Magnan s'est donné la peine de préparer lui-même des leçons d'histoire et des causeries qui pourraient constituer un épais volume puisqu'elles embrassent les deux dominations française et anglaise et qu'elles sont accompagnées d'illustrations qui les rendent plus saisissantes, plus pénétrantes, plus assimilables.

Tout enseignement, d'après les traités de pédagogie, doit indirectement contribuer à la formation patriotique. Celui du français surtout, en faisant voir les beautés de notre langue maternelle, en inspirera le plus religieux respect. Aussi M. Magnan insiste-t-il sur le bon parler, dans des pages intitulées : Parlons bien - De la correction du langage, - Anglicismes, - Refrancisons nos campagnes, - Parlons mieux, - Lisons bien, - La diction à l'école; etc. Des textes de dictée, d'analyse, de rédaction, sont maintes fois puisés dans notre histoire.

Un moyen bien pratique de susciter l'amour de la patrie dans

le cœur des élèves, c'est, pour le maître, d'être bien au courant de tout ce qui se passe d'important dans le pays et de ne pas manquer d'en entretenir les élèves. M. Magnan n'ignore pas l'efficacité de ce procédé. De crainte que les instituteurs ou les institutrices, faute de loisirs, ne soient pas suffisamment renseignés sur les questions d'actualité, l'Enseignement Primaire leur fait part des lectures de son Directeur ou des randonnées de ce dernier à travers les milieux cultivés.

Que dire des discours étoffés de M. Magnan sur des sujets patriotiques à l'occasion des grands anniversaires! Mentionnons entr'autres: Comment cultiver le sentiment national à l'école, discours débité à la réunion annuelle de l'Association d'Education du Dominion, à Ottawa, le 15 août 1901, qui lui valut des félicitations de l'"Educational Monthly" de Toronto; Enseignement du français dans Québec, mémoire présenté à la section pédagogique du premier Congrès de la langue française au Canada, dans lequel l'orateur, statistiques en main, prouve péremptoirement que le nombre des illettrés va diminuant, malgré l'augmentation de la population; La Saint-Jean-Baptiste prononcé au premier dîner-causerie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à l'Hôtel Saint-Roch, le 12 mai 1924, où il fait l'historique de cette Société et parle des luttes existantes; Un professeur de confiance nationale et d'énergie patriotique (centenaire d'Antoine-Gérin-Lajoie); A Jacques Cartier, découvreur du Canada, à l'occasion du dévoilement du monument Jacques Cartier à Québec, le 17 octobre 1926; Le Patriotisme régional, au Congrès des instituteurs tenu aux

Trois-Rivières, le 4 juillet 1934; etc., etc., sans compter les discours conférences, articles patriotiques des collaborateurs ou autres.

Il y a encore les visites aux monuments historiques, les érections et dévoilements de monuments, auxquels M. Magnan intéresse son personnel et pour lesquels il sollicite parfois une faible aumône. Les monuments Champlain, Labelle, Crémazie, Cartier, Laval, Lavérendrye, Hébert, Taschereau ont tour à tour été l'objet de grandes manifestations.

Les élèves mis ainsi au courant des divers mouvements religieux, nationaux, politiques, municipaux, éducationnels, commerciaux, industriels, apprendront à s'intéresser à tout ce qui regarde le progrès de leur patrie.

Mais il convient de mettre nos élèves en garde contre le chauvinisme, et M. Magnan en a tenu compte. Sans doute s'est-il plaint de l'impérialisme outré et en a-t-il indiqué les dangers, mais aussi il a, à l'occasion, prêché le respect et l'attachement à la Couronne britannique. A l'époque des guerres de la Grande-Bretagne, il a encouragé l'achat des timbres d'épargne de guerre; il a parlé avec force éloges de notre Gracieuse Souveraine, Victoria Ière; il a loué la largeur d'esprit de Son Altesse Royale, le Prince de Galles, qui, au cours d'une visite au Canada, répondit en français aux adresses françaises qui lui furent présentées en 1919 à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières, etc. Aux grandes dates de couronnements de nos rois, ou de leurs jubilés (25e anniversaire de l'accession au trône de George V),

la revue présente avec des hommages et des vœux les photos des souverains.

Quant à la place de l'anglais dans nos écoles, il reconnaît qu'elle doit occuper une place convenable, mais non le même rang que le français: "L'enseignement de l'anglais est en honneur dans nos écoles primaires supérieures, dit-il, et c'est tant mieux. Les élèves de ces écoles apprennent à parler et à écrire cette langue assez correctement. Aussi, la connaissance des deux langues officielles du pays donne une supériorité reconnue à la jeunesse canadienne-française sur la jeunesse canadienne-anglaise." (1) Voilà qui manifeste une louable largeur de vues, il me semble.

Tant de querelles ont battu en brèche les écoles de Québec, relativement à l'étude de l'anglais que nous nous demandons encore si l'on satisfait présentement aux exigences du temps.

C'est avec raison que M. Victor Barbeau note dans "Mesure de notre taille" que les Canadiens français unilingues n'occupent en général que des places de 2e ou de 3e ordre dans les finances, l'industrie, le commerce. Ces faits, ainsi que les relations devenues indispensables avec nos voisins des Etats-Unis et même de la majorité du Canada aujourd'hui peuplé d'Anglais, les commodités du voyage devenu à cause de ses moyens faciles de transport presque aussi fréquent dans les centres ruraux que dans les centres urbains, la vulgarisation de la radio dont les émissions en langue seconde prédominent, ont engagé nos administrateurs à exiger partout dans la

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1913-14", p. 188.

Province l'étude de l'anglais.

J'ajouterais, m'appuyant sur des penseurs comme Henri Bourassa et Édouard Pentpetit qu'une étude aussi poussée que possible de l'anglais, tout en nous créant une supériorité au pays, contribuera à nous assurer la victoire, à expliquer nos attitudes et à justifier nos méthodes; nous permettra de tirer de l'anglais une discipline, deviendra la source de nouvelles clartés, aidera, s'il est poursuivi jusque dans l'étude des nuances anglaises, à la défense de notre langue. Le danger, d'après M. Montpetit, serait de se contenter d'un anglais ramassé au hasard de la rue. Ainsi voudrait-il que tout en ne fournissant que des éléments, l'école primaire fît que ces éléments (et ce me semble très sensé) soient de bon aloi et en conformité avec les principes essentiels de la langue anglaise.

Mais quand commencer cette étude? Voilà le point sensible, celui qui suscite le plus d'antagonisme chez nous. M. l'abbé O. Maurice, ancien visiteur des écoles catholiques de Montréal, a présenté un mémoire magistral sur la grande question du bilinguisme scolaire québécois. Après avoir étudié ce qui se fait ailleurs, en Europe principalement, il conclut que l'on ne doit commencer cette spécialisation qu'en 4<sup>e</sup> année. Ses raisons principales se ramènent à celles-ci: Le bilinguisme intégral chez les commençants, c'est-à-dire à l'âge de la constitution progressive du langage cause des dommages au développement normal de l'esprit - et il exerce une influence néfaste sur la langue maternelle. Ces motifs me paraissent très logiques

dans le cas des milieux monolingues de notre province.

Chez les enfants qui, à la maison, ont appris à parler à peu près également le français et l'anglais, l'enseignement bilingue, dès les premières années de scolarité ne retarde aucunement le développement intellectuel. C'est du moins ce qu'enseigne le R. P. R. Lameureux, O. M. I., Principal de l'École normale de l'Université d'Ottawa, dans sa conférence sur le bilinguisme. Des enquêtes sérieuses menées en Europe et en Afrique ont prouvé que l'étude simultanée des deux langues, moyennant certaines conditions, n'offre aucun inconvénient mental. Le cas d'un bon nombre des nôtres dans nos provinces anglaises canadiennes et aux États-Unis corrobore la conclusion tirée de ces enquêtes.

On objectera qu'un trop grand nombre de Canadiens français ont sacrifié leur langue maternelle avec tous les biens précieux dont elle est la gardienne. De tels malheurs se sont produits parce que l'enseignement attachait une égale importance aux deux langues chez de trop jeunes élèves enregistrés comme unilingues; parce que, à l'école comme dans la famille ou dans la société, l'enfant n'entendait que des résonances anglaises; parce qu'il ne pouvait se défaire d'un contact purement anglais et surtout protestant. Sont donc dans l'erreur les chefs de famille qui jettent inconsidérément leurs jeunes enfants dans un milieu anglais sous prétexte de leur faire apprendre la langue de nos conquérants.

Il est reconnu que la faiblesse de nos petits québécois en langue seconde provient surtout du peu de relations qu'ils

entretiennent avec leurs compagnons de langue anglaise en déjeûners des classes: lacune qui se comblera avec le temps et le doigté.

En tout cas, les Officiers de l'Instruction publique de notre Province ont prouvé qu'ils s'intéressent de très près à la grosse question du bilinguisme et qu'ils sont disposés à ne reculer devant aucun sacrifice pour le triomphe de la cause scolaire.

Après avoir exposé les principes qui doivent guider l'instituteur ou l'institutrice dans l'éducation du sentiment national, M. Magnan parle de déploiements du drapeau du pays, celui du Canada catholique et français (le drapeau Carillon Sacré-Cœur), de chants patriotiques, de gravures historiques sur les murs de classes ou sur les cahiers, de bibliographie où il vante les livres scolaires ou autres qui parlent des nôtres.

On m'excusera, si je traduis ici en peu de mots ce qui m'afflige. Je ne sais si les nôtres m'approuveront, ou plutôt, si j'en juge par l'actualité, j'incline à croire que je n'enlèverai pas la majorité des suffrages. Eh bien! voici: la province de Québec est en voie de se donner un drapeau, car elle est lasse, avec raison d'attendre la décision du fédéral qui la remet peut-être aux calendes grecques. Il semble alors que nous n'ayons jamais arboré de drapeau qui nous appartienne en propre! Le drapeau Carillon-Sacré-Cœur lancé en 1903 et offert au public conquit la faveur populaire, de sorte qu'il était convenu, depuis ce temps, de le regarder comme l'emblème du Canada français. En 1929, ce drapeau devint aussi celui de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Pourquoi aujourd'hui, fait-on abstraction du Sacré-Coeur? Notre province n'est-elle pas avant tout catholique et française? Puisque les lis nous rappellent la France, la croix blanche sur champ d'azur le drapeau qui claquait au mât du Don de Dieu de Champlain; puisque, de plus, le Sacré-Coeur qui exprimait à sainte Marguerite-Marie le désir de voir son effigie sur les étendards français ne fut jamais écouté, ni de la monarchie, ni de l'empire, ni de la république, ne conviendrait-il pas que les enfants réparassent l'impiété de leur mère en adoptant à jamais le noble symbole de leur fidélité à la foi catholique?

Supprimer le Sacré-Coeur à cette époque tourmentée par le communisme, n'est-ce pas grave imprudence? n'est-ce pas geste d'indifférence religieuse? Qu'avons-nous de mieux à faire que de ne jamais séparer ces deux mots: Dieu et Patrie? Puisse le drapeau Carillon-Sacré-Coeur conquérir un jour la faveur de tous!

Je ne puis passer sous silence que le Directeur de l'Enseignement Primaire professait un culte prononcé pour les vieilles choses. C'était un moyen de plus qu'il suggérait pour rendre notre enseignement vivant, intéressant. Tout ce qui a vieilli a une histoire, et souvent une histoire captivante. Vieilles églises, vieilles maisons d'écoles, vieilles maisons de pionniers, vieux manuels, vieux documents, vieux cantiques, vieilles ardoises, vieilles horloges, vieilles statues, etc, sont autant de reliques

sur lesquelles M.Magnan projette des feux comme pour nous engager à marcher fidèlement sur les traces de nos ancêtres, tous croyants, tous vaillants, en communiant aux idées, aux sentiments, aux vertus, qui les firent si nobles, si beaux, si grands!

Comme la famille est la cellule de la société, et qu'il importe de faire de l'enfant un être sociable devant passer sa vie avec ses semblables, M.Magnan ne manque pas, dans sa chère revue, d'appuyer sur les rouages d'une ~~vie~~ vie de famille bien comprise. C'est ainsi qu'au cours de la semaine sociale de Montréal en août 1923, notre conférencier traita des "Relations des époux, des devoirs des parents envers leurs enfants, des devoirs des parents et des enfants envers les grands-parents." Bonté, dignité, amabilité, fermeté, justice, impartialité, charité et piété, expliquant tour à tour la mise en valeur des deux forteresses qui protègent le domaine familial: l'Autorité et le Respect." "La vie familiale dont je viens de tracer le tableau", dit M.Magnan "c'est celle de nos ancêtres, c'est aussi celle de nos pères et je souhaite que ce soit celle de nos fils." (1)

Rappelons encore une autre conférence intitulée "De la préparation à la vie familiale- Le rôle de la famille- Le rôle de l'école" prononcée à la Semaine Sociale de Joliette, le lundi, 8 juillet, 1935. Cette fois, M.Magnan soutient que la préparation

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1923-24, p.329

des futurs parents à leurs devoirs d'état s'impose non après le mariage, mais avant." C'est à l'aurore de leur vie que l'homme et la femme reçoivent en leur intelligence et en leur coeur, ces premiers enseignements dont l'empreinte reste ineffaçable." (2) C'est donc d'abord au foyer, puis à l'école que se formeront les hommes et les femmes de demain. Mais d'où ces premières notions s'inspireront-elles? Des sources de piété chrétienne, de bien-séance et de politesse, du bon exemple surtout, ce "grand levier de l'éducation familiale."(2). Et M.Magnan touche quelques faiblesses de l'éducation moderne sur le chapitre de la préparation au mariage, telles que les fréquentations. Enfin, il montre aux éducateurs la possibilité de créer une atmosphère de vie familiale pratique dans les différentes branches de l'enseignement.

On sait tout ce que contient l'Enseignement Primaire sur le civisme, dont la matière a constitué plusieurs manuels scolaires de plus en plus complets et adaptés aux différents cours. Pourquoi accorder tant d'attention à une matière à propos de laquelle M. Magnan disait que "nous allons tout droit à l'incroyance politique, aussi dangereuse dans un sens, que l'incroyance religieuse"?(3). Il faut apprendre aux élèves leurs futurs devoirs d'électeurs, de citoyens, enseigne-t-il, car "à côté du patriotisme chanté par les Crémazie et les Fréchette, il y a place pour le patriotisme raisonné

(1) C.J.Magnan: L'Ens.Pr. 1935-6, p.159

(2) C.J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1935-36, p.160

(3) C.J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1891- 2, p.53

qui prend sa source dans l'urne électorale." (1) M.Magnan ne manque pas de mentionner les droits de l'électeur, par exemple: nommer le conseiller municipal, le marguillier de la paroisse, le commissaire d'écoles, le député provincial, le député fédéral. "A un moment donné", dit M.Magnan, "la bonne administration locale, la paix religieuse dans la paroisse, la gouverne des écoles, les destinées de la province, les intérêts fédéraux, le fonctionnement des lois sommaires, enfin, l'honneur et la vie même des personnes dépendent de l'intelligence, de l'honnêteté et des connaissances de l'électeur. En vertu de la constitution canadienne, les électeurs sont indirectement mais absolument maîtres de tout ce qui touche de près ou de loin aux intérêts les plus chers de l'Eglise et de la Patrie. Ce pouvoir gigantesque est une arme de salut entre les mains du contribuable éclairé, mais il devient une arme de malheur quand on le confie à des ignorants." (2) J'ajouterai: et à des malfaisants. En nos temps communistes, nous pesons plus que jamais la nécessité d'une élection honnête. N'est-ce pas surtout parce que la France s'était donné un gouvernement franc-maçon, athée, ou communiste qu'elle s'est effondrée si pitoyablement et s'est creusé un abîme dont il ne semble pas qu'elle puisse se relever normalement. Et fallait-il qu'un peuple fût dégénéré pour s'être choisi d'aussi vils chefs!

---

(1) E.J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1891-2, p.54

(2) E.J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1905-6, p.129

C'est un fait: les pires doctrines antisocialistes exercent leurs ravages tous les jours au sein même des plus saines populations, que dis-je? chez nous, en plein coeur du Québec foncièrement catholique. Pour Montréal, la ville aux cent clochers, n'avons-nous pas assez frémi, en ces derniers temps, au sujet de l'élection du remplaçant du trop célèbre Fred Rose, fils de Staline? On a vu alors, au granddésespoir du parti communiste, des religieuses cloîtrées aller déposer leur vote. On s'est récrié contre l'attitude de Son Excellence Mgr l'Archevêque qui avait dicté à ces religieuses leur devoir en une aussi grave circonstance. Que conclure, sinon que tout électeur consciencieux est tenu de voter chaque fois qu'il s'agit d'assurer la cause du bien moral. Ainsi l'Instruction civique n'exige plus que jamais une place importante dans nos programmes scolaires.

M.Magnan était d'avis qu'on commençât les leçons de civisme au stage moyen du cours primaire, alors que les élèves sont âgés d'une dizaine d'années, et que cet enseignement se donât une fois par semaine. Quand on sait que ces théories furent soumises et approuvées par les plus hautes autorités religieuses et civiles, on n'a qu'à s'incliner et à reconnaître les hauts services que l'on attend de pareil enseignement.

Les conceptions de M.Magnan sur l'instituteur et l'inspecteur d'écoles; ses préoccupations constantes d'étendre leurs

horizons et par là atteindre l'enfant dont il avait à coeur l'éducation totale, en vue de préparer à l'Eglise et à l'Etat, des sujets intègres et tout dévoués aux causes religieuses, sociales et patriotiques: voilà le résumé de l'oeuvre féconde qu'a laissée à sa postérité, notre infatigable apôtre.

Forcée de nous limiter, nous taisons ici, quitte à nous reprendre quelque peu dans les 2e et 3e parties de notre travail, certaines idées justes de M.Magnan. Que ne devons-nous pas, nous du Québec, à cet ardent défenseur qui a contribué à la sauvegarde et au perfectionnement de nos écoles confessionnelles!

C'est donc dans toute sa beauté d'éducateur-apôtre que nous avons tenté de faire voir l'âme clairvoyante, droite, humble, généreuse et enthousiaste de M.Magnan! Hélas! dans l'impuissance de nos modestes ressources, nous avouons n'avoir pas fait justice à cette incomparable figure, bien à nous, du Canada français. Puissions-nous avoir ravivé d'aussi nobles traits! De Là-Haut, celui dont nous avons voulu ressusciter le souvenir de l'Oeuvre gigantesque de "L'Enseignement Primaire", voudra bien sourire à notre sincérité, au bon vouloir de notre coeur!

Le spectacle de cette lampe ardente qui, pour le bonheur de ses compatriotes, brûlait sans se consumer, devrait être constamment présenté à la société et particulièrement à la portion choisie des éducateurs et des éducatrices de notre pays et de tous les pays!

Ils apprendraient, à la faveur d'aussi fidèles clartés ce qui fait les grandes vies. "Quod isti et istae, cur non ego? "

Devenus par la force de l'imitation d'autres flambeaux conducteurs, ils sauraient piloter à travers les sinueux sentiers de la vie, les âmes d'enfants commises à leur garde.

Rayonner sans rien perdre de sa chaleur et de sa clarté: tel est le privilège de tous ceux qui s'approchent de l'enfance avec un coeur affectueux et dévoué. Quelle joie de vivre sans vieillir! Jeunesse d'âme et de coeur, jeunesse de sensibilité, d'imagination et de langage, jeunesse conservée même souvent jusque sous les cheveux blancs; (Comme M. Magnan): c'est à ces signes que se reconnaît, à ne pas s'y méprendre, l'homme de bien, l'éducateur apôtre, qui se donne sans compter.

DEUXIEME PARTIE

L'AMI DES PAUVRES.

## DEUXIEME PARTIE

### L'AMI DES PAUVRES.

#### CHAPITRE I

##### EVEIL DE LA CHARITE. PREMIERS ELANS.

Permettez-moi de vous décrire sommairement la fresque du florentin Giotto, à Padoue, fresque dont j'ai présentement l'image sous les yeux. En plein centre d'un cercle dont les contours s'effacent aux extrémités verticales, se détache, sur un fond à panneau sobrement moulé, une femme élégante dans sa robe aux larges plis flottants. De sa tête auréolée s'échappent trois flammes formant triangle. La main gauche, dans un geste d'offrande, tient un coeur que Dieu partiellement visible reçoit des deux mains, tandis que dans sa main droite, la gracieuse femme porte un plateau de fruits. A ses pieds sont répandus des trésors qui témoignent de son empressement à secourir le prochain. Vous l'avez reconnue : C'est la CHARITE.

Le croiriez-vous? Celui dont la principale occupation pendant soixante ans a été l'oeuvre de l'éducation, a encore trouvé le moyen de se pencher vers les pauvres.

D'où viennent ces élans de désintéressement? Tout ce que nous admirons chez notre héros est d'abord dû aux inspirations de

la grâce, et il semble juste de dire qu'il profita de toutes les occasions qui s'offraient de pratiquer la charité.

C'est surtout au premier Patronage de Québec, comme professeur de 1884 à 1887, que M.Magnan entendit l'appel en faveur de l'indigence et qu'il y répondit généreusement. Quel bonheur! Il pourra déjà pratiquer sur une haute échelle, une vertu éminemment sociale! Non seulement M.Magnan dispensera à ses élèves les trésors de la science, mais il affectionnera particulièrement cette classe de déshérités dont la Saint-Vincent-de-Paul faisait grand cas au Patro, où elle avait établi son quartier général.

En dehors des heures de classe, M.Magnan s'intéresse de près à ses jeunes élèves. Ainsi, tous les vendredis, de quatre à cinq heures, il se fait coiffeur bénévole: on admet sans peine que ce nettoyage n'est pas un luxe; mais comme il y a de la beauté dans cette action ordinaire en apparence! comme elle doit réjouir celui qui l'accomplit et toucher le coeur de Dieu!

Un jour, à la demande d'une vieille demoiselle quêteuse, Mlle Dorval, il fit vingt voyages de la chaussée à la cave pour entasser les "grosses" légumes recueillis chez les épiciers de la place. L'oubli complet que faisait d'elle-même cette bienfaitrice qui, en 1922, célébrait ses noces d'or comme quêteuse du Patronage, fut pour le jeune homme un exemple émouvant et entraînant. Les cris, les acclamations des petits saluant l'arrivée de leur chère vieille amie, avaient impressionné au plus haut point l'instituteur

qui, cet après-midi là avait sacrifié sa promenade sur l'historique chemin Sainte-Foye; "Mais je ne le regrettai pas, dit-il, car j'avais compris ce que c'était que le vrai dévouement; j'avais rencontré sur ma route, ce soir-là, et pour ne l'oublier jamais, la personnification vivante de la Charité." (1) Il fallait que le jeune maître laïque fût compréhensif de Bien et de Beau moral pour subir l'emprise d'édification de cette demoiselle, qui quêtait partout dans la campagne comme dans la ville avec un égal et aimable sans-gêne et qui, dans sa tendre piété, ne trouvait pas trop d'assister régulièrement à deux messes, le matin, dans la chapelle du Patronage.

Peu à peu, grâce sans doute au contact avec les Frères de Saint-Vincent-de-Paul et aussi aux lectures des faits et gestes des apôtres des pauvres, tels que Ozanam, Painchaud, Gauthier, Muir, Smith, Hamel, M.Magnan s'échauffe si bien que le 15 mars, 1891, il réunit autour des deux Frères en charge du Patro, une douzaine de jeunes gens désireux d'offrir les ressources de leurs bras et de leurs coeurs aux nécessiteux de Québec. Ainsi la première Conférence de jeunes était fondée au Canada et elle le devait à l'initiative de son Président, M.C-J.Magnan. Cet exemple sera bientôt suivi dans la vieille capitale, ainsi qu'aux Trois-Rivières, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, etc.

---

(1) C.-J. Magnan, "Une héroïne de la Charité, p.13

L'oeuvre de la Saint-Vincent de Paul grandit si bien qu'au cinquante-tenaire de la fondation de la Société en territoire canadien, en 1897, le Conseil Supérieur groupait sous sa juridiction six Conseils particuliers, dénombrant 104 Conférences et 4677 membres en activité. C'est à M.Magnan, qu'en cette circonstance, revint l'honneur de la présentation du rapport général. Souvent citée en modèle, la Conférence de Jésus-Ouvrier dut se résigner à perdre son chef et fondateur, M.Magnan, appelé à la présidence du Conseil particulier de Québec. Là encore le chef d'équipe fut un modèle de charité dans le goût des véritables fils de saint-Vincent-de-Paul. L'assiduité aux séances de la Conférence, la visite régulière des pauvres, les aumônes généreuses, en un mot l'harmonie parfaite de la conduite de M. Magnan avec ses paroles marquées au coin de la prudence, de l'honnêteté, de l'amour des pauvres, gagnèrent au Président du Conseil Particulier de Québec, l'estime profonde et la confiance entière de ses Confrères. Aux fêtes du Jubilé épiscopal de Sa Sainteté Pie X, c'est M.Magnan que le Conseil Supérieur de Québec délégua pour représenter le Canada. Comme on était en pleins pourparlers au sujet de la construction d'un second Patronage dans la ville, M. Magnan se chargea de présenter au Saint Père pour le faire approuver et bénir, le plan du nouvel immeuble. Le Patronage Laval est inauguré en mars 1910.

Au décès de Narcisse Hamel en 1911, le choix du Conseil Supérieur pour la haute direction de la Saint-Vincent-de-Paul au pays, tomba sur M.Magnan, poste que celui-ci occupera avec honneur jusqu'à sa mort en 1942.

"Vivere non vivere, sed valere"; ce qui revient à dire: ce n'est pas l'existence elle-même qui compte, mais l'emploi qu'on en fait. Aussi M.Magnan nous a-t-il prouvé de façon concrète combien chez lui la foi avait été le flambeau de toute sa vie égale et belle; avec quelle générosité il sut se mettre tout entier au service de son prochain! C'est dire qu'il a vécu de la charité, orientant tous ses efforts vers l'aide aux déshérités de la fortune. Non content de brûler lui-même de cette vertu divine sans laquelle, comme dit saint Paul, on n'est "qu'un airain sonnante et une cymbale retentissante", notre apôtre des humbles voulut communiquer à tous ceux qu'il pouvait atteindre le zèle dont son cœur était dévoré.

## CHAPITRE II

### "L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE" ET LA CHARITE.

Dans la première partie de ce travail nous avons pris contact avec l'oeuvre gigantesque de M.Magnan, "L'Enseignement Primaire", mais il a fallu nous limiter; j'ai cru qu'il ne mériterait pas d'ajouter ici, puisque nous allons faire voir en M.Magnan l'Ami des pauvres, que cette même revue pédagogique intéressait ses nombreux lecteurs à ce que M.Magnan chérissait le plus après l'éducation: la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Autant dire tout de suite que "L'Enseignement Primaire" est saturé de charité: invitation constante à imprégner l'enseignement, de compassion pour les malheureux. Pensées, poésies, dictées, rédactions, lectures à parfums altruistes, émaillent la partie pratique de la revue.

Puis ce sont des communications diverses, comme par exemple, des appels en faveur de mouvements de secours, le relevé de dates mémorables, la reproduction de conférences sur la charité, etc.

On est particulièrement charmé de la conférence donnée par M.Magnan à la séance de clôture de la Semaine Sociale d'Ottawa en septembre 1922. Traitant du rôle social de la

charité, M. Magnan fait d'abord remarquer que le grand Pape Léon XIII, commentant les devoirs mutuels du travail et du capital, mettait à la base de ces devoirs la justice. A la justice doit s'allier l'amitié. Mais ces deux vertus seraient précaires, selon l'illustre Pontife, si elles ne s'appuyaient sur l'amour, la charité fraternelle, charité vraiment surnaturelle qui commande d'aimer Dieu et le prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu.

M. Magnan dit bien: "Voilà donc la vraie source de la paix sociale: la charité, qui seule peut maintenir les liens de la société et de la paix entre les nations comme entre les individus.(1) Qui saurait mieux le dire que ceux qui ont assisté aux grands conflits mondiaux de 1914 et 1939; n'est-ce pas l'ambition, le mépris du premier des préceptes divins, qui ont mené les peuples à la destruction? Aurait-on couru aux armes si l'on s'était aimés comme de véritables frères rachetés par le même sang du Christ, destinés aux mêmes gloires éternelles?

N'est-ce pas encore parce qu'ils se moquent de la vertu de charité dans les lois gouvernementales que les hommes d'Etat sont impuissants à assurer la concorde au sein des populations, dont l'origine, les coutumes, le culte, sont identiques? N'est-il pas regrettable qu'ici, au Canada, jadis si chrétien, il ne se trouve, par exemple, qu'une province (la nôtre), pour protéger les droits

(1) C.J. Magnan, "L'Ens.Pr. 1922-23, p.84

de l'Eglise relativement au mariage? N'est-ce pas la famille qui est sacrifiée, et avec elle la société, par ces innombrables permis de divorce accordés actuellement deux fois sur trois aux États-Unis et dans une très forte proportion un peu partout?

Le remède à toute désunion, M. Magnan l'a démontré: c'est la Charité telle que décrite par le Christ; celle qui "ne s'irrite pas, ne se recherche pas, n'envie rien, ne met sa joie qu'en Dieu, rapporte tout à Dieu." (1) Ce qui amène le Conférencier à présenter la Société Saint-Vincent de Paul comme un élément de paix sociale. Le but de cette société est le bien spirituel des âmes tant de ceux qui donnent que de ceux qui reçoivent. L'aumône matérielle n'est donc qu'un moyen pour y arriver; aussi est-elle le principal devoir de celui qui possède.

Les Papes Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, Pie X ont saisi toute la portée du rôle des Conférences de Saint-Vincent de Paul et ils n'ont jamais cessé d'encourager les activités de cette société qui leur paraissait être la continuation de la mission divine confiée aux soixante-douze disciples des douze apôtres évangélistes.

"Mes fils, mes fils, je vous sacre chevaliers de J.-C. Le monde ne croit plus à la prédication, au sacerdoce; mais

---

(1) Billet, "L'Imitation de J.-C. p.38

il croit à la charité; prêchez la vérité par la charité." (1)  
 Ce témoignage de Pie IX à M.Baudon, l'un des Présidents généraux de la Société Saint-Vincent de Paul à Paris, démontre bien le caractère apostolique de la charité, Mais le moyen par lequel les Confrères de la dite Société exercent cet apostolat, on l'a dit, c'est l'aumône. Est-ce à dire que l'aumône doit favoriser le vice de ceux qui, capables de pourvoir à la subsistance de leurs familles, préfèrent, en s'abandonnant à la fainéantise, à la boisson ou au libertinage, abuser des secours de cette Société de bienfaisance? Il est sûr que celle-ci, poursuivant un but de sanctification, n'entend nullement encourager le péché. Les membres ont prévu ces malheureux cas, et s'appuyant sur la prudence humaine, ils s'efforcent, tout en assistant les victimes innocentes de telles irrégularités, de ramener les coupables dans la voie du devoir; pour cela, ils font appel à la raison et au coeur, puis à la force civile, de sorte que la Société ne secourt que ceux qui sont vraiment incapables de s'aider, et cela, jusqu'à ce que leurs conditions se soient améliorées.

Quelle impression laisse en vous cette prière récitée à la fin de chaque réunion des Confrères: "Très clément Jésus, qui avez suscité dans votre Eglise, en la personne du bienheureux Vincent de Paul, un apôtre de votre brûlante Charité, répandez la même ardeur charitable sur vos serviteurs, afin que par amour

"Rapport du C.S.C. pour les années 1921-23, p.150

pour Vous, ils donnent de tout leur coeur aux pauvres ce qu'ils possèdent, et finissent par se donner eux-mêmes; vous qui, avec Dieu le Père, vivez et réglez en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il." (1) ?

Voilà, selon moi, des paroles héroïques qui, dans la bouche des laïques, marquent le désir de l'abandon complet d'eux-mêmes! C'est par la réalisation de tels vœux qu'il nous sera fourni des surprises inouïes au Ciel et sur la terre!

Toujours dans la même conférence, nous extrayons les caractères principaux de la chère Société Saint-Vincent de Paul. Basée sur la prière et la charité, elle est catholique, composée de catholiques pratiquants; laïque, soumise respectueusement à l'Eglise, dans la personne d'un aumônier, mais ne recevant dans son sein, aucun religieux; ainsi l'ont voulu tous les Pontifes; prudente, et active, faisant abstraction de toute question politique et indiscrette, cherchant à soulager les malheureux au double point de vue matériel et spirituel. Et alors, comme le dit si bien Robert Rumilly, "la plus riche aumône, ce sont les pauvres qui la font." (2)

Ce qui assure la survivance de l'oeuvre semble bien être l'esprit sumaturel fait d'humilité, d'abnégation, d'honnêteté, de zèle pour le salut des âmes. Le Confrère de la Saint-Vincent de Paul n'étalera pas sa charité, ne se distinguant du commun par

(1) C.J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1922-23," P.396

(2) Rumilly "La plus riche aumône," p. 221

aucune insigne, aucune place à'honneur, aucune proclamation dans les journaux, ni du haut de la chaire; il saura faire trêve à ses joies de famille ou à d'autres distractions pour paraître aux réunions habdomadaires et y apportera généreusement mais discrètement son aumône; seuls les moyens simples et sans éclat lui permettront d'enrichir le trésor destiné aux pauvres, alors que les réjouissances comme les bals, les banquets, etc., leur paraîtront déplacées et considérées comme une brèche à l'esprit primitif; ils n'auront qu'une chose en vue: la sanctification des âmes des autres et de la leur.

Rien de compliqué dans l'organisation d'une Conférence. Un groupe de trente à cinquante forme assemblée régulière une fois la semaine, dans la salle paroissiale mise à leur disposition par le Curé, qui a aussi vu à un aumônier. La réunion ouverte et close par une prière spéciale est consacrée exclusivement aux pauvres. On y rapporte des traits édifiants, suggère des secours pour tels et tels cas, détermine les familles à visiter, précise la besogne taillée à chaque confrère pour la semaine qui suit.

Quant au choix des membres d'une Conférence, on doit voir à ce qu'ils soient de fervents catholiques, disposés à remplir fidèlement les obligations de la Société. Ceux qui ne se conforment pas à cet esprit sont invités charitablement à se retirer.

Il y a aussi beaucoup d'unité dans l'organisation des Conférences qui sont réunies entre elles par un Conseil particulier, et dans les villes où les Conférences devenues nombreuses nécessitent plusieurs Conseils particuliers, ceux-ci sont dirigés par un Conseil Central. Tous les Conseil Centraux d'un même pays dépendent d'un Conseil Supérieur qui, lui-même, relève du Conseil général de Paris. S'il y a unité de principes, de règlements et d'action, il y a pourtant diversité dans les oeuvres, parce que chaque pays réclame souvent des besoins propres.

Etablir le nombre de Conférences dans le monde entier depuis la fondation semble impossible. Mais à la mort d'Ozanam, en 1853, il y en avait plus de quinze cents, dont huit cents en France. En l'année centenaire de la fondation, soit en 1933, on comptait 849 Conférences (14,000 membres) en Italie; 921 Conférences (11,000 membres) en Belgique; 765 Conférences (8,000 membres en Angleterre; 858 Conférences (13,500 membres) en Allemagne; 1850 Conférences (24,000 membres) aux Etats-Unis; 2156 Conférences (20,000 membres) au Brésil. Au printemps de 1942, on pouvait lire dans "La petite Ecole": "La Société Saint-Vincent de Paul établie aujourd'hui dans 52 pays (51 depuis 1939, car Hitler a supprimé toutes les Conférences de l'Allemagne, au nombre de plusieurs centaines), où il existe 14,500 Conférences de charité composées de 300,000 membres actifs. Au Canada seul, il existe

285 Conférences, comprenant près de 6000 membres actifs, qui ont déboursé pour secours aux pauvres, en 1940, \$546,212.53 (1). Voilà des chiffres significatifs au sujet d'une oeuvre que l'Eglise a bénie et protégée et dont elle souhaite le prolongement dans le temps et dans l'espace.

Voilà de tes coups, ô sainte Charité! toi, qui contrairement à la sottise philanthropique aux vues courtes et trop humaines, aimes et chéris le pauvre surtout à cause du Grand Pauvre, Jésus-Christ! Le plus riche d'entre les riches! à côté duquel les plus puissants sont des atomes, qui naquit dans le dénuement, qui toute sa vie publique n'eut pas une pierre où reposer sa tête! qui distribuait sans calcul tout ce qu'il possédait: enseignement, pardon, réconfort, guérison, exemples des vertus qui sauvent, enfin don complet de lui-même sur la Croix et dans l'Eucharistie!

Heureux êtes-vous, sages de la terre, Confrères véritables de la Charité, qui suivez vaillamment les pas du Sauveur! Vous aussi, dans ce monde agité, avez choisi la meilleure part, qui ne vous sera point enlevée! Par vous, la bonne entente entre le riche et le pauvre, le patron et l'ouvrier, est assurée, la paix consolidée, le bonheur goûté, le salut attendu!

Parmi les anniversaires mémorables signalés par l'Enseignement Primaire" il y a le centenaire de Frédéric Ozanam, en 1913. Il plaît sans doute au lecteur non suffisamment renseigné,

---

(1) "La petite Ecole", années 1941-42, p.681

d'apprendre que l'illustre fondateur de la Société Saint-Vincent de Paul à dix-huit ans réfuta brillamment le saint-simonisme: ce qui lui valut les éloges des Lamartine et des Lamennais, et ces paroles qu'à sa mort, Lacordaire avait pu écrire: "Nul chrétien en France et de notre temps n'aima davantage l'Eglise." (1)

Etudiant ou professeur à la Sorbonne, il sut imposer silence ou rétractation aux insulteurs du dogme catholique; ses cours préparés avec un soin minutieux n'étaient jamais donnés qu'après une courte visite au Très-Saint-Sacrement et étaient destinés à mettre en lumière les grandeurs du christianisme. C'est à vingt ans que l'âme blessée, mais fière, il résolut, à la suite de propos désobligeants de la part de ses camarades, des libres-penseurs, de fonder avec six compagnons de même foi, la Société devenue si célèbre: "Secourons donc notre prochain, avait-il dit et mettons notre foi et notre chasteté sous la protection de la charité. (2) Ses adieux à la vie, à l'âge de quarante ans, nous émeuvent au plus profond de l'âme. Quoi! en plein midi, alors que tout est verdure et fleurs, brises et cantilènes! alors que les épis dorés s'alourdissent pour se courber bientôt en faveur des affamés! Quitter une épouse aimée, une enfant intelligente, gracieuse et tendre! Renoncer à ses rêves littéraires! quel

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1912-13, p.451

holocauste pour une âme bouillante de fièvre studieuse!

Comme son émule saint Vincent de Paul, Ozanam chérissait les pauvres, en qui il voyait Notre-Seigneur: "Nos Seigneurs et Maîtres", se plaisait-il à dire. (1) Ozanam reste illustre dans l'histoire comme apologiste, historien, critique, professeur, philosophe et par-dessus tout comme chrétien éminent, ayant au coeur deux grands amours: l'Eglise et les pauvres. Doit-on s'étonner qu'on songe depuis plusieurs années à la béatification de ce généreux athlète du christianisme? Sa vie foncièrement chrétienne, ses écrits et son dévouement en faveur de la Saint-Vincent de Paul, ses vertus ramenées au grand précepte de la charité, prouvent à M.Magnan les raisons principales de cette exaltation; aussi l'influence exercée sur la jeunesse étudiante et sur le développement de la Société Saint-Vincent de Paul lui semble un motif d'ordre intrinsèque de haute considération. Fidèles au conseil du fondateur des oeuvres vincentiennes au Canada, les membres de la Société aiment à réciter la prière composée en vue d'implorer de Dieu la glorification de son serviteur exemplaire.

Qu'y a-t-il de plus intéressant que les Notes publiées en marge du voyage du Directeur de "L'Enseignement Primaire", en 1933, effectué dans le but de participer au centenaire de l'établissement de la Société Saint-Vincent de Paul à Paris!

(1) C.-J.Magnan "L'Ens.Pr. 1912-13, p.451

Dans un premier article, l'auteur nous entretient de la famille Ozanam et des lieux chers à l'illustre fondateur. C'était un grand honneur pour le représentant canadien de la Saint-Vincent de Paul d'être accueilli par l'arrière-petite-fille d'Ozanam reçue quelques années plus tôt à Québec, chez M.Magnan. Avec quelle émotion, celui-ci palpa-t-il la table de travail, la toge, les livres, l'écrin de la correspondance des fiancés, reliques bénies conservées par des mains pieuses! Ce qui me rappelle à moi aussi, la visite non moins touchante que je fis, il y a un an, à l'épouse vénérée de M.Magnan, alors qu'il m'était donné de voir de mes yeux l'horloge grand-père, vestige imposant cédé par la chère grand'maman Marguerite, qui tant avait choyé le petit orphelin; la plume d'oie de Louis Veillot, présentée à M.Magnan par le neveu, François Veillot, de passage à Québec; une serviette en cuir repoussée tous ces objets, témoins discrets des activités généreuses de M.Magnan m'impressionnèrent fort agréablement. Surtout les paroles de Madame Magnan trouvèrent un écho fidèle en mon âme: le respect ému avec lequel elle prononça le nom du grand disparu eut pour effet de confirmer chez moi la haute opinion créée par tout ce que m'avaient appris ses oeuvres. Il y a tant de traits de ressemblance d'ailleurs entre Ozanam et Magnan, qu'évoquer l'un c'est faire revivre l'autre. Tous les deux invitent

mon âme à un hommage particulier dont je ne saurais me défendre. Au sujet de cette visite à la famille Magnan j'aurais pu m'exprimer, en substituant quelques termes, comme M. Magnan lui-même, hôte des parents d'Ozanam, les Laporte: "Sous ce toit privilégié je rendis grâce à Dieu, de la faveur insigne qu'il me faisait de vivre quelques instants des souvenirs du grand et vénéré Magnan, récompense imméritée sans doute, du culte que je porte au grand éducateur, au Président du Conseil, Supérieur de la Société Saint-Vincent de Paul."(1)

Puis M. Magnan, continuant son récit de voyage, nous engage sur les pas d'Ozanam. Ici la rue St-Sulpice, témoin de la première réunion des Confrères; là, près du Luxembourg, le logis du jeune ménage Ozanam. Au coin de la rue Madame, on pense à l'assassinat de Mgr Affre, qui, en 1848 avait tenté, sur la suggestion d'Ozanam, d'arrêter les luttes sanglantes. L'église des Carmes, dont la crypte abrite les restes du saint fondateur; les bureaux de l'"Univers" qui rappellent la diatribe violente de Veillot contre Ozanam; le Panthéon devant lequel les huit jeunes gens insoucians de la foule passaient et repassaient formant leurs projets d'avenir. Il y a encore l'église Saint-Etienne du Mont où, à sa grande stupéfaction, Ozanam venu un moment pour chercher quelque réconfort, aperçut dans un coin, le grand Ampère absorbé dans la prière. Enfin, l'inauguration

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1933-34" p.144

d'une Place Ozanam à Paris donna lieu à une cérémonie des plus imposantes; on y fit des discours et on ne manqua point d'adresser un message de félicitations au Canada pour sa fidélité à la langue, aux croyances, aux traditions françaises.

Dans un second article sur "Notes de voyage", M. Magnan fait rapport des fêtes mêmes du Centenaire. Ces fêtes débutèrent à Saint-Sulpice par la réception du Cardinal-légat, (le cardinal Verdier). Vint ensuite la réunion d'accueil au collège Stanislas, où se fit la présentation des délégués aux membres de France et aux représentants venus de trente-deux pays. M. Magnan fut invité à prendre la parole: nous ne doutons pas qu'il s'en soit tiré avec l'aisance et la haute distinction qui l'ont toujours caractérisé. Ce furent chaque jour, des messes au Sacré-Coeur de Montmartre, à Saint-Etienne, à Notre-Dame, où prêcha le fameux Père Gillet, en présence de onze mille personnes dont sept mille Confrères. Cérémonie émouvante aussi que le salut solennel dans la Chapelle des Carmes, qui conserve le tombeau d'Ozanam!

A une grande assemblée générale du Cirque d'hiver, Mgr Baudrillart prononça une allocution dans laquelle il fit ressortir le rôle sauveur de la charité dans la Société Saint-Vincent de Paul. Ayant à parler dans une réunion particulière, M. Magnan s'inspira de cette pensée que "La France est l'heureuse patrie de

---

tous les genres de bonté, de dévouement et de sacrifices; où l'alliance des coeurs généreux en faveur de tous les genres de souffrance et de misère est si prompte, si facile; où, dit Bossuet, Dieu semble avoir ressenti dans tous les temps quelque chose de plus paternel et de plus tendre que pour les autres nations." (1). La réception à l'Hôtel-de-Ville revêtit un éclat sans pareil; la rencontre des Frères de Saint-Vincent de Paul valut à M.Magnan la visite des Patronages de Paris et des environs.

Dans la conclusion, M.Magnan témoigne qu'il est frappé par le trait distinctif du Centenaire; l'universalité de la Saint-Vincent de Paul: "Si quelque chose peut unir les hommes par un lien aussi fort que pur, c'est très certainement la charité, cette éternelle suavité des anges et des hommes, comme disait saint-Vincent de Paul ." (2)

Un événement dont "L'Enseignement Primaire" fait grand cas, est le cinquantenaire canadien des Frères de Saint-Vincent de Paul. Faire l'apologie de cette Communauté c'est en même temps faire l'éloge de l'oeuvre du Patronage. Aussi M. Magnan estime-t-il que son premier devoir en ces fêtes mémorables est un devoir de reconnaissance. Puis il déroule devant les imaginations émerveillées, le film des sacrifices héroïques consentis par les Frères auprès de la jeunesse infortunée de Québec, depuis

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1933-34", p.646

(2) Id, ibid, p.646

depuis 1884. Mettre les enfants pauvres en mesure de fréquenter l'école; en faire de bons citoyens à l'âme solidement chrétienne: voilà en résumé, le but visé par l'oeuvre du Patronage.

Le Patronage apparaît à H. Magnan comme une grande école de sociologie. Les jeunes gens sortis de cette institution prouvent par leur conduite qu'ils y ont appris à devenir des sujets soumis, de bons compagnons, de bons pères de famille, de bons citoyens. "Des sujets soumis": Voilà qui fait sursauter certains ambitieux toujours prêts à briguer les premières places dans la société. Selon eux, on a trop cherché à habituer à l'obéissance et partant, à la servitude, la jeunesse canadienne-française. Ce qui conduit à une sorte de complexe d'infériorité susceptible de faire de notre race une classe de pâltrons, qui tremblent devant les vainqueurs de 1760; qui les encensent chaque fois que devinant un peu d'indulgence, ils espèrent un emploi, si humble soit-il; qui n'osent jamais revendiquer en face leurs droits de citoyens, encore moins les proclamer.

L'Obéissance bien comprise n'est pas un esclavage, mais une soumission volontaire et libre à l'autorité. Que l'on comprime l'enfant, qu'on ne lui laisse aucune occasion de développer ses initiatives, qu'on multiplie les ordres et les contre-ordres sans jamais faire appel à l'intelligence, au coeur et à la volonté: voilà de la fausse éducation! Voilà qui tend

à ne former que des automates (quand ce n'est pas des révolutionnaires), bons tout au plus à être gouvernés, mais jamais à commander! Voilà ce qu'on aurait eu raison de condamner dans la formation des jeunes gens du Patro. Je douterais fort qu'on eût compris l'éducation de cette façon.

Mon Dieu! est bien fou qui croit qu'aujourd'hui on a affaire à des élèves tout disposés à une soumission parfaite! L'esprit d'indépendance s'affiche d'une manière de plus en plus inquiétante sur les bancs de nos écoles vingtième siècle! La faute en est sans doute à l'air du temps. D'ailleurs, comme dit Hugues Le Roux: "Longtemps avant d'articuler le "oui", ceux qui sont assis dans les berceaux, avec une médaille au cou, des boucles blondes et des chaussons de laine disent "non". Ils le disent énergiquement, furieusement, de toute leur tête secouée." (1)

Qu'on n'aille pas croire non plus que l'entraînement des chefs est négligé dans les maisons d'éducation bien tenues! Les groupements d'action catholique, pour ne citer que ce moyen, permet de découvrir les sujets propres au gouvernement et favoriser leur action. Mais tous doivent apprendre à obéir: ne sont-ce pas ceux qui ont le mieux appris à obéir, qui savent le mieux commander? Quelle maladie d'esprit, hélas! trop fréquente chez certains préposés à la charge de supérieurs, que cette

---

(1) Riboulet, "Psychologie appliquée à l'éducation", p.200

opiniâtreté qui les fait imposer leurs idées et leurs sentiments. Une telle impéritie sape souvent l'autorité à sa base et mène au désarroi!

Qu'il me suffise de maintenir que l'obéissance raisonnable est indispensable dans l'éducation, et que, quel que soit le poste occupé plus tard, on a à se soumettre à plus élevé que soi, ou du moins, aux exigences de la vie sociale. Et cette obéissance n'a rien d'incompatible avec la droiture, l'audace, qui fait affronter, dans certains cas, les compétiteurs de tout acabit.

Le sentiment de la dignité fait la préoccupation des Frères du Patronage. Ainsi met-on les élèves en garde contre le socialisme, qui prêche aux pauvres de s'emparer des biens des riches. "Ce que le paganisme ne pouvait donner au monde, le christianisme l'a apporté à l'humanité. Il lui fallait le Pater pour prier, le Credo pour savoir, et le Sermon sur la montagne pour espérer." (1)

M. Magnan parle ensuite de l'organisation actuelle du Patronage et de ses activités. En plus des enfants pauvres, on a fondé des Patronages d'écoliers pour les jours de congé et pour les vacances. Des séminaristes ont aussi une maison de refuge pendant les deux mois de repos d'été. Près de cent jeunes gens, grâce à une autre oeuvre du même genre, ont pu

(1) C.J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1934-35, page 124.

entrer dans le sacerdoce ou dans l'état religieux. Des retraites fermées sont maintenant établies pour les jeunes gens et les enfants. De semblables activités s'exercent aussi par l'entretien du Patronage Laval fondé en 1910, à Saint-Sauveur de Québec. Un petit Noviciat, un grand Noviciat, une maison de retraites, un Scolasticat complètent l'oeuvre des Patronages. D'autres villes comme Lévis, St-Hyacinthe, Montréal, connaissent aujourd'hui le dévouement des Frères de Saint-Vincent de Paul.

En terminant cette apologie, le Président du Conseil Supérieur de la Société Saint-Vincent de Paul adresse au nom de tous les intéressés, des remerciements chaleureux à la Congrégation très méritante représentée par le Père Supérieur général et son assistant.

D'où l'on voit que M.Magnan n'entendait mettre le personnel enseignant et par là, la gent écolière de sa chère province, au courant des bienfaits de la charité, sans avoir au préalable allumé dans leur coeur la flamme de l'apostolat et de la vertu. Il n'y a donc que les âmes de haut vol qui chérissent de telles ambitions; aussi jouissent-elles d'une large influence qui fait contrepoids aux souffles délétères exhalés par toutes ces fausses doctrines qui pénètrent dans les esprits non prévenus. Puissent-ils, au grand bénéfice de la société, devenir légion, les apôtres de la trempe de M.Magnan!

### CHAPITRE III

#### RAPPORTS DU CONSEIL SUPERIEUR DU CANADA (1911-1942)

Souffrez que nous consultations les rapports du Conseil Supérieur du Canada de 1911 à 42, soit depuis l'élection de M. Magnan à la Présidence de la Saint-Vincent de Paul jusqu'au jour où Dieu le rappelait à Lui, afin de pouvoir comprendre avec quelle sagesse il a su diriger le puissant mouvement de la charité. Que trouvons-nous dans ces pages? des traits édifiants, des allocutions prononcées aux assemblées, quatre Cours sur la Saint-Vincent de Paul, de la correspondance, des articles, des comptes-rendus d'activités, des nouvelles, etc.

On écrirait des volumes sur les traits édifiants de la Saint-Vincent de Paul. Des Confrères, malgré leur dénuement, persistent à visiter les pauvres, et à partager avec eux les quelques dollars qui leur restent; des industriels fournissent le bois de chauffage aux familles d'une ville visitée par les Confrères; des étudiants vont veiller chez leurs pauvres, la veille de Noël, emportant des cadeaux pour chacun; les membres d'une jeune Conférence font deux fois la semaine le ménage des familles de vieillards visités et se sont engagés à scier et à fendre leur bois de chauffage, etc., etc. Tous les miséreux reçoivent partout où sont établis les Conférences, une attention très particulière.

Les talents oratoires de M.Magnan le servent admirablement sur le siège présidentiel de la Saint-Vincent de Paul, aux soirs des réunions de Confrères, aux fêtes du Centenaire d'Ozanam, aux Conférences de jeunes gens; au Patronage en présence de personnages de marque, tels que M.Thellier de Poncheville, Mgr Baudrillart, le Cardinal Bégin, Mgr Rouleau, le Cardinal Villeneuve, Mgr Perron, l'arrière-petite-fille d'Ozanam, M. le Comte de Loture, etc..

Dans sa première allocution à l'assemblée générale des Conférences de Québec en 1911, le nouveau Président débute par un mot généreux à l'adresse de son prédécesseur M.Hamel, l'homme de beaucoup de bien et de peu de bruit, qui savait dans sa prudente sagesse, résoudre les problèmes les plus difficiles.

A la demande de Mgr Bégin, archevêque de Québec, M.Magnan promet le concours de la Société pour l'enrayement de trois grands maux: les mauvaises lectures, les buvettes et le cinéma malsain. Après avoir rappelé aux membres le but que poursuit la Saint-Vincent de Paul, il souligne les grands devoirs à pratiquer: l'humilité, le zèle, la ponctualité, l'affabilité et par-dessus tout la soumission à l'Eglise.

Dans le compte-rendu détaillé des fêtes célébrées au Canada à l'occasion du Centenaire d'Ozanam paraît le discours de M.Magnan, prononcé à l'assemblée générale des Conférences

tenue à la basilique de Québec, le 27 avril, 1913. Ce discours est intitulé: "La Société de Saint-Vincent de Paul. C'est dire que l'orateur y traite de l'origine, des principes, du but de la Société, de ses développements, de son organisation, de ses oeuvres. La provocation à la charité habituelle dans la conclusion du discours est particulièrement frappante et digne du conférencier: "Telle doit être la seule manière dont nous devons chercher à nous distinguer de ceux qui nous entourent, n'ambitionnant ici-bas d'autres récompenses que la satisfaction d'avoir accompli notre devoir de chrétien et fait honneur à notre foi." (1)

Avec le tact admirable qui lui est coutumier, l'illustre Président du Conseil Supérieur rencontre dans ses mots de bienvenue, les expressions appropriées qui nouent ou renouent les meilleures relations. Lors de la visite du Chanoine Thellier de Poncheville, M.Magnan rappelant l'origine des Frères en charge du Patro dit: "Cette Congrégation nous vient, comme la Saint-Vincent de Paul, du pays de l'apostolat, de la patrie par excellence de la Charité, de la France, plus grande que jamais dans l'épreuve et plus digne d'amour et d'admiration qu'à aucune autre époque de son histoire." (2) On saisit l'allusion. La guerre de 1914 fait rage. La France ensanglantée plus courageuse que l'ancienne Rome, plus épique que la Grèce, lutte à bras-le-

(1) "Rapport du Conseil Sup. du Canada, pour l'année 1912" p.71  
 (2) Ibid 1916, p.112

corps, plus décidée que jamais à vaincre ou à mourir:

"Vaincre ou mourir pour la patrie  
Est le désir d'un noble coeur;  
Puissé-je, ô ma France chérie,  
Te rendre à ce prix le bonheur?"

C'est décidément dans le coeur de chaque Français qu'étaient gravés ces vers. Voilà pourquoi chacun de ces héroïques combattants se grandit aux yeux de ses frères, les Canadiens français. Voilà pourquoi dans la sincérité de son patriotisme, M.Magnan trouve les paroles élogieuses méritées.

En 1916, la première Conférence de jeunes gens établie à Québec fête son 25e anniversaire. Il va sans dire que son fondateur et premier président, M.Magnan, sera un des tout premiers invités et y portera la parole. Après un tableau charmant de la réunion d'ouverture du premier groupement des jeunes apôtres de la Charité, au cours de laquelle chacun avait manifesté son désir de rivaliser avec les huit étudiants fondateurs de Paris, en courant porter aux pauvres le pain matériel et le pain spirituel, M.Magnan, qui retrouve l'enthousiasme de ses vingt-six ans, fait l'histoire du développement des Conférences de jeunes à Québec, et souligne qu'en ce laps de temps, 18 Conférences de jeunes gens sont nées au Canada, dont 10 à Québec, 7 à Montréal, 1 à Ottawa. Un mot de gratitude aux nobles fils de Le Prévost (fondateur des Frères de Saint-Vincent de Paul à Paris) clôt convenablement cette substantielle allocution.

Bien émouvante l'assemblée spéciale de juin, 1918, à l'occasion de laquelle Son Eminence le Cardinal Bégin remit à M. Magnan au nom du Saint-Père, la Croix et les titres de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Avec une humilité et une reconnaissance profondes, l'illustre décoré dit voir dans ce geste honorifique, l'expression d'un encouragement et d'une appréciation dus autant aux Confrères qu'à leur Président. Et dans sa piété de catholique convaincu, il demande, pour les personnes présentes, la bénédiction de Son Eminence et invite l'assemblée à monter immédiatement à la chapelle pour y remercier Dieu et faire lecture d'un acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Quand le Recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Baudrillart vint à Québec au printemps de 1927, on l'invita à une assemblée générale des Conseils et des Conférences de Québec. La brève allocution présentée par le Président du Conseil Supérieur nous apprend la naissance de la première Conférence canadienne à Québec en 1846, grâce à l'initiative du jeune Docteur Painchaud qui était allé parfaire ses études médicales à Paris. "C'est donc sur les ailes de la charité, dit M. Magnan, que la France, notre Mère, revient sur les bords du Saint-Laurent, où après plus de quatre-vingts ans, vous la retrouvez bien vivante dans la Saint Vincent de Paul et particulièrement dans ce Patronage fondé par nos prédécesseurs." etc(1)

(1) Rapport du Conseil Sup. du Can. pour les années 1924-27" p.194

Et s'il est un titre qui rende l'auguste Prélat sympathique aux Confrères c'est bien celui de gardien officiel du tombeau d'Ozanam. Reprenant les paroles mêmes du distingué visiteur à l'adresse de Mgr D'Hulst, M.Magnan s'écrie que Mgr Baudrillart est proclamé par ses contemporains "l'homme de qui la foi fut au-dessus de tous les doutes, l'intelligence à la hauteur de toutes les idées." (1)

Quelle belle coutume que cette réception accordée aux Confrères des Conférences de Québec, au palais cardinalice, chaque année, le premier dimanche après les Rois! M.Magnan, qui aime les choses bien faites, résume à cette occasion les activités de l'année. Il a le soin de faire remarquer que le dévouement des membres n'est salarié ni entièrement ni en partie. Il note encore qu'il croit être de son devoir, selon le désir de l'Eglise de Québec, de mentionner dans le rapport des activités, mais sous l'anonymat, quelques faits édifiants, dans le but de ne pas laisser supposer que les étrangers à notre culte sont seuls à exercer la charité; sous anonymat, ai-je dit, pour se conformer à l'esprit traditionnel d'humilité recommandé par la Société Saint-Vincent de Paul.

L'allocution du Président est spécialement intéressante en ce premier dimanche du Carême 1928, jour d'Assemblée générale, alors qu'il reprend en présence du R.P.Calmein, le thème du

(1) "Rapport du Conseil Sup. du Canada pour les années 1924-27  
p.194

Triduum prêché tout récemment par celui-ci aux Confrères. Je reconnais là une des délicatesses accoutumées de M.Magnan, et aussi son constant souci de tirer parti de toutes les occasions. M.Magnan est de ceux qui savent regarder autour d'eux pour découvrir les joies de la vie. Sa nature sensible cherche les violettes. Le chant d'un oiseau, le charme d'un visage d'enfant, d'une bonne parole entendue, d'une âme noble croisée sur la route: toutes ces formes de la Beauté sont pour lui des fleurs qui s'épanouissent à sa grande joie. Quelle leçon pour plusieurs d'entre nous qui nous attardons sur nos propres douleurs et laissons passer devant nous, sans les voir, les petits bonheurs de la vie, qui apaisent, élèvent l'âme.

Il s'agissait tout d'abord dans cette allocution, des Avantages de l'Assistance des pauvres. Cette assistance rend à Dieu un culte excellent entre tous; elle est une preuve d'amour pour le prochain; elle est un remède à l'égoïsme. Le Prédicateur développait ensuite la Manière d'assister les pauvres, et cette manière nous est enseignée par J.-C. lui-même: elle ne consiste pas à faire de beaux discours, à présenter une offrande matérielle; mais elle doit être patiente et bonne, ne se rebutant aucunement des misères physiques ou spirituelles; pareille charité n'est ni orgueilleuse, ni ambitieuse, ni avaricieuse. Par une habileté connue des Prédicateurs avertis, le Révérend Père a présenté des modèles dans l'exercice de la Charité envers les pauvres. Ces saints, ayant à leur tête

Vincent de Paul ont témoigné beaucoup de simplicité dans le choix des moyens et dans l'organisation de la pratique de la charité. Ces saints groupés pour former la Société des Filles de la Charité et la Société de Saint-Vincent de Paul ont été des exemples de cordialité entre eux et avec leurs pauvres.

M.Magnan termine sa courte harangue par une leçon tirée du pieux Legentil, auteur des "Méditations, à l'usage des membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul" et qui est une exaltation de foi profonde: "Heureux du monde, qui trouvez le fardeau de la vie lourd à porter, allez voir un pauvre résigné, car il y en a, et puis plaignez-vous, si vous l'osez! O vous dont la foi s'ébranle, allez voir un pauvre pieux, courbant humblement la tête sous la main divine qui le frappe; écoutez un bon acte de foi sortir de ses lèvres, et puis doutez, si vous pouvez!" (1)

A l'assemblée générale de décembre 1937 tenue sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, M.Magnan entretient ses Confrères des Relations hiérarchiques des Conférences avec les Conseils particuliers. Il fait remarquer que la fidélité à cet article des Règlements de la Société est la source de beaucoup de mérites. Un vrai Confrère de Saint-Vincent de Paul doit, dans l'intérêt du pauvre et dans son propre intérêt, être ponctuel, désintéressé, ordonné et méthodique: bouquet spirituel et programme complet tout à l'honneur

(1) "Rapport du Conseil Sup. du Can. pour les années 1928 et 29", p.150

des ouvriers du métier, que le chef de file remplissait d'une façon exemplaire, et que, partant, il pouvait tout à l'aise proposer à ses Confrères.

Pour moi, l'allocution, ou mieux, le mémoire qui incarne la noblesse d'âme des vrais Confrères de la Société Saint-Vincent de Paul e'est bien celui qu'a lu au Conseil de la ville de Québec, en pleine crise de chômage, le Président du Conseil Supérieur. Retenons d'abord que la crise ayant atteint son apogée en 1932 et que les Confrères devenus distributeurs des secours directs et tombés dans un état de pénurie de finances qui paralysa leur action, se virent dans la nécessité de se retirer pour ne pas compromettre plus longtemps les intérêts de la Saint-Vincent de Paul. Des bruits coururent même jusqu'à Paris qui mirent en doute l'honnêteté des Confrères. Sur les conseils des autorités épiscopales, la Société Saint-Vincent de Paul décida de se décharger du fardeau écrasant des secours publics. Et voici quelques bribes du mémoire en question, sorte de défense courageuse dictée par le bon sens et la loyauté outragée qui éclate: " La Ville ne donne rien à la Société Saint-Vincent de Paul, qui donne à la Ville le dévouement de ses membres et c'est la Ville qui lui a demandé le concours absolument gratuit de son organisation et se décharge sur elle d'une lourde responsabilité, qui lui incombe. Si je parle ainsi, c'est que l'on entend parfois des

critiques injustes à l'égard de la Société Saint-Vincent de Paul, critiques faites, bien entendu, par ceux qui ne font rien pour alléger le fardeau qui incombe à toute la population et non aux seuls membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, qui paient leurs taxes comme les autres contribuables, jusqu'au dernier sou.

"Si je parle ainsi, c'est que l'exemple de Montréal, dans ces derniers temps, nous donne la mesure de l'équité sur laquelle la Société Saint-Vincent de Paul peut compter. Les Conférences de Montréal depuis 1929, ont distribué aux chômeurs de cette ville, une dizaine de millions de piastres, sauvant par leurs services gratuits au moins un million à leurs concitoyens.

"Il suffit d'un malheureux accident, de quelques abus de confiance regrettables et que tous les Confrères condamnent sévèrement, pour citer notre Société au ban de l'opinion publique, alors qu'on aurait dû mettre en relief le fait qu'en l'espace de cinq ans près, trois ou quatre misérables sur un effectif de trois mille membres, s'étaient faufiletés dans les rangs de la Société Saint-Vincent de Paul et avaient été dépistés par elle-même et dénoncés à la police."

Avec l'adresse oratoire qui lui était familière, M. Magnan comble une grave lacune: "On aurait dû, dit-il, faire ressortir que ce qu'il y avait d'étonnant, c'est que de plus graves abus

ne se fussent commis dans l'encombrement de la besogne dont la ville de Montréal s'était déchargée sur une société de volontaires qui avaient mis tous leurs loisirs au service des chômeurs, pendant que la masse de la population n'avait guère qu'à regarder faire et à critiquer."

Dans tout l'accent généreux dont son grand coeur est capable, il appuie sur le fraternel message suivant, qui réhabilite aux yeux des plus réfractaires: "A nos Confrères de Montréal, au nom du Conseil Supérieur du Canada, je leur envoie de Québec, ma sympathie et mon admiration et les remercie pour leur patiente dignité et leur noble silence sous l'opprobre, quand personne ne s'est levé pour mettre les choses au point et venger l'honneur de la Société." (1)

M.Magnan annonça ensuite le congé de la Société Saint-Vincent de Paul malgré l'insistance du maire et des échevins pour poursuivre un travail si bien conduit. Ces derniers se rendirent à la solidité des motifs du Président, remercièrent et résolurent de créer un Bureau du chômage. Il était plus que temps.

L'esprit apostolique du Président du Conseil Supérieur se reconnaît autant à ses lettres et circulaires qu'à ses allocutions. C'est par ses circulaires qu'il communique aux Confrères du Canada les avis ou directives qu'il juge à propos de leur donner; qu'il fait part de nouvelles relatives à la Société

(1) Rapport du Cons.Sup.du Can. de 1930 à 36, pp.32 et 33.

qu'il sollicite de l'aide, etc. Il entretient aussi une correspondance suivie avec le Président général des Conférences à Paris.

Une création intéressante de la Société Saint-Vincent de Paul en 1918 est le "Chez Nous du Soldat", sur laquelle nous pouvons nous renseigner exactement par la lettre de M. Magnan au Directeur Suprême des Chevaliers de Colomb, qui avait lui-même prié qu'on lui fît part de certaines précisions à ce sujet. Le "Chez-Nous du Soldat", c'était une sorte de foyer où les conscrits de 17 à 23 ans pouvaient se retirer le jour et le soir, pour s'y amuser honnêtement et aussi y recevoir les conseils et les lumières voulues sur leurs nouveaux devoirs. Un premier "Chez-Nous" s'ouvrit sur la rue d'Auteuil, chez les Jésuites, qui mirent en même temps leur chapelle à la disposition des jeunes soldats. Sur le chemin Saint-Louis, on établit bientôt une succursale; on en ouvrit également une autre à Val-Cartier. Partout, dans ces "Chez-Nous", il était loisible aux militaires de se livrer à la lecture, à la correspondance, aux jeux, à la conversation avec leurs parents ou amis. A Val-Cartier, chaque matin, l'aumônier disait la messe et une fois la semaine y donnait la bénédiction du Très Saint Sacrement. On s'y confessait, communiait, recevait gratis des livres de prières. Aucune entreprise n'a plus contribué à faire régner le bon esprit chez les militaires que ces "Chez-Nous," initiative due

aux démarches du Président du Conseil Supérieur.

Dans la seconde partie de cette lettre, M.Magnan sollicite des Chevaliers, comme il avait été convenu, la part qui revient à la Société pour le bien-être du "Chez-Nous", à la suite de la souscription gigantesque lancée par eux en faveur des Huttes catholiques de l'Armée canadienne, outre-mer, et qui réussit merveilleusement, grâce à la renonciation à une entreprise semblable de la part de la Société Saint-Vincent de Paul, au profit du "Chez-Nous". M. Magnan sollicite donc une somme de dix mille dollars qui lui parvient presque aussitôt et pour la réception de laquelle il sait remercier et féliciter comme il convient.

M.Magnan n'est pas le dernier à apprécier le dévouement de ses Confrères. Quelle lettre consolante il écrivit au démissionnaire de la présidence à Montréal, en 1918! Et combien cette formule finale témoigne d'un grand esprit surnaturel: "veuillez offrir à vos dévoués collègues, l'hommage de notre vive amitié en saint Vincent de Paul." (1)

Québec ayant répondu avec empressement à un appel fait en raison de dépenses extraordinaires pour le soulagement des pauvres, M.Magnan adressa une lettre de remerciement collective aux bienfaiteurs si modestes de la Société Saint-Vincent de Paul. Comme lui, nous sommes édifiés que ceux-ci aient doublé leur

---

(1) "Rapport du Cons.Sup.du Can., pour l'année 1917, p.118

aumône après avoir appris que leurs noms ne seraient pas publiés. Nous applaudissons au fait que plusieurs riches, selon l'esprit de l'Évangile, partagent fraternellement leur pain avec les pauvres. Combien d'imitateurs de ceux-là en 1947? Hélas! on nous affirme qu'ils sont clairsemés, tant l'égoïsme brutal aveugle l'esprit, endurecit le cœur.

A l'époque de la grippe espagnole, les Confrères s'imposèrent avec bonheur la tâche de dépister, autant qu'il était en leur pouvoir, les familles atteintes du fléau, afin de leur procurer les remèdes et soins indispensables. Grâce aussi au dévouement des Communautés religieuses de femmes, qui s'improvisèrent gardes-malades chez elles, dans les maisons des pestiférés ou dans les hôpitaux d'occasion, on sauva la vie à un grand nombre. La Société Saint-Vincent de Paul par la plume de son Président, sut proclamer dans une lettre publiée dans "L'Action catholique" les bons services du Conseil municipal de Québec et le bureau de santé, à la tête duquel agissait le charitable Dr Paquin, qui se faisait tout à tous. Le merci de la Saint-Vincent de Paul alla également aux religieuses qui s'étaient données sans compter, déchargeant d'autant les Confrères écrasés sous la besogne.

Pour répondre au désir de M. d'Hendecourt, Président général à Paris, M. Magnan offre aux Confrères du Canada de prendre part à une souscription en faveur des régions de la France ravagées par la guerre de 1914-18. C'est ainsi qu'une somme de \$4000.

fut recueillie dans l'espace de quelques mois. Heureuse union des coeurs qui fait que le fardeau de l'un devient celui de l'autre!

Gardien des nobles traditions, le Président du Conseil Supérieur écrit un jour à ses Confrères de la ville de Québec, leur recommandant la fidélité aux arbres de Noël et aux étrennes du jour de l'An: "Voilà, dit-il, deux traditions bien chrétiennes et chères au coeur des vrais Confrères de la Saint-Vincent de Paul. Aussi notre Société garde avec un soin pieux ces traditions et désire plus que jamais en conserver le caractère de modeste discrétion et de réjouissance chrétienne." (1)

On a souvent accusé M. Magnan de se montrer trop traditionaliste. Je n'ai pas à analyser tous les cas qui se sont présentés, mais je m'arrête un instant aux deux traditions des fêtes, dont il est fait ici mention. Je crois qu'au lieu de disparaître, les arbres de Noël tendent à se généraliser, du moins dans les localités où les deux races se mêlent davantage. Faudrait-il conclure que les Anglais ont de longtemps le pas sur nous, à ce sujet? Peu importe, si nos pères avaient, eux aussi, la coutume de décorer des sapins à l'époque de Noël. Mais ce que je regrette, c'est que chez trop peu des nôtres, les catholiques, apparaissent les Crèches au bas de ces conifères

(1) Rapport du C.S. au C. pour les années 1921-23, p.118

chargés des présents, qu'on dit venus du Père Noël, ou ce qui pis est, de Santa Claus. Pourquoi ces mensonges? Pourquoi ne pas toujours parler vérité aux enfants, en leur enseignant que seul l'Enfant-Jésus, à qui l'on doit rendre spécialement hommage en ces jours, est le seul distributeur des étrennes? Et ces étrennes, c'est au premier de l'An qu'elles arrivaient à destination, au temps de nos arrière-grands-pères. Folie que de tenir à tous ces détails? Vaines coutumes? Attitudes artificielles? N'est-ce pas le Chanoine Groulx qui, si je ne m'abuse, a appuyé fortement sur nos traditions, expliquant qu'elles sont les plus exacts symboles de la pensée religieuse de nos aïeux? Et ce qui appartient à l'âme d'un peuple, n'est-ce pas inséparable de lui, inséparable de sa vie, et par conséquent inséparable de notre vie à nous, si nous la voulons aussi noble, aussi pieuse, aussi pure que celle de nos ancêtres!

Dieu merci! il est encore des familles, chez-nous, qui perpétuent ces gestes bénis et contribuent par cet exemple, à les ressusciter là où ils tendent à disparaître. Puisse le respect de nos chères traditions, qui nous ont fait ce que nous sommes, i.e. le peuple canadien français et catholique, nous mériter pour jamais l'éloge de Mgr Forbin-Janson à son retour en France en 1840: "Jene pense pas qu'il y ait sur le globe une autre population aussi nombreuse, où la foi soit aussi vive et aussi pure que dans notre Canada, et où l'on met en

pratique des vertus vraiment chrétiennes. Non, certes, je n'oublie point nos chers Canadiens, Interrogé, il y a deux jours encore, lequel, de tous les pays que j'avais parcourus, je trouvais préférable, où j'aimerais mieux vivre et où j'avais été le plus heureux, j'ai répondu sur-le-champ: "Le Canada, parce que je crois que c'est là que Jésus-Christ mon Maître, est le mieux aimé et le mieux servi." (1)

Un échange de lettres entre M. Magnan et le Conseil Municipal de Québec au printemps de 1928, nous réjouit sur les accords signés en faveur de l'appellation de "Place Ozanam" au terrain vacant sis en face du Patronage de la Côte d'Abraham, avec l'autorisation d'y élever une statue au fondateur de la Société Saint-Vincent de Paul dès que faire se pourra. C'est donc à l'honneur de la vieille cité de Champlain, d'avoir songé, la première, dans le monde, à honorer ainsi l'illustre Ozanam, et nous ne serions pas surpris que telle idée eût germé dans le cerveau du Président du Conseil Supérieur, lui qui avait érigé dans son propre coeur depuis longtemps déjà un autel au plus fier catholique du XIXe siècle français.

Dans les Rapports du Conseil Supérieur, nous trouvons encore un bon résumé des activités de toutes les Conférences canadiennes avec chiffres à l'appui. Citons ici les principales

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1901-2," pp. 265-266

oeuvres établies par la Société Saint-Vincent de Paul avant ou pendant la présidence de M.Magnan: Patronages, Refuges de Nuit, Oeuvre des Apprentis, Fourneaux économiques, Quête de la guignolée, Orphelinats, Ouvroirs, Maisons de famille, Colonies de Vacances, Oeuvre du Bon-Pasteur, Protection de la jeune fille et du Foyer, Bureaux de renseignements, Société Protectrice des enfants, Caisse d'Epargne, Goutte de lait, Assistance maternelle, Oeuvre des Funérailles des Pauvres, Oeuvre du Pain des Pauvres, Retraite des Gueux, Oeuvre des vocations sacerdotales, Secrétariat des familles. Oeuvre des Sourds-muets-aveugles, Bureau de Rebut, Visite des Hôpitaux et Prisons, Conférences juvéniles, etc. On attribue pour une large part aux démarches de M.Magnan: les Conférences de jeunes, la création du Patronage Laval à Québec, le Club des Marins en 1912, le "Chez-Nous du Soldat", la Saint-Vincent de Paul féminine en 1934.

Une oeuvre d'apostolat et de préservation que M.Magnan tint pour ainsi dire sur les fonts baptismaux, est le club des Marins catholiques, réalisation due pour une large part à la requête du Cardinal Bégin et de Mgr Têtu, qui portait bien son nom. Jusqu'au 31 décembre 1945, 232,339 marins ont été reçus dans les salles de la rue Champlain, à proximité du port de Québec. Des journaux, des revues, des livres, des jeux sur tables, du papier à correspondance, le tout fourni gratuitement,

dit assez quelle importance on attache à ce pied-à-terre protecteur. Sait-on que la majorité des cinquante marins qui périrent dans le naufrage de l'Empress of Ireland, à la Pointe-au-Père, en 1913, avaient communiqué, la veille au Club des Marins catholiques? Consolante pensée pour les parents, pour les Confrères de la Société Saint-Vincent de Paul et en particulier pour les initiateurs de l'oeuvre.

En 1931, M.Magnan était nommé Directeur de la Caisse d'Economie de Québec, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort. Cette oeuvre, la première de la Société Saint-Vincent de Paul à Québec, connue alors sous le nom de Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, fut créée dès 1848 dans le but d'habituer les pauvres à l'épargne; elle recevait au début des dépôts de deux sous. Un an après sa fondation, la Caisse d'Economie faisait un chiffre d'affaires de \$ 2500. En 1945, les dépôts se chiffraient à \$22 millions. Depuis plusieurs années absolument indépendante de la Société Saint-Vincent de Paul, la Caisse d'Economie de Québec, se souvenant de ses modestes origines, conserve soigneusement dans la salle d'administration, une pieuse image de saint Vincent de Paul. De plus, elle verse chaque année des offrandes généreuses aux différentes oeuvres de la Saint-Vincent de Paul. C'est aujourd'hui une des institutions financières les plus solides du pays.

C'était le tour des Conférences féminines de se former, en 1934, sur le modèle des Conférences masculines et sous la dépendance du Conseil Supérieur du Canada, fondation effectuée à la suite du désir du sexe féminin de secourir les pauvres, et par l'entremise du Président du Conseil Supérieur auprès de Son Eminence le Cardinal Villeneuve. Trois Conférences de jeunes filles dont deux à Québec et une à Lévis, entraient du même coup dans la Société Saint-Vincent de Paul de Bologne (Italie), où la première Conférence féminine du monde entier vit le jour en 1855. Réunions et finances distinctes, les nouveaux corps devront surtout pourvoir au vestiaire, aux soins des mères ou des enfants malades et pauvres qui leur seront désignés par les Conférences d'hommes de leurs paroisses respectives, toujours sous l'autorisation du Conseil Supérieur. L'amour du pauvre n'est pas près de s'affaiblir au Canada, car les Conférences féminines, comme celles de leurs confrères, jouissent d'une grande expansion.

Voulez-vous une idée assez exacte de l'avancement de la Société Saint-Vincent de Paul au Canada?

"En 1938-39, à la veille de la deuxième Grande Guerre, écrit Robert Rumilly, le Conseil Central de Québec groupe sous sa juridiction six Conseils particuliers, dont cinq à Québec et un à Lévis, réunissant soixante Conférences. Toutefois le Conseil particulier Saint-Patrice, groupant les Conférences irlandaises,

semble en voie d'extinction, à mesure que la population de langue anglaise diminue à Québec. Le Conseil central de Montréal rassemble onze Conseils particuliers, quatre-vingt-quatre Conférences. Le Conseil particulier des Trois-Rivières groupe huit Conférences; celui de Joliette, deux seulement, mais actives; celui de Saint-Lambert, trois. Un Conseil particulier est érigé à Saint-Jean, siège épiscopal depuis cinq ans, et dont les trois Conférences sont très encouragées par Mgr Forget, fervent de l'oeuvre d'Ozanam. Des Conférences isolées dans tous les diocèses de la province de Québec, envoient directement leurs rapports au Conseil Supérieur.

"Le Conseil particulier féminin groupe douze Conférences, à Québec, Lévis et Montréal. Il existe un Conseil Central à Toronto. Les Conseils particuliers d'Ottawa, de Hamilton, de London, envoient régulièrement leurs rapports. Le Conseil particulier de Hamilton dénombre sept Conférences, celui de Vancouver groupe huit Conférences et correspond d'une façon active avec le Conseil Supérieur. A son tour, le Conseil Supérieur entretient fidèlement la liaison avec le Conseil général de Paris, et répond à ses appels." (1)

Le tableau des jeunes travailleurs qui, à l'instar d'Ozanam étudiant, se sont groupés depuis 1891, est tout à la

(1) Rnmilly, "La plus riche aumône", pp.193-195

gloire de cette classe. Ces Conférences de jeunes sont aujourd'hui de trois sortes: les Etudiants des Universités et des collèges classiques; les anciens des écoles non encore mariés; les écoliers les plus avancés des écoles primaires. En 1936, on comptait huit Conférences d'étudiants réparties entre Québec, Montréal, Saint-Boniface et Edmonton; les Conférences d'anciens, au nombre de dix, toutes à Québec; les Conférences d'écoliers, neuf, dont six à Montréal et trois à Ottawa. Les Conférences d'étudiants et de jeunes gens collaborent avec les Conférences de leurs paroisses; les Conférences juvéniles ou d'écoliers s'exercent discrètement auprès de leurs compagnons de classe, et parfois aussi auprès des ménages de vieillards qui leur sont désignés par les Conférences d'adultes.

Nul mieux que M.Magnan n'avait songé à maintenir les traditions de la Société, ainsi qu'en témoigne ce passage d'une lettre du président général, M.Henri de Vergès, en 1939: "Je ne saurais trop remarquer le souci qui vous a toujours guidé, de maintenir dans la Société l'esprit chrétien de charité suivant les préceptes de notre pieux fondateur, et le soin que vous avez apporté à mettre fin à un service, quel qu'ait été son intérêt par ailleurs, le jour où vous vous êtes rendu compte qu'il vous entraînait dans une voie où le relèvement spirituel de l'individu et la sanctification personnelle ris-

quaient de passer au second plan dans vos préoccupations."(1)  
C'était, on le devine, faire en même temps allusion à l'époque  
du chômage, alors que les Confrères acceptèrent trop bénévolement  
la distribution des secours directs.

---

(1) Rumilly, "La plus riche aumône, pp.195-196

## CHAPITRE IV

### BROCHURES CONCERNANT LA CHARITE

Temps, argent, parole, plume, tout l'avoir disponible de M.Magnan a été consacré, à l'école et à l'indigence. Certes, M.Magnan a beaucoup écrit pour l'éducation; il a également écrit pour sa chère Saint-Vincent de Paul. Ses Rapports adressés au Président général et aux Confrères canadiens, sa correspondance assez volumineuse commandée par ses hautes fonctions, nous ont fait assez voir que l'apôtre s'était identifié à l'oeuvre qu'il dirigeait avec tant de prudence, de zèle, de foi et de charité évangélique. Cependant, M.Magnan a jugé nécessaire, pour l'expansion de l'oeuvre vincentienne, de publier certaines brochures.

Se conformant au voeu formulé aux fêtes du Cinquantenaire de la Société Saint-Vincent de Paul, au Canada, en 1896, M.Magnan fonda une revue mensuelle destinée à pénétrer dans les foyers pour faire contrepoids aux magazines, aux feuilles légères ou mondaines désastreuses par plus d'un côté à l'esprit chrétien. C'est la "Bibliothèque Canadienne-Française" qui devait accomplir ce beau travail. Après un an d'existence fructueuse au delà de toute espérance, la "Bibliothèque Canadienne-Française" que M.Magnan, débordé à la fois par tant d'autres oeuvres de la Saint-Vincent de Paul et par ses devoirs professionnels, ne put plus diriger,

passa entre les mains du R.P.Nunesvais, supérieur du Patronage de la Côte d'Abraham, avec la liste des nombreux abonnés et le surplus des recettes. Dans le but de mieux préciser le rôle de la revue, le nouveau propriétaire l'intitula: "Les Fleurs de la Charité".

A cinq reprises ont paru des opuscules concernant l'histoire de la Société Saint-Vincent de Paul. En 1920, l'auteur présente "La Société de Saint-Vincent de Paul" avec sous-titre: "Origines à Paris, à Québec".

Que ne devons-nous, pas, nous du Canada, à ce tout jeune homme, le Dr Painchaud, que sa santé délicate empêcha de monter à l'autel, et qui décide de former au Canada, une classe d'élite comme il en avait rencontré à Paris. Si trop de nos jeunes gens qui sont allés parachever leur instruction dans la Ville-Lumière, en sont revenus libres-penseurs ou corrompus, la conduite du Dr Painchaud offre un puissant démenti à la triste réputation taillée à la capitale française qui menace de se trpp généraliser. C'est donc le 12 novembre 1846, que dans la chapelle de la future Basilique de Québec, était fondée sous les auspices du bienveillant curé, M.C.-F.Baillargeon, la Société qui engendrerait des vrais apôtres. Au départ du Dr Painchaud pour Paris et les missions de Vancouver, en août 1847, la ville de Québec comptait douze Conférences soumises à un Conseil particulier. Nous savons

aujourd'hui que cette semence est devenue un grand arbre dont l'ombrage tutélaire s'étale et s'étend " a mari usque ad mare".

Comment expliquer la prospérité d'une Société répandue à travers le monde au rythme que nous savons, sinon par l'esprit tout surnaturel qui en fait la force? Ce qui s'appuie sur l'Eglise la seule organisation qui est restée et restera inébranlable contre les pires assauts, ne peut périr. A l'instar des grands empires terrestres qui ont été écrasés, tous les autres s'effondreront, alors que, lumineuse, majestueuse et belle, l'Eglise demeurera debout soutenue par les anges du Dieu fort, du Dieu immense, à côté duquel toutes les armées composées des plus grands génies de tous les temps, ne sont que des atomes.

A la demande du Conseil général de Paris, M.Magnan fait éditer, en 1931, "L'Historique de la Société Saint-Vincent de Paul au Canada". Je crois que parmi les oeuvres canadiennes dont l'auteur montre l'évolution dans cette brochure, celles qui m'ont le plus frappée et m'intéressent davantage sont la fondation des "Conférences juvéniles" et "La retraite des gueux".

Prendre par la main l'adolescent de douze ou quinze ans pour le conduire chez le pauvre; l'engager à regarder cette misère bien en face afin d'exciter chez lui le désir de faire tout en son pouvoir pour la soulager: voilà bien, ce me semble, de l'éducation vraiment sociale. Et si à la naissance de la

première Conférence de jeunes gens en 1891, M. Magnan dut lutter pour faire comprendre l'utilité de tels groupements, ne serait-il pas permis de penser que, n'ayant pas suffisamment foi en la jeunesse, on entendait ne pas l'habituer trop tôt à la douleur, que la vie se chargerait bien de lui faire connaître. Et remarquez qu'alors, il s'agissait de jeunes gens de vingt ans. L'avenir a prouvé que des Conférences formées par des écoliers de douze à seize ans pouvaient accomplir des prodiges. Que de sceptiques chez nos pères de famille modernes! Ces faux éducateurs oublient que la méthode à l'eau de rose ne peut viriliser les âmes, que guettent les pires assauts, au sortir de l'école. Et ces gros garçons si pleins de vie, qu'on entoure de soins assidus, qu'on gave de friandises, qu'on vêt mieux que des enfants de princes, qu'on admire tout haut, deviennent des monstres d'égoïsme. Ils courraient quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent de se former un cœur compatissant et généreux si on leur faisait toucher du doigt la souffrance de leurs petits compagnons du même âge! Combien, devant l'exemple de parents ou de confrères plus âgés sachant ouvrir la main en faveur des misérables, pourraient être saisis d'une émotion salutaire, au point qu'ils souhaiteraient faire partie de sociétés de bienfaisance comme celle de la Saint-Vincent de Paul, pour apprendre à donner du prix à leur vie en la combinant avec de plus malheureux qu'eux. Je ne sache rien

qui s'attaque plus efficacement à l'amour désordonné de soi-même et au respect humain, ces deux ennemis formidables de la jeunesse chrétienne.

Notre Dame n'a-t-elle pas insisté sur la pénitence dans ses apparitions à la Salette, à Lourdes, à Fatima? Et pourtant la petite Jacinthe n'avait que sept ans. La sainte Vierge devait avoir une logique aussi sûre que tous ces éducateurs qui se piquent d'une sage paternité, elle qui, à trois ans embrassait par les voeux de religion, la voie du recueillement, du sacrifice et de l'oubli.

Si M. Magnan possédait un noble caractère, n'était-ce pas dû à la grandeur de son coeur, qui ne savait pas rester insensible devant le malheur? En remplissant ainsi son coeur des pauvres et partant, du Grand Pauvre, dès son jeune âge, notre apôtre entreprenait une Ascension qui devait le mener bien loin dans le chemin abrupt, mais lumineux du Bien.

A ce propos la parole qui, à ne pas s'y tromper, porte l'empreinte de Lacordaire, me revient à la mémoire: "Après les consolations infinies qu'un catholique trouve au pied des autels, après les joies de la famille, je ne connais pas de bonheur plus grand que de parler à des jeunes gens qui ont de l'intelligence et du coeur." (1)

(1) C.-J. Magnan, "La Saint Vincent de Paul au Canada, p.51

Et Lacordaire, et Ozanam, ont été à la fois des amis des humbles, des grands éducateurs, qui savaient faire vibrer les cordes de la jeunesse et en tirer des sons merveilleux de dévouement et de fierté.

Le Cardinal Gerlier, de passage dans un Couvent de religieuses de Jésus-Marie, à Woonsocket, en juin dernier, expliquait ainsi la naissance du sentiment de la fraternité humaine dans son coeur: "Jeune fille de 16 ans à peine, ma mère fut frappée par la révélation de la souffrance qui sature le monde. Alors qu'elle se rendait à une soirée mondaine, qui lui promettait beaucoup de plaisir, elle passa devant une petite fenêtre donnant sur une pièce sombre et misérable. Une fillette de son âge y travaillait, la mine triste ou souffreteuse. Il ne fallut que l'espace d'une minute pour que les deux regards se rencontrent, celui d'une jeune fille heureuse et celui d'une malheureuse. Ce fut un choc, une révélation troublante de la misère, un feu qui consuma toute la vie d'une mère et qui a transmis dans le coeur d'un cardinal l'amour ardent des pauvres." (1)

Dans son discours présenté à une assemblée générale des Conseils et des Conférences de la ville de Québec et des environs présidée par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, M. Magnan fait l'éloge d'un confrère modèle, M. Léon de Lanzac de Laborie,

(1) "Le Devoir", 5 juillet, 1947, page 8, colonnes 6 et 7.

vice-président général de la Société Saint-Vincent de Paul à Paris, récemment décédé à l'âge de soixante-quatorze ans. A quinze ans, cet apôtre accompagnait son père, un magistrat, dans sa visite hebdomadaire chez les pauvres; au sortir du collège, il était confrère, et pendant cinquante-six ans assistait régulièrement aux séances, alors qu'il fut toute sa vie un brillant avocat. Si son vénéré père n'eût pas compris l'importance de proposer un tel idéal à son fils adolescent, eût-il pu canaliser les passions fougueuses qui montraient déjà une tête dominatrice? A vingt ans, le pli est fait, et à moins de grâces particulières, on rentre difficilement dans la voie du Devoir. Heureux les parents et les éducateurs qui ont fait, des âmes commises à leur garde, de véritables semeurs de joie! le bonheur des uns et des autres est assuré ici-bas et Là-Haut!

J'ai hâte de vous parler de la fameuse Retraite des gueux de Montréal. Quelle touchante oeuvre de miséricorde spirituelle et corporelle que celle-là! C'est Son Excellence Mgr Georges Gauthier, Archevêque-Administrateur de Montréal, qui disait aux Confrères, à la clôture d'une de ces retraites: "Si jamais vous vous voyez forcés d'abandonner quelques-unes de vos oeuvres, conservez, je vous en conjure, au moins celle-là"(1)

---

(1) C.J.Magnan, "La Saint-Vincent de Paul au Canada,, p.49

Les voyez-vous, ces clochards montant des bords du fleuve, à proximité du port, vieux, infirmes, déguenillés, malpropres, la besace sur l'épaule, s'amenant discrètement, un bon après-midi de la semaine de Pâques, en 1919, au Refuge, dont le dortoir est converti en chapelle pour trois jours? Clients de la bonne Soeur Bonneau, Soeur Grise de la Charité, qui leur sert presque chaque jour la soupe, ils ont répondu nombreux à ce premier appel, puisqu'ils se chiffraient à 281, au dimanche de la clôture, eux les pauvres sans-abri, sans église, sans famille, sans amis. Les Pères Franciscains les ont prêchés, fait chanter, prier, ont entendu leur confession. Il s'en est trouvé plus de la moitié qui ne s'étaient présentés au confessionnel depuis deux, quatre- et c'est un record-depuis cinquante et un ans. Au troisième jour, apparaissait Mgr Gauthier, qui à son tour, venait rencontrer ses "plus chers enfants" (1).

Qui n'eût pas été fortement remué au spectacle de la liaison intime des gueux et des Confrères de la Saint-Vincent de Paul rapprochés par la discrétion de leurs habitudes, par une commune horreur de la publicité? (2) Et la tentative a très bien réussi, comme le prouve le trait suivant: Le Président du Conseil Central de Montréal, l'avocat J.-A. Julien, ayant été obligé de se retirer avant la fin du sermon fut interpellé ainsi:

---

(1) C.J. Magnan, "La Saint-Vincent de Paul au Canada, p.48

(2) "Rapport du C.S.C. pour l'année 1918, p.117

"Où allez-vous?- Je désire sortir.-Il faut rester, ce n'est pas fini.- Pardon, je ne suis pas de la retraite, Monsieur, j'ai voulu me rendre compte, c'est tout." (1) On l'avait pris pour un gueux.

En 1929, les retraits chiffrés à 600, épuisèrent pour quelques mois les recettes de la Société Saint-Vincent de Paul. Mais quel triomphe moral et spirituel, tout à la gloire de la Société! Aujourd'hui, grâce à la bonne Soeur Bonneau, qui leur a trouvé et aménagé des locaux, nos gueux ont leur chapelle. Tous les dimanches, un Franciscain leur dit la Messe, sans préjudice de leur retraite "fermée" annuelle, à l'époque de Pâques. Voilà bien un moyen admirable d'exercer l'apostolat!

Une dernière brochure intitulée "La Société de Saint-Vincent de Paul fut publiée en 1943, après la mort de M.Magnan: elle contient huit articles publiés dans "La Semaine Religieuse" de Québec, entre le 23 avril et<sup>14</sup> 11 juin 1942 inclusivement. L'auteur y traite du but, de l'esprit et des avantages spirituels de la Société. Le dernier article "Le Dr Painchaud" fut remis au Bureau de "La Semaine Religieuse", le matin même de la mort de l'auteur. Son Eminence le Cardinal Villeneuve dit à la fin de la préface de cette brochure: "Aucune lecture plus que celle des articles de M.Magnan rassemblés ici ne sera propre à former de vrais membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul. Rien autre non plus ne lui sera un plus bel éloge, ne lui constituera

---

(1) "Rapport du C.S.C. pour l'année 1918, p.117

un plus digne monument." (1)

M.Magnan publia les règlements généraux de l'oeuvre du "Chez-Nous du Soldat au Loyola", en 1918. Puis un an plus tard, à la demande du Département des Archives fédérales, il fit paraître l'historique du "Chez-Nous du Soldat." Le projet d'une telle entreprise revient à M.Magnan, qui y voyait un moyen sûr de préserver la foi des jeunes conscrits et en même temps de garder chez eux la mentalité canadienne et de leur inspirer la dignité de leurs devoirs militaires. Comme son coeur d'apôtre est attaché à ces jeunes qu'il voudrait les émules d'Ozanam! "La Société Saint-Vincent de Paul, leur dit-il à la cérémonie de l'inauguration, ne pouvait rester indifférente au bonheur de cette belle et vaillante jeunesse que vous représentez si dignement et si fièrement. Adoucir en vos âmes l'amertume légitime du grand sacrifice de la famille, de la liberté, de l'avenir; vous faire retrouver au "Chez-Nous quelque chose du foyer paternel; vous procurer des amusements et des délassements dont a besoin la jeunesse; vous préserver des contacts dégradants qui souillent l'âme et empoisonnent son corps d'adolescent, corps si beau, si digne de respect, chef-d'oeuvre du Créateur et qui fut au premier jour de son existence inondé des eaux saintes du Baptême; " etc. (2) Voilà des paroles qu'on croirait

---

(1) C.J.Magnan, "La Société S.Vincent de Paul (1941) p.5

(2) C.-J.Magnan "Le Chez-Nous du Soldat", p.8

sorties de la bouche d'un prêtre. C'était un prêtre en effet, que ce laïque, qui avait désiré un jour de son adolescence, se donner à Dieu par l'onction sacerdotale, mais qui, sur le conseil d'un directeur éclairé, comprit qu'il pouvait, tout en restant dans le monde, participer largement au ministère du prêtre, en vouant sa vie à ses frères, les enfants et les pauvres.

Le grand intérêt que porta le Président du Conseil Supérieur aux jeunes soldats ne contribua pas peu à réchauffer leurs coeurs: se sentant aimés, la presque totalité jurèrent de demeurer de loyaux soldats et de fervents chrétiens. Soucieux de se montrer toujours des chevaliers d'honneur, ils poussèrent la générosité jusqu'à former des Conférences de Saint-Vincent de Paul dans leurs rangs: leur charité, cette fois, devait s'étendre non seulement aux catholiques souffrants, mais aussi aux protestants, aux incroyants. Elle a quelque importance, il me semble, cette déclaration d'un protestant, le commandant Rogers, du camp Val-Cartier, faite en présence de ses compagnons: "Depuis l'ouverture du camp, non seulement pas un crime, mais pas un délit même n'a été commis dans ce camp ouvert depuis bientôt trois mois. Les bagarres, les frictions entre soldats de différentes races sont inconnues ici, et j'attribue ce magnifique résultat à la bonne éducation des

Canadiens français, à leur esprit de tolérance et à leur noblesse de caractère qu'ils tiennent de leurs vaillants ancêtres."(1)

L'aumônier Chartier relevait que sur 1500 soldats s'embarquant pour outre-mer 1300 s'étaient confessés et avaient communié. M.Magnan était le premier à affirmer que la bonne conduite des jeunes conscrits était attribuable à la présence réelle de Jésus-Christ dans le Tabernacle du "Chez-Nous", où chaque matin l'aumônier disait la sainte messe. Témoignage d'un croyant qui adore la puissance et la sublimité d'un si grand mystère. Oh! si tous connaissaient mieux le don de Dieu, comme la Samaritaine ils demanderaient à boire de cette eau intarissable qui guérit de toute soif! Aveuglement des hommes qui oublient que le grand remède au désordre des sens, c'est l'Eucharistie:" C'est le remède contre toutes les maladies spirituelles: il chasse les vices, il réprime les passions, il dissipe ou affaiblit les tentations".(2)

"Le Dr Joseph Painchaud" le fondateur de la Saint-Vincent de Paul au Canada fut imprimé en 1919. Nous avons parlé déjà de ce modeste médecin de santé débile qui ne pratiquant pas, n'était connu que des siens, mais dont le caractère offre plus d'un trait de ressemblance avec l'illustre Ozanam: les deux sont

---

(1) C.J.Magnan "Le Chez-Nous du Soldat", p.16  
(2) C.J.Magnan Ibid p.16

d'ardents apôtres de la Charité. A peine les officiers de la première Conférence furent-ils élus, que d'autres membres s'ajoutèrent; permettez que je cite leurs noms: le Dr Joseph Painchaud, père; M.T.Pope, avocat et maire de Québec; M.P.J.O. Chauveau, futur Surintendant de l'Instruction Publique, ministre de la Province et Président du Sénat; Octave Crémazie, notre barde national si sympathique. Agé de 25 ans, le jeune Painchaud entre à l'hôpital de la Marine, comme médecin interne, où pendant trois années consécutives, il prodigue à ses malades soulagement et consolation, voyant en chacun un pauvre de la Saint-Vincent de Paul. Il réussit même à y fonder une Conférence dont il devint le Président.

"L'établissement de toutes les Conférences en cette ville, lisait-on dans un rapport envoyé à Paris, en août 1847, est dû au zèle du jeune Painchaud, dernièrement de retour de la France et qui était membre d'une des Conférences de Paris."(1) D'ailleurs la connaissance parfaite qu'il témoigna du Manuel et de l'esprit de la Société à son retour de France, prouve assez qu'il avait fréquenté assidûment les assemblées à Paris.

Non content d'avoir semé l'esprit de Saint-Vincent de Paul dans sa ville natale, le jeune apôtre brûla de se donner aux missions éloignées. Son premier geste généreux en faveur

---

(1) U.J. Magnan "Le Dr Jos.Painchaud" p.9

de cette dernière oeuvre, fut de céder son héritage à Mgr Demers, premier évêque de Vancouver. Parti pour la France à la rencontre du nouvel évêque, le "donné" s'embarqua au Havre après son maître, qu'il devait retrouver à San-Francisco. Le voyage fut très pénible: ayant entrepris avec un jeune missionnaire de traverser l'isthme de Panama à dos d'âne, ce dernier mourut, épuisé en cours de route. Seul, l'infortuné Dr Painchaud parvenu à coups d'énergie au Pacifique, échappa à un naufrage, et désespéré de ne pouvoir rejoindre Mgr Demers, il érigea un hôpital à Colima où il soigna les malades. Atteint mortellement lui-même à 36 ans, il mourut près de Tonila, le 7 avril, 1855. Touchante odysée d'un jeune apôtre sacrifié à la plus noble des causes! Daigne l'Eglise reconnaître un jour de tels mérites, en proposant à la dévotion des fidèles, l'exemple du glorifié.

C'est pour susciter des désirs d'imitation qu'en centième anniversaire de la naissance du Dr Painchaud, le Président des Conférences canadiennes, publia cette biographie. Sans trop s'en rendre compte, l'auteur rendant un hommage mérité, montrait une fois de plus son amour des âmes des pauvres.

Une allocution fort intéressante mise en brochure est celle que prononça M. Magnan le 5 mars, 1922, à la réunion plénière des Conférences de Québec, et qui s'intitule "Une héroïne de la Charité." Elle n'est pas banale cette vie de vieille fille parvenue

à 90 ans, au terme de son Jubilé d'or de quêteuse du Patronage de la Côte d'Abraham. Pas n'est besoin de dire que le Président du Conseil Supérieur a su décerner à cette charité vivante, les éloges qui convenaient. Il a aimé insister sur cette pensée que s'il est des riches assez généreux pour s'appauvrir au profit des indigents, le spectacle est combien plus admirable quand ce sont des pauvres qui font don à d'autres pauvres de tout ce qu'ils possèdent: temps, dévouement, sollicitudes, tendresses.

Homme pratique, avide de stimuler le zèle parmi ses Confrères, il glisse, en guise de conclusion: " Chers Confrères, une idée sublime a guidé la vénérable jubilaire de ce soir: se dévouer corps et âme pour les pauvres, pour l'amour de Jésus-Christ. Pour atteindre à cet idéal chrétien, Mademoiselle Dorval a eu recours à des moyens bien modestes, à des expédients d'apparence bien commune, mais en spiritualisant ces moyens et ces expédients, en les faisant tous passer avec humilité et désintéressement par le coeur de Notre-Seigneur, notre quêteuse modèle a réalisé dans l'ensemble de son existence presque séculaire, le parfait modèle de ce que peut être une vie passée dans les conditions les plus obscures.

"En poursuivant sans relâche pendant un demi-siècle sa tâche de mendiante des pauvres au milieu de besognes serviles, notre vénérable modèle a toujours su regarder là-haut et fixer "l'étoile qui guide et qui ne s'éteint pas."

"Imitons cet esprit de foi dans l'accomplissement de nos devoirs de Confrères d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul. Et comme Mademoiselle Dorval, ne perdons jamais de vue la Croix du Christ qui nous rappelle sans cesse ce devoir impérieux de l'Évangile:" que nous devons aimer notre prochain comme nous-même et pour l'amour de Dieu le Père." (1)

C'était vraiment un honneur pour les Canadiens-français catholiques, surtout pour les membres de la Saint-Vincent de Paul que le discours prononcé au Congrès eucharistique de Thedford, le 16 août, 1930 par M. Magnan, "L'Eucharistie et la Charité", dont on possède aujourd'hui un imprimé. Comme préliminaires, l'orateur se permet une incursion dans le domaine de l'histoire pour y découvrir des hommes, dont un nombre remarquable par leur puissance ou leur génie, qui ont démontré à la terre que leurs actions de valeur étaient l'écho de leur foi incessamment nourrie du Pain des forts. Puis il entreprend de montrer les liens qui unissent l'Eucharistie et la Charité dans l'exercice de la vie familiale et de la vie sociale. Les devoirs du père, du fils aîné, vis-à-vis de la mère, des enfants et des grands-parents, sans oublier les pauvres, sont indiqués clairement et avec une note agréable de sentimentalité. S'appuyant sur l'enseignement du grand sociologue français, Mgr d'Hulst, il précise le rôle du bon citoyen, rôle

---

(1) C.-J. Magnan, "Une héroïne de la Charité, pp.15 et 16.

qui se ramène au bon exemple par la patience, la résignation à son sort, la charité sous toutes ses formes. En bon fils de saint Vincent de Paul, M.Magnan a un mot élogieux à l'adresse des Confrères modèles, dont la charité s'étend à tous et dont la soumission à l'Eglise est entière.

Pour finir, il emprunte cette belle pensée qui se fixe comme un clou d'or dans l'esprit des lecteurs et qu'a exprimée un jour, un autre grand ami des jeunes et des malheureux, le célèbre professeur de Sorèze, le brillant Prédicateur de Notre-Dame de Paris; je n'ai pas besoin de vous dire que c'est Lacordaire: "La charité est belle en quiconque l'accomplit; elle est belle dans l'homme mûr qui retranche une heure à ses affaires pour la donner aux affaires de la souffrance; elle est belle dans la femme qui s'éloigne un moment du bonheur d'être aimée pour porter l'amour à ceux qui n'en connaissent que le nom; elle est belle dans le pauvre qui trouve encore une parole et un denier pour le pauvre." (1)

Pour répondre aux désirs de la Direction de la "Petite Ecole", M.Magnan écrivit trois causeries en regard de l'orientation professionnelle. Ces causeries gardent l'unité sous le titre de "Ce que doit être la Vie chrétienne dans le monde." Dans les deux dernières, il touche la question de charité, comme vous le pensez bien. Les qualités qui doivent être l'apanage

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Eucharistie et la Charité." p.16

du jeune homme devenu citoyen sont nécessairement les mêmes que l'orateur a désignées dans "L'Eucharistie et la Charité". M.Magnan nous sert du neuf dans la dernière causerie, alors qu'il parle plus discrètement de l'action catholique tant encouragée par Sa Sainteté Pie XI. Il appuie davantage sur la condition première d'un apôtre laïque: l'état de grâce; il en montre l'importance et les moyens de s'y maintenir. Empruntant ensuite à Mgr Baunard, son vieil ami, il termine: "Ce qui en définitive fait le prix de la vie, ce n'est pas l'existence elle-même, c'est l'emploi qu'on en fait et de ce qu'on lui fait rapporter." (1)

Et voilà les oeuvres mises en brochures de M.Magnan. On se demande comment un seul homme pouvait tant accomplir, sans lassitude apparente, durant tant d'années pour la Saint-Vincent de Paul et l'éducation. Il fallait être équilibré à tous points de vue: santé, talent, coeur, volonté; tout l'homme me paraît avoir atteint cette puissance de perfection dont son capables ceux qui ont beaucoup reçu.

---

(1) "La petite Ecole", année 1941-42," p.730

## CHAPITRE V.

### DERNIERES TENTATIVES. UNE VISITE AUX ARCHIVES.

#### QUELQUES TEMOIGNAGES ORAUX.

Septuagénaire, notre apôtre dut s'avouer incapable de mener efficacement les deux oeuvres qui lui avaient toujours tenu tant à coeur. Le temps était venu pour le rude travailleur de céder à des mains plus jeunes, la revue de "L'Enseignement Primaire" et de se livrer exclusivement à ce qui correspondait le mieux à ses forces déclinantes. Dans le but de rédiger l'histoire complète de la Société Saint-Vincent de Paul et de l'offrir au public au centenaire de 1946, il se mit à la recherche de toutes les pièces d'archives de la Saint Vincent de Paul qu'il classerait et consulterait ensuite à loisir. Grâce à son prestige, les RR.FF. de Saint Vincent de Paul qui, en 1940 ajoutèrent une aile considérable à l'épreuve du feu, à l'ancienne bâtisse du Patronage de la Côte d'Abraham, comblèrent le voeu de M.Magnan en y aménageant une voûte et un bureau de travail.

Il m'a été donné de visiter les archives de la Saint-Vincent de Paul en août 1946, amabilité que je dois au fils aîné de M.Magnan, Jean-Charles, Inspecteur au Ministère de l'Agriculture à Québec, et de Madame Magnan; une des filles de M.C.-J.Magnan, Madame Pierre Hamel, nous accompagnait; et c'est précisément

M. Léopold Turcotte, aide-archiviste bénévole de M.C.-J. Magnan, qui nous ouvrit les portes. Ce me fut un voyage impressionnant et réconfortant. J'y ai vu, suspendus aux murs de la pièce réservée aux secrétaires, les portraits des fondateurs de Paris, celui du Dr Painchaud, ceux des Présidents du Conseil Supérieur, et ceux des aumôniers à Québec. Passant dans la voûte, je remarquai avec joie l'ordre parfait des chemises dans lesquelles étaient classés des milliers de lettres, des centaines et des centaines de rapports, des collections, comme celle du "Bulletin de la Société Saint-Vincent de Paul, de nombreuses biographies de saint Vincent de Paul, d'Ozanam, du Dr Painchaud, des "Méditations" de Legentil. Les procès-verbaux des Conférences de Québec, qui remontent à l'année de la fondation, prennent aussi place dans une section spéciale des Archives. Voilà bien ce qui atteste une patience et un dévouement à toute épreuve. Ainsi, n'eus-je pas de peine à croire ce que me confiait la vénérable épouse de M. Magnan, que j'eus le bonheur de rencontrer au cours du même voyage, que M. Magnan depuis 1937 jusqu'à sa mort, soit pendant cinq ans, passait des jours entiers aux Archives, préparant de longue main l'oeuvre qui couronnerait sa vie de labeurs. C'est aussi là qu'il rédigeait les articles publiés dans "La Semaine Religieuse."

Est-il besoin d'ajouter aux exemples déjà donnés de la charité de M. Magnan? Chaque fois que ce lui fut possible, lui, le Président du Conseil Supérieur du Canada, et en dépit des plus

inclémentes températures, se joignait au cortège parfois si maigre qui accompagnait le corbillard des plus pauvres d'entre les pauvres de la ville de Québec. Belle leçon d'humilité, de fraternité, d'amour du Christ pauvre en notre siècle désespérément entaché de respect humain!

Chaque année, selon le témoignage de son fils aîné, il faisait une visite spéciale au cimetière, accompagné de ses enfants. Il lui fallait s'agenouiller sur les tombes des parents, des amis, des oubliés. Que d'aumônes du souvenir, dans sa vie si bien remplie!

Aussi, quand se présenta de façon si subite le Grand Juge, sa belle âme était prête. Un prêtre descendant providentiellement du train à cette heure tardive vint tout juste à temps pour le munir du Saint-Viatique et du Chrême des élus. Calme, résigné, avec une sorte de "regard d'Eternité", comme disait sa petite-fille Madeleine, au milieu des siens, il s'éteignit dans le Seigneur.

Voulez-vous savoir qui composait l'assistance aux obsèques du grand disparu? Après sa famille éplorée, après le clergé, après les membres les plus haut placés dans l'échelle sociale, venaient quantité de pauvres, vêtus dans la défroque de bienfaiteurs de la Société, gantés, portant le deuil de leur père sur les traits, silencieux, priants; ces enfants d'emprunt étaient bien là à leur place, et je suis convaincue que, vraiment devant le Ciel, ils lui faisaient honneur.

Ozanam, Painchaud, Magnan: trois noms qui rendent les mêmes sons de foi, de piété, de soif d'apostolat auprès des pauvres! Trois noms à odeur balsamique! En les évoquant, on croirait voir couler l'huile qui redonne force et vigueur. Et voilà du merveilleux. La philanthropie ne dure qu'un temps; la vraie charité, infatigable, toujours sait se pencher sur la souffrance des pauvres, cette classe voulue de Dieu jusqu'à la fin des temps: "Il y aura toujours des pauvres parmi vous...." Parce que, enrôlés sous l'étendard du sens catholique, les vrais apôtres accomplissent des prodiges; leur main gauche ignore ce que présente la droite, car ils n'attendent aucun merci, aucune récompense ici-bas, fuyant la réclame, les faux-honneurs, le bruit des sirènes trompeuses. Ce sens catholique, mais c'est l'esprit de l'éminent saint du XVII<sup>e</sup> siècle, le Père des pauvres, saint Vincent de Paul; ce sens catholique, mais c'est l'esprit de ceux qui, dans notre société moderne pourtant battue par l'erreur communiste, ont le courage de leurs convictions religieuses et hissent hardiment partout où ils pénètrent, le drapeau de l'Action catholique, et disons-le enfin, c'est vraiment de l'action catholique qu'accomplissent ces Confrères que vous voyez passer deux à deux, chaque semaine, devant votre porte, pour aller écouter l'éternelle litanie de la douleur humaine et y laisser, en partant, le Christ consolateur.

L'Action catholique, la Saint Vincent de Paul: voilà deux

grands mouvements, qui offrent des ressemblances profondes mais aussi des différences. Il faut aux membres de la Société Saint-Vincent de Paul, les mêmes vertus d'amour qu'aux combattants de l'Action catholique: chacun voyant dans son frère, Jésus-Christ même travaille à l'extension du règne du Christ dans le monde. Aussi forme-t-on dans les deux cas, une classe d'élites qui vivifie la Société. Mais où les deux sociétés se distinguent, c'est dans leurs champs d'action. Celui de la Saint Vincent de Paul est plus restreint que celui de l'Action catholique. Tandis que la première vise à la perfection des Confrères et de leurs pauvres secours, la seconde s'efforce d'atteindre la masse, embrassant ainsi une action universelle qui s'étend à tous les catholiques de tout âge et de toute condition. Sans posséder cette envergure, la Société Saint-Vincent de Paul n'en est pas moins un des plus beaux apostolats spécialisés du christianisme, et elle a le grand mérite d'avoir devancé les mouvements d'action catholique demandés par Pie XI.

On s'est souvent attaqué, et on le fait encore en certains milieux, à la Société Saint Vincent de Paul, que l'on qualifie de "vieilloté", et l'on va jusqu'à suggérer la gestion des vivres des pauvres par l'Etat. D'où qu'elles viennent, ces critiques révèlent une grave incompréhension de la part des prétendus réformateurs. L'Etat, sorte de mère sans entrailles, viendrait-elle chez ses enfants malades, avec la compassion, la tendresse,

l'amour d'une mère véritable? Certes, tous ceux-là qui ne recevraient que le manger et le vêtir seraient autant d'indigents voués aux ténèbres, à l'endurcissement, à la haine des classes privilégiées; au surplus, que deviendrait la paix sociale? Et ce précieux moyen de secours, la Saint-Vincent de Paul mis à la disposition des riches et des moins riches sombrerait, en privant ces derniers d'un haut degré de vertu, sion de la sainteté à laquelle tous sont appelés. Comme ce serait dommage!

On est encore allé jusqu'à avancer que tendre la main au pauvre humilie celui-ci et engendre l'orgueil dans le coeur du riche. Pourtant les Confrères ont, pour parer à ces inconvénients, leurs Règlements, qui leur défend toute proclamation, tout signe extérieur qui les désigne à l'attention. Sans cesse les Présidents rappellent les membres à la discrétion, à la considération de la récompense qu'ils trouvent au fond de leurs coeurs en attendant celle que leur réserve au Ciel Celui qui est tout charité. Quant au pauvre, qu'y a-t-il de rabaissant pour lui d'accepter l'aide d'un frère qui l'aime vraiment et qui le lui prouve en partageant avec lui ses biens temporels et les nobles joies de l'âme.

Parce que l'expression authentique de l'Évangile, la Société Saint-Vincent de Paul doit vivre. Comme il y aura toujours des pauvres parmi nous, il est nécessaire qu'ils soient l'objet d'une constante sollicitude, ne serait-ce que pour le seul point de vue d'assurer la bonne entente entre l'opulence et le paupérisme,

et par là, la paix, que l'on ne connaît plus par ces temps de disputes et de haines. Puisque à travers le monde, les Confrères de la Saint-Vincent de Paul ne se comptent plus, après 114 ans d'existence, n'est-ce pas parce qu'elle répond au besoin des âmes en même temps qu'a` un dessein de la Providence? Il faut donc qu'elle vive!

Pour assurer cette survivance, comptons sur la protection de ces grandes âmes d'apôtres, les Vincent de Paul, les Ozanam, les Painchaud, les Magnan, qui, appelées à une gloire particulière au Ciel, sera toujours pour l'oeuvre tant aimée par laquelle ils ont honoré l'Auguste Pauvre, un moyen puissant d'Action catholique.

-o-o-o-o-o-o-o-o\*

TROISIEME PARTIE

LE LITTERATEUR

## TROISIEME PARTIE

### LE LITTERATEUR.

#### CHAPITRE I

#### L'ORATEUR.

L'oeuvre écrite de M.Magnan est assez considérable. Est-ce à dire qu'il fut un littérateur? M.Magnan s'est pourtant excusé de n'avoir pas étudié dans une maison d'enseignement secondaire. Louis Veuillot, Benjamin Bulte furent privés du même avantage et ils n'ont pas moins illustré les lettres. Il peut donc se rencontrer en littérature des primaires qui soient supérieurs à des diplômés de collèges classiques. Serait-ce le cas de notre éducateur et ami des pauvres ?

Quel but poursuivait M.Magnan en écrivant? C'est bien clair: il n'a pas voulu se poser en littérateur mais bien se mettre au service des deux grandes causes chères à son coeur: l'école primaire et la Société Saint-Vincent de Paul. N'empêche qu'en ce faisant, il a manifesté certains traits que ne dédaigneraient pas, je crois, bien des plumes de renom.

Pour juger M.Magnan écrivain, examinons quelques uns des principaux aspects de son oeuvre et considérons quelque peu le fond et la forme.

Le pédagogue n'est plus à démontrer en M.Magnan, n'eussions-nous consulté que "L'Enseignement Primaire. D'avoir fait ressortir l'éducateur dans la première partie de notre travail nous dispense d'y revenir ici.

De tous les genres littéraires cultivés au Canada, le plus en vogue, disent nos critiques, est l'éloquence. La politique, la prédication, l'enseignement, la jurisprudence fournissent les thèmes aux discours compilés chaque année dans nos bibliothèques à un rythme de plus en plus élevé. Au reste, quel Canadien tant soit peu formé n'aime, à l'occasion, à parler en public et encore plus à entendre discourir ses semblables? Cela ne doit pas étonner puisque le sang qui coule dans ses veines lui vient de la France, pays de tous les enthousiasmes. Moins souple, moins agile, moins harmonieuse en général que celle de nos pères et pour cause, l'éloquence canadienne-française mérite tout de même d'être signalée.

Considérons ce que fut l'art oratoire chez notre contemporain, M.Magnan, car M.Magnan a belle réputation comme orateur. Qu'est-ce donc qui lui a valu ces succès? D'abord, M.Magnan est abondant pour avoir beaucoup lu, beaucoup conversé, passablement voyagé. Son esprit d'observation, son goût de la réflexion, s'accommodaient de tout ce qui concerne la culture; d'ailleurs son double poste élevé dans l'éducation et le service des pauvres lui commandaient, pour être à la page, de se renouveler sans cesse.

Il lui tardait donc de servir à tant d'autres moins favorisés les fruits de son expérience. Que de textes évoqués au cours de ses discours et qui sont la marque de son érudition. Ses mises au point au sujet de la fréquence, de la gratuité, de la neutralité, de l'obligation scolaires, pour ne mentionner que ces écrits, sont escortées de nombreux arguments d'autorités.

Ce qui perce chez M. Magnan, orateur, c'est le besoin qu'il éprouve de se mettre en contact immédiat avec son auditoire. Quel que soit cet auditoire, il lui faut s'y adapter. Si l'orateur est plus solennel aux séances de la Société Royale ou aux réceptions des plus hauts dignitaires ecclésiastiques; s'il est plus serré, plus ferme, dans certains débats épineux de problèmes scolaires; s'il a l'indigne quand l'outrage atteint l'Eglise ou la Patrie; il sait charmer un auditoire de jeunes, par des anecdotes appropriées, des tableaux souriants, des élans qui font bondir et qui entraînent. Parfois c'est des souvenirs de son enfance, qu'il tire ses anecdotes ou ses tableaux. Dans un discours prononcé à la distribution des prix à des élèves de Louiseville, il a bientôt fait de ressusciter sa vieille église, sa première école, la maison familiale, ses excursions au bois. Puis après avoir amorcé de la sorte la curiosité de ses auditeurs, l'orateur passe aux réflexions sérieuses. Pour être plus vivant, il fait appel à la raison par l'interrogation: "Bientôt, mes amis, les chemins de la vie vont s'ouvrir devant vous et vous porterez

jusqu'à la tombe la responsabilité de votre conduite présente. Avez-vous été bons et respectueux envers vos parents? Plus tard vos enfants seront bons et respectueux envers vous; avez vous su, jeune garçon, sacrifier vos goûts et vos jeux à l'accomplissement du devoir? Plus tard vous aurez du caractère et vous saurez faire les efforts et même les sacrifices qui vous conduiront au succès;.....avez-vous, dès votre enfance, cultivé en votre coeur l'amour de Dieu et de son Eglise, pratiqué vos devoirs religieux avec une franche sincérité, sans honte ni hypocrisie, aimé la vie paroissiale? plus tard, vous serez un catholique sincère, fier de votre titre d'Enfant de l'Eglise, et saurez mettre au service de la religion, en temps opportun, l'influence d'un nom respecté, sinon célèbre, et le poids d'une fortune honnêtement acquise."

"Marchez donc sans crainte, jeunes gens, à la conquête de l'avenir, si vos coeurs sont déjà acquis aux nobles affections, si votre esprit s'est ouvert sur les horizons du beau, si votre volonté a été orientée vers le bien et si votre âme toute entière est désormais éprise de tout ce qui élève l'homme au-dessus du vulgaire." (1)

Même quand il s'adresse à des adultes, il recourt aux faits ou aux exemples, pour mieux engager aux actes. Ainsi dans son discours prononcé au Congrès eucharistique de Québec en 1923, il

---

(1) C.-J. Magnan, "Au service de mon pays" p.15,-16

évoque certaines circonstances qui prouvent la foi en l'Eucharistie des Berryer, des Ampère, des Antoine-Norbert Morin. Puis l'éducateur et père de famille passe aux résolutions pratiques avec l'indication des moyens les plus sûrs pour y parvenir: la bénédiction du T.S. Sacrement, les Vêpres, le premier vendredi du mois, les Quarante Heures, les Gardes d'Honneur, la procession du Très-Saint-Sacrement.

S'agit-il d'ancre le patriotisme dans le coeur, il animera son action en ressuscitant un héros qui vient remplir un rôle sur la scène. Lors du dévoilement de la statue de Jacques Cartier, le fier Breton débite l'histoire de ses périlleuses entreprises: "Oui, trois fois j'ai affronté les dangers de l'océan....." "Rappelez-vous qu'à Gaspé (1534) je pris possession de ce magnifique coin de terre..." (1)

Pour aviver son débit, M.Magnan recourt assez souvent à l'apostrophe. Dans le discours précité, l'orateur dit: "Et en votre nom, chers compatriotes, j'ajoute: Ton labeur ne fut pas vain, Cartier. Précurseur de Champlain, tu jetas en terre canadienne cette semence immortelle qui, sous la protection de la France et de l'Eglise, devait germer et grandir et donner à la civilisation catholique et française de glorieuses moissons...."(2)

Veut-il inculquer l'amour de la petite patrie, il dira au

---

(1) C.J.Magnan, "L'Ens.Pr..1926-27, p.134

(2) Id                   ibid                   p.135

centenaire d'Antoine-Gérin-Lajoie: "Chère vieille maison, bénis soient ceux dont l'intelligente fierté familiale t'a préservée de la destruction. Que tu sois de pierre, de briques ou de bois, peu importe! Pour la nationalité canadienne-française tout entière, tu es un foyer cher entre tous, peuplé de souvenirs réconfortants et orné de l'image de celui dont l'âme t'anime encore." (1)

L'éloquence de M.Magnan était servie par une voix harmonieuse, un peu faible au début, mais qui s'élevait et se développait peu à peu, devenait pleine et sonore, tout en étant mesurée et souple, et se prêtait à toutes les nuances de la pensée, à l'indignation comme à la douceur. Elle pénétrait parfois profondément l'auditeur parce qu'elle partait d'un homme sincère. Le geste accentuait la parole sans jamais aller jusqu'à l'exagération qui est incompatible avec la dignité.

Cet homme à l'extérieur imposant, à la parole facile, n'était pas orgueilleux. Combien de fois il lui est arrivé de s'excuser, avouant qu'il n'avait pas fait d'études classiques! Cela n'empêche pas qu'il soit reconnu comme un parfait autodidacte. Il ne lui en coûtait pas non plus de dévoiler son humble origine!

Rempli de zèle pour la propagation d'une doctrine, M.Magnan

---

(1) C.J.Magnan, L'Ens.Pr. 1924-25, p.176

va chercher par tous les procédés les plus habiles à convaincre son auditoire, à lui être agréable, à l'émouvoir.

"Mes bons amis," "Mes chers jeunes gens!" dit-il bienveillamment. Sa délicatesse lui inspirera les bienséances et les précautions qui conviennent. Aux fêtes du centenaire de Gérin-Lajoie, il débutera par un mot de félicitations à l'adresse des organisateurs et des patriotes associés aux solennités. Il présentera des hommages à la vénérable épouse et aux enfants du héros.- Dans une conférence aux religieuses de la Providence, il place en deuxième phrase de son exorde, ce mot aimable et bienséant: "Je devrais plutôt venir chercher dans cette maison des leçons de dévouement, d'abnégation, d'humilité et de charité que d'y apporter des conseils et des encouragements." (1) Quelques instants après il emprunte à la vénérée fondatrice des Soeurs de la Providence, Madame Gamelón, des pensées édifiantes.

Les nombreuses Conférences aux Commissions scolaires dans presque tous les coins de la Province offrent des exemples frappants de ressources oratoires. Il complimente d'abord. Ainsi, aux Trois-Rivières: "Vous avez, Messieurs les Commissaires, laissé un instant vos champs tout débordants de précieuses moissons, afin de vous occuper sérieusement de cette autre moisson future, et combien infiniment plus digne de votre attention: je veux dire l'enfance et la jeunesse. Vous êtes venus ici

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens.Pr. 1920-21" p.257

nombreux et de loin, soyez-en félicités. (1) Suit une courte description du diocèse si avantaé comme sites et si fécond en oeuvres sociales. Après avoir fait ressortir les progrès scolaires accomplis, il croit le temps venu de passer aux lacunes et points faibles. C'est le moment de souligner que M.Magnan a le courage de dire la vérité, toute la vérité, haut et net, mais en accompagnant ses remarques de raisons et de formules polies: "permettez-moi, Messieurs,..." - Loyal comme une épée! diraient les chevaliers français.

Je crois que le secret de l'action chez notre orateur, à certains jours, c'était en grande partie cette passion à la fois débordante et contenue, qu'on sentait en lui, cette ardeur de l'homme qui n'a pas sa personne en vue mais plutôt plaide une cause sacrée; et on a vu cette passion devenir si forte chez lui qu'il lui arrivait, au cours de conférences chargées de statistiques ou de citations, de laisser ses feuilles pour s'abandonner à l'improvisation. Tel ce discours prononcé devant un congrès de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française tenu à Québec, en 1908. La note suivante en fait foi: "Et bientôt, emporté par l'enthousiasme du sujet qu'il traite, M.Magnan abandonne son manuscrit, et dans une chaleureuse improvisation qui fait frissonner l'assistance, il fait appel à toutes les bonnes volontés et montre les jeunes bataillons de catholiques

(( (

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1913-14," p.67

se réunissant à Québec comme une nombreuse et invincible armée." Cette fois, dit-il, aux acclamations de ses jeunes auditeurs, nous irons en corps au manège militaire et la vaste salle sera peut-être trop petite."

"Invité à joindre ce mouvement oratoire à son discours écrit, M.Magnan nous a répondu: "Il m'est impossible de reconstituer mon improvisation du 24 juin dernier. Je ne sais plus ce que j'ai dit; il me reste bien l'agréable souvenir d'avoir senti vibrer la salle, d'avoir senti mon coeur battre plus vite et plus fort au contact d'un auditoire sympathique...et c'est tout." (1)

Au lendemain du Congrès eucharistique de Montréal en 1910, M.Magnan accepte d'improviser, et il se distingue de nouveau par une éloquence venue d'abord de la chaleur de ses convictions et qui s'élève avec l'émotion qui se communique à tout l'auditoire. Lisez plutôt quelques lignes du compte rendu: "Ce lendemain est digne du beau, de l'incomparable Congrès dont les délicieux échos remplissent encore toutes les âmes. Ici l'orateur retrace avec émotion les fêtes du Congrès Eucharistique et, donnant libre cours à la reconnaissance qui déborde de son coeur, au nom des ligueurs, qui l'applaudissent chaleureusement, il remercie avec effusion Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, "qui, après le bon Dieu et notre Saint-Père le Pape, a su procurer au Canada et en particulier à la province de Québec l'immense bonheur d'un Congrès

---

(1) C.J.Magnan, "Au service de mon pays", p.389 (Extrait du compte-rendu : "Le Congrès de Québec, 1908, p. 155)

Eucharistique international."--"Ici une scène inoubliable se produit, Sa Grandeur Mgr Bruchési, touché, ému, cède à l'émotion provoquée par l'orateur, se lève, ouvre ses bras à M.Magnan et lui donne l'accolade. L'auditoire applaudit frénétiquement ce geste paternel de l'Evêque et fait une ovation à l'orateur." (1)

Même succès lors d'un discours improvisé devant le Congrès de l'A.C.J.C. à Ottawa en juin 1910. Le patriotisme suscité par le sujet "La jeunesse rurale" eut raison des appels vibrants de l'orateur et des applaudissements des jeunes gens.

Un autre mérite des improvisations de M.Magnan lui vient de l'adaptation du style à la pensée de l'orateur. Dans le dernier exemple cité, pressé d'engager à l'exécution du programme de l'A.C.J.C., il recourt à la répétition, ayant soin de changer chaque fois les considérants: "Vous voulez conserver votre langue au Canada, et déjà vous avez su faire loi. Les parlements ont cédé à votre énergique ténacité, et vous avez accompli ce que les vieux patriotes et nous-mêmes avions rêvé. Vous voulez qu'on étudie notre histoire pour en perpétuer la tradition. Et voici que vous êtes en train de semer par le pays des bronzes immortels, qui apprendront à vos enfants ce que veut l'héroïsme de nos premiers pionniers sur cette terre. Vous voulez le respect de notre religion catholique, et voilà que vous l'avez fait triompher de ses ennemis les plus acharnés." (2)

(1) C.J.Magnan, "Au service de mon pays", p.312 et 313 (Extrait de la brochure "Le Congrès général des Liges du Sacré Coeur, Montréal, 1910.

(2) C.J.Magnan, Ibid p.402 (Extrait de la brochure "Le Congrès de la jeunesse à Ottawa, pp.163 et suivantes)

Le dynamisme me paraît caractériser nombre des discours de M.Magnan. En d'autres termes, son éloquence est un flot qui nous pousse, avec une sorte d'impétuosité, mais à travers des rives égayées de fleurs, de chansons, de fraîcheur et de paix.

Reste à établir si la façon oratoire de M.Magnan tient de l'une ou l'autre des grandes écoles littéraires, classique ou romantique. Certes, on ne peut être vraiment orateur sans les dons d'imagination et de sensibilité, et nous pouvons déduire que le Créateur n'en a pas privé M.Magnan. Mais que prouve chez lui cette vigueur faite d'idées abondantes et justes dans la plupart des cas? ces démonstrations sans cesse appuyées par des exemples, et dans lesquelles la raison n'est jamais en repos? ce gros bon sens qui étudie les causes et les principes en vue de mieux faire ressortir l'importance de recourir à telles résolutions pratiques? cette probité faite du souci constant de l'exactitude, de la vérité, qu'il lui faut partout propager? ce mépris de l'injustice ou de tout ce qui répugne au bien? ce discernement, cette mesure dictée par le tact, qui assure un commerce facile et agréable? En voilà plus qu'il n'en faut pour désigner le penchant classique chez M.Magnan.

Son discours est bien charpenté: M.Magnan n'ignore pas les règles de la rhétorique. La langue se ressent de l'idée: elle est généralement claire, nette, vivante. Les phrases sont tantôt courtes, faites de simples propositions, tantôt longues

composées de plusieurs subordonnées. Un peu d'obscurité parfois causée par des fautes de syntaxe. Ainsi cette équivoque: "Je prie Dieu de correspondre à tous les désirs de mon Ordinaire..." (1) Est-ce Dieu ou "Je" qui va correspondre?

Ce langage il se plie à la pensée et au sentiment, se faisant tantôt grave (au Congrès Eucharistique), tantôt légèrement sarcastique (quand il s'agit des dénigreur de la vérité); il se fait familier et réaliste, exemples: "nos grand'charettes ne pouvaient, en dépit de leurs hautes haridelles, épuiser le monumental tas de croûtes qui servit naguère à réchauffer tant de modestes foyers à Louiseville" (2); "la pipe au bec" (3); - la réunion bi-mensuelle des patrons, pendant laquelle le fond de chaque écolier était examiné soigneusement avant d'en décider le remplacement." (4)

Jamais M.Magnan ne se permet la moindre vulgarité; par son style élégant et digne, M.Magnan tient du Grand Siècle. On l'accuse parfois de tomber quelque peu dans la grandiloquence, qui serait contraire à cette simplicité que l'on aime tant retrouver dans le discours. Cette accusation me paraît exagérée; nous pourrions tout au plus citer quelques rares cas d'expressions un peu recherchées comme celles-ci: "Cet illustre écrivain dort son immortel sommeil (5) - "au risque de recevoir des horions"(6);

---

(1) C.J.Magnan, p.322 Au service de mon pays.  
 (2) Id Au service de mon pays, p.8  
 (3) Id Ibid p.392  
 (4) Id Ibid p.309  
 (5) Id Ibid p.439  
 (6) Id Ibid- L'Ens.Pr. 1896-97, p.84

"accorte leçon" (1); "supplémentait" (2). Dans certains cas, il semble abuser des épithètes au sens vague comme "beau" et des adverbes non moins imprécis, comme "bien" (3)- On serait tenté de lui reprocher maintes répétitions; parfois elles donnent de la force à la pensée; mais la répétition de "elle" mis pour "méthode" ouvrant 7 paragraphes de suite me semble abusif.

Les quelques faiblesses signalées nous paraissent venir de la rapidité avec laquelle M.Magnan était souvent contraint de rédiger ses travaux; cumulant plusieurs charges, il devait prolonger ses veillées bien tard dans la nuit, pour pouvoir confier à l'éditeur de sa revue ou débiter à son auditoire, le lendemain, des pages attendues.

En général, la solidité de ses écrits, l'ordre, le vocabulaire de bon ton, ne sauraient laisser soupçonner que cet érudit (M.Magnan) ait manqué de culture classique dans sa jeunesse. Clarté simplicité, brièveté: voilà à quoi tend M.Magnan dans ses discours comme dans ses articles pédagogiques.

---

(1) C.J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1920-21 p.258  
(2) Id, Ibid 1929-30 p.15  
(3) Id, Un héritage sacré" p.17

## CHAPITRE II

### LE POLEMISTE.

M.Magnan dut maintes fois croiser le fer avec certains contradicteurs pour défendre l'Eglise, l'école, la famille, et parfois les trois domaines réunis. Qu'on me permette de résumer succinctement chacune des principales pièces de polémique de M. Magnan et de présenter au fur et à mesure quelques remarques sur le ton et les procédés du lutteur.

Une véritable polémique s'engagea en 1894 entre M.J.-P. Tardivel, Directeur du journal "La Vérité" et M.Magnan, au sujet d'une plainte émanant des autorités pédagogiques de Québec: l'école primaire ne prépare pas suffisamment les élèves à la vie pratique en ne se souciant pas de leur donner le goût du travail intellectuel. La faute en est à l'esprit public, esprit d'indifférence qui croit s'acquitter envers l'éducation en payant chaque année une faible cotisation.

"La Vérité" riposte, "L'Enseignement Primaire répond. Parfaits honnêtes hommes, les deux antagonistes sont d'accord sur le plan religieux mais ne réussissent pas à s'entendre sur l'orientation à donner à l'école. Ayant à traiter avec un journaliste d'âge mûr, dont la droiture d'esprit, la courageuse indépendance de convictions sont reconnues de la majorité, M.Magnan use de formules réservées et prudentes: "Non, la racine du mal ne me

paraît pas là." (1) "Certes le plan de M.Tardivel est admirable en théorie, mais est-il réalisable? " (2)- "On aurait tort, je crois..."(3).- Et cette concession modeste et respectueuse: "Que M.Tardivel veuille bien remarquer que nous ne lui reprochons pas d'avoir agi autrement que nous durant ce débat; car nous n'avons nullement le droit de lui faire la leçon; non, non nous ne faisons que défendre la ligne de conduite que nous avons cru devoir suivre en cette circonstance." (4)

Bien que déferent, notre jeune polémiste sait, au besoin, manier la rallerie. Ainsi, il retournera contre l'adversaire l'arme dont s'était servi ce dernier: Reprochant à M.Tardivel ce que celui-ci avait lui-même reproché à M.Magnan, le Rédacteur de l'Enseignement Primaire reprend dans les mêmes termes: "Il n'y a rien comme les citations complètes." (5)

Un peu plus loin il lui renvoie encore la balle: "dans les efforts qu'il fait " (6) pour prouver que notre organisation scolaire est incompatible avec les principes de l'Eglise.

Une autre réplique habile: "M. Tardivel dit: "Un amendement de deux lignes, de deux mots, voté par la Législature, peut fermer la porte du conseil aux évêques. --"Ceci est possible, rétorque M.Magnan, mais le projet que rêve notre confrère, s'il devient jamais loi, sera exposé au même danger." (7).

---

(1)	C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1893-94	p.258
(2)	Id	ibid p.259
(3)	Id	ibid p.260
(4)	Id	ibid p.314
(5)	Id	ibid p.295
(6)	Id	ibid p.318
(7)	Id	ibid p.323

M.Magnan n'a qu'un souci: dire franchement ce qui lui paraît être la vérité sur un sujet d'intérêt capital, et cela en ~~recourant~~ recourant souvent à des arguments de raison et d'autorité. Il fait appel à l'histoire de l'éducation dans Québec pour faire saisir les différences entre les fonctionnements des écoles gouvernementales et des écoles paroissiales, des municipalités scolaires et des municipalités civiles. En observateur judicieux il dévoile courageusement ce qui lui semble une des principales causes du ralentissement du progrès scolaire: la politique de partie dressée entre l'école et l'esprit public: " le but suprême de la plupart des hommes politiques fut le pouvoir, le patronage officiel, la soif de l'or et des honneurs. La presse salariée et la corruption électorale sous toutes ses formes furent mises à profit dans tous les endroits du pays." (1)

Généralement, M.Magnan suit pas à pas son contradicteur exposant la doctrine en litige, relevant ce qu'il croit être des méprises, montrant la fausseté des principes ou des faits avancés ou des conséquences tirées.

Si cette polémique révèle chez M.Magnan certains penchants à la controverse, elle manifeste en outre les faiblesses d'un débutant. Par exemple: Trop de longueurs dans l'emprunt de l'histoire de l'éducation; quelques passages auraient suffi pour

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1893-94, p. 316-317

satisfaire aux éclaircissements nécessaires. Il y a des imprécisions: si M.Tardivel semble confondre les municipalités scolaires avec les municipalités civiles, c'est que M.Magnan avait parlé de municipalités tout court.

Une autre faiblesse: M.Magnan est quelquefois porté à l'exagération, qui peut venir de son incapacité à saisir toute la pensée de son adversaire. Un exemple: M.Tardivel a dit: "L'Etat hors de l'Ecole, l'Etat à côté de l'Ecole", et il ajoute: "L'Etat soutenant, protégeant l'Ecole".. "Le rapprochement de ces deux conclusions, reprend M.Magnan, nous semble assez difficile, pour ne pas dire plus. Comment, vous voulez que l'Etat soutienne et protège l'Ecole, mais d'un autre côté vous lui dites: "reste à la porte", tout comme à un serviteur indigne" (1)

En somme, ce débat est intéressant et il permet aux lecteurs de fonder de grandes espérances sur le talentueux Rédacteur de "L'Enseignement Primaire".

"A propos d'instruction publique " est une lettre adressée au directeur de "La Patrie" pour répondre aux attaques injustes d'un certain Wilfrid. Cette fois, M.Magnan se sent plus à l'aise, car l'adversaire caché sous l'anonymat ne montre pas la maturité d'esprit, la noblesse de vues et de sentiments du directeur de "La Vérité". Tout en gardant la dignité de ton, M.Magnan, suit de

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr." 1893-94 p.297

près Wilfrid et expose graduellement les points contestés; il lui sert sans ambages ce qu'il mérite. L'ironie perce ici et là; "Wilfrid appelle l'Enseignement Primaire, "L'Ecole Primaire", et déclare qu'il n'a jamais vu ce journal. Néanmoins, il affirme crânement qu'il y aurait beaucoup à censurer dans cette petite revue pédagogique. Un aveugle qui parle des couleurs, conclut M.Magnan. (1) Et quand Wilfrid s'écrie: "le temps est proche où ce qui a été jugé et réglé au bénéfice des seules congrégations sera revu et modifié et sinon rasé et remplacé, n'en déplaise à M.Magnan."- Celui-ci bondit sous l'affront. "Mais voyons, Wilfrid, êtes-vous fou? quand me suis-je opposé à des modifications raisonnables? Depuis quinze ans, tous mes loisirs ont été employés à travailler en faveur de l'amélioration de l'instruction populaire." (2) Et M.Magnan remet sous les yeux de l'adversaire les cinq principales mesures suggérées dans ce but.

Dans un second article, Wilfrid avait traité M.Magnan de "lâche" et de "traître". M.Magnan renvoie ces épithètes au destructeur et entreprend de lui prouver qu'il est un "ignorant" et un "naïf". Ignorant, en effet, pour ne pas savoir que 4700 laïques (plus de la moitié) enseignent sans brevet; naïf pour s'obstiner à ne pas reconnaître les bons services de religieux

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1896-97 p. 81  
(2) Id Ibid p.81-82

et de religieuses qui, préparés à leur profession au sein même de leurs Communautés font véritablement de l'enseignement une carrière.

De plus en plus ému, M. Magnan commence cinq paragraphes par ce qui d'indignation: "Traître à mes confrères!" l'accompagnant chaque fois d'une preuve du contraire. "Traître!" dit-il enfin, railleur", Ah! gardez ce mot infamant pour vous, Wilfrid, Il vous va à merveille". Suit immédiatement un portrait concis mais bien brossé de Wilfrid.- Le terme de "lâche" n'est pas moins bien adroitement renvoyé à l'agresseur.

Voilà vraiment de la polémique personnelle que se devait d'entreprendre pour son propre honneur et celui des corps religieux offensés, notre Rédacteur intègre.

Un défi clair et net clôt ce vivant débat: "J'invite Wilfrid à venir répéter son accusation devant nos conférences pédagogiques. Là, si mon adversaire veut se découvrir la figure et décliner ses titres, je lui donnerai l'occasion de me frapper visière levée, et de m'accuser publiquement de "traître" et de "lâche". (1)

En 1903, paraît "Honneur à la Province de Québec", mémorial sur la question scolaire. Cette réponse à "Honte à Québec," attaque par laquelle un journaliste fanatique insinue dans l'"Ottawa Journal" que notre province fait tache d'ombre

---

(1) J.-C. Magnan, "L'Ens.Pr. 1896-97 p.84

dans la Confédération, est remarquable par la solidité des preuves. C'est en s'appuyant sur les statistiques complètes officielles et sur le développement de l'Histoire de l'Education que M.Magnan tente de démontrer que, loin d'être la dernière, Québec occupe le premier rang pour la moralité, l'ins-truction, les sacrifices pécuniaires consentis à la cause de l'éducation.

Des preuves? Les dépenses encourues par tête dans chaque province pour l'Education primaire et secondaire pour l'année 1900 se chiffrent ainsi: Québec, en tête avec \$3.42; suivent: Ontario, \$ 2.21; Nouveau-Brunswick, \$ 1.53; Nouvelle-Ecosse, \$ 1.83; Ile-du-Prince-Edouard, \$ 1.45; Colombie-Anglaise, \$1.52; Manitoba, \$ 2.93; Territoires du Nord-Ouest, .94.- Les statistiques criminelles fédérales récentes établissent pour la Colombie-Anglaise, la condamnation par 56 habitants; Terri-toires 1, par 77; Ontario, 1 par 114 h.; Manitoba, 1 par 115 h., Nouveau-Brunswick, 1 par 144 h.; Nouvelle-Ecosse, 1 par 150 h.; Québec, 1 par 176 h.

On reconnaît l'éducateur fier et pratique dans cette réflexion: "Portons ce fait consolant à leur connaissance (nos élèves) afin qu'ils apprennent à marcher le front haut, regardant bien en face les ennemis de notre nationalité." (1)

---

(1) C.-J. Magnan, "Honneur à la Province de Québec," p.344.

C'est encore le patriote sincère qui termine la première partie de sa plaidoirie par ce cri du coeur dont la répétition accentue l'apostrophe : "Honte de la Confédération, noble coin de terre....? Honte de la Confédération, toi qui as fourni les missionnaires, les explorateurs et les premiers colons à toutes les autres provinces....? Honte de la Confédération, toi, la patrie des Plessis, des Lafontaine,....? Non, jamais! Tu es la gloire du Canada par tes lois généreuses, par ton beau passé, par ta moralité et ton dévouement, par tes hommes illustres et par ton système d'éducation, qui n'est pas parfait, mais qui repose sur le droit et la justice, et soutient une comparaison très honorable avec celui des provinces-soeurs." (1)

Dans la conclusion, il renvoie aux détracteurs, sur un ton haut et ferme l'accusation hardie des antagonistes: "La honte revient à nos insulteurs, fanatiques ou traîtres, qui ne peuvent constater sans rage que les fondateurs du Canada sont fidèles à leur foi, à leurs traditions et à leur langue." Et sur un ton de légitime fierté: "Regardons nos ennemis bien en face, et à l'audace de ceux qui nous insultent, opposons notre vaillance; à leur mépris, opposons notre légitime fierté."(2)

L'attaque révéla une fois de plus un héroïque défenseur quand, dans "The Right Track", par Irving -O.Vincent, ex-principal de la King Edward School de Montréal, produisit des

(1) C.-J.Magnan, "Honneur à la Province de Québec, p.19-20  
 (2) Id Ibid p.27

erreurs et des insinuations malveillantes à propos de la situation scolaire chez nous. M.Magnan présenta sa réfutation dans son livre "Eclairons la route" publié en 1920. Cet ouvrage est une démonstration à base de faits, de principes, de témoignages, de statistiques, en même temps qu'une page d'histoire intéressante de l'enseignement au Canada français de 1881 à 1921. Epris de vérité et de justice, M.Magnan fait toucher du doigt les progrès réalisés chez nous dans les domaines scolaire, social, agricole, commercial et industriel. "Eclairons la route" renferme encore l'exposé complet de la théorie de l'Instruction et de l'école obligatoire, telle que la comprenaient de hautes compétences religieuses, civiles et pédagogiques chez nous et dans certains pays étrangers catholiques.

Avec beaucoup de calme et de modération, mais avec franchise et aplomb, M. Magnan fait les mises au point nécessaires. Après d'intelligentes concessions, il reproche au Dr Choquette, partisan de Vincent, d'avoir mené sans un seul mot de preuve, une critique fautive et malhonnête en insinuant que l'Inspecteur général profitant de son prestige auprès des Inspecteurs d'écoles, aurait forcé le pourcentage des présences des écoliers ainsi que la note d'appréciation du personnel enseignant, dans le but de laisser croire à la supériorité du système scolaire du Québec et par là, mieux combattre le principe de l'école obligatoire.

Pour étouffer une légende malheureuse qui passerait à

l'histoire, M.Magnan fait part d'une déclaration solennelle de toute la vérité, déclaration qui a la valeur d'un serment et qui fut librement signée par tous les Inspecteurs.

Après avoir rappelé le défi lancé à T.-D.Bouchard, en janvier 1919, et auquel le dernier a jugé prudent de faire la sourde oreille, M.Magnan se met en frais d'étudier les principes et l'origine de l'instruction obligatoire et ~~émet~~ les raisons qui le font s'y opposer. Puisque nous avons déjà dit dans la première partie de notre travail ce que, à la lumière de la philosophie et de l'encyclique de Pie XI, il fallait penser de ce problème, nous n'en dirons rien ici.

Au nombre des témoignages invoqués par M.Magnan, il en est un que je prise moins. Les surintendants et sous-ministres de l'Education dans les provinces anglaises, de passage à Québec, ont souligné que notre système d'éducation est de beaucoup le meilleur et qu'il doit servir de modèle à celui des autres provinces. Pour se plier aux civilités, d'usage, ces visiteurs pouvaient forcer la note et alors n'être pas tout-à-fait sincères dans leurs louanges.

Quant au style, on voudra bien me permettre de relever une phrase que je ne parviens pas à analyser logiquement sans broncher. Longue de 16 lignes, elle forme à elle seule un paragraphe: "Mais lorsqu'il insinua que les inspecteurs d'écoles

catholiques n'étaient que des dupes ou des complices de l'Inspecteur général, qui aurait profité de sa situation pour se faire fabriquer des statistiques fantastiques afin de mieux combattre l'instruction obligatoire, l'honorable M.Choquette dépassa les limites d'une critique honnête, parce qu'au cours du débat, il n'apporta aucune preuve, pas l'ombre d'une preuve, pas un document, pas une lettre, pas une ligne, pas un mot, à l'appui d'insinuations qui jetaient un doute déplorable sur l'honneur professionnel de tout un corps public, jusque là respecté et qui laissait croire que le Gouvernement, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et le Surintendant de l'Instruction publique, maintenaient depuis dix ans, à la tête des inspecteurs d'écoles et des écoles normales, un officier indigne et coupable d'abus de confiance". (1) La dernière proposition:" et qui laissait croire..." crée un doute avec son verbe au singulier; j'incline à croire qu'il devrait être au pluriel, et ainsi il serait facile d'établir la liaison qui existe vraisemblablement entre cette proposition et le mot "insinuations" placé deux lignes plus haut. Il me semble qu'alors, cette longue phrase, au lieu de présenter de l'obscurité, s'apparenterait à la période.

Une étude qui a fait couler beaucoup d'encre est celle de l'abbé Auguste Lapalme publiée en 1928 et qui s'intitule

---

(1) C.-J.Magnan, "Eclairons la route", p.36

"Un Pèlerinage à l'Ecole de Rang". L'auteur fait de l'école rurale du Rez-de-Sol au Premier Etage, un portrait peu flatté basé sur ses observations et ses méditations. En toute sincérité il dit ce qu'il pense et il espère, au profit de l'école rurale, provoquer les réflexions d'autres personnes d'expérience.

La première réplique vint de M.Magnan. Elle est courtoise, impartiale, ferme. Le gros problème à résoudre se ramène à celui-ci: "L'école rurale du Québec présente-t-elle véritablement toutes les lacunes que prétend découvrir l'abbé Lapalme? - D'abord, M.Magnan décrit l'école de son enfance où Mademoiselle Côté, à la mine sévère, mais bienveillante quand même (1) déploie un zèle remarquable. Grâce aux notions rudimentaires acquises dans cette école, d'excellentes mères de famille, d'honnêtes cultivateurs, des recrues de collège et de couvents se tirèrent d'embarras dans la vie.

On prévoit déjà l'opposition montée contre le Pèlerin pessimiste.. M.Magnan ne doute pas des bonnes intentions de son adversaire et il rend hommage à une érudition où perçe cependant le souci scrupuleux de la vérité. L'abbé Lapalme ne voit que des défauts, qu'il exagère parfois et qu'il généralise toujours, selon M.Magnan. Avec son gros bon sens naturel, celui-ci admet

---

(1) C.-J.Magnan, "L'Ens.Pr. 1929-30, p.2

que nos écoles rurales sont susceptibles de perfectionnement. "Mais, dit-il, insinuer qu'elles sont toutes dans un état pitoyable, que les institutrices qui les dirigent sont incompetentes, que l'école de rang n'a fait aucun progrès depuis soixante-quinze ans, qu'elle est dans un état de stagnation, c'est là une exagération que les faits démentent. Depuis une trentaine d'années l'école rurale s'est notablement améliorée, tant au point de vue matériel qu'au point de vue pédagogique. " (1) Et il va démolir l'une après l'autre les prétentions de l'auteur.

Prmière exagération: M. l'abbé Lapalme a dressé son enquête après avoir observé une soixantaine d'écoles, alors que Québec compte 5000 écoles de rang, villages non compris.

Deuxième exagération: M. l'abbé Lapalme ayant déclaré que les collèges et les universités ne pouvaient recevoir tous les candidats, M.Magnan fait remarquer que la plupart de nos établissements d'enseignement secondaire et supérieur, étant construits dans les centres ruraux, recrutent un bon nombre de leurs élèves des campagnes. Et statistiques en mains, M.Magnan montre le nombre d'élèves toujours grandissant des centres ruraux. Même procédé pour prouver que le personnel enseignant diplômé s'accroît et que le pourcentage des illettrés s'affaiblit. M.Magnan recourt à divers textes de revues

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1929-30, p.3

sérieuses pour établir que, malgré son climat rigoureux, l'étendue de son territoire, la faible densité de sa population, Québec fait meilleure figure que la France au sujet des analphabètes.

M. Magnan concède à M. l'abbé Lapalme une large part de vérité pour ce qui est du matériel scolaire rural, mais là encore le tableau du Pèlerin est trop sombre. En 10 ans, 2263 écoles ont été reconstruites ou réparées, bien qu'il en reste encore "qui ne paient pas de mine." (1) Les termes de "cabanes scolaires" (2) sous la plume de l'abbé Lapalme ne rendent pas justice à la généralité des populations rurales, non plus que le portrait d'une commission scolaire mesquine qu'il semble avoir connue.

Avec l'abbé Lapalme M. Magnan reconnaît que l'école doit veiller à la correction du langage, à l'enrichissement du vocabulaire, à la culture du goût et au savoir-vivre; mais avancer qu'on ne peut tenir l'école rurale seule responsable des accrocs en pareil cas est bien sensé; j'en appelle ici au raisonnement de M. Magnan: des élèves qui ont fréquenté les collèges ou les universités pendant huit ans sans avoir suffisamment acquis des habitudes de bon langage ou de politesse ne doivent pas s'en prendre uniquement à la petite école rurale qu'ils ont fréquentée

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1929-30, p. 6  
(2) Id Ibid p.7

deux ou trois ans. Par ailleurs, les méthodes et les manuels ont tenu compte de ces points.

J'appuie encore M. Magnan quand il se dit en faveur d'un idéal proposé aux élèves de toutes les écoles et soutient qu'il faut de la mesure en ne demandant pas à l'école rurale plus qu'elle ne peut donner.

La réflexion de M. l'abbé Joseph-Marie Melançon suggérée par la lecture du "Pèlerinage": "Si tout est vrai dans l'inventaire du curé Lapalme, je ne suis plus surpris pour ma part, de la désertion des campagnes et de l'exode vers les villes" (1) fait sursauter M. Magnan qui n'est cependant pas à bout de ses répliques. Aussi va-t-il essayer de démontrer que la désertion des campagnes est plutôt un fait économique qu'un fait scolaire, et qui se produit dans le monde entier. Et l'école rurale pas plus que l'école primaire en général, ne s'engage à tenir un rôle professionnel. J'applaudis des deux mains quand M. Magnan fait remarquer que L'Enseignement Primaire depuis vingt-cinq ans se fait un devoir de fournir à la classe enseignante des thèmes de dictées, de rédactions, d'analyses, des problèmes ayant trait à la vie agricole. L'enfant réclame de l'école rurale une orientation non une spécialisation à la vie pratique, pense-t-il avec justesse.

---

(1) C.-J. Magnan, "L'Ens. Pr. 1929-30, p.9

A l'accusation que les nôtres inconscients des valeurs étatique, traditionnelle, religieuse et nationale "absorbent avec une facilité déconcertante et suprêmement dangereuse toutes sortes d'erreurs et de coutumes dont ils n'aperçoivent pas qu'elles sont la contradiction de leur être intime fait de catholicisme et de civilisation française"(1), M.Magnan somme habilement son adversaire de dire si c'est sans pouvoir s'en rendre compte et sans se renouveler que notre jeune peuple a reculé la terre, multiplié les clochers et les écoles de tous les degrés, accru la population par ses familles nombreuses, cultivé de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses, mérité par son goût de l'ordre, de la propreté, de la probité, la belle réputation que l'on sait.

Le dernier paragraphe résume toute la pensée généreuse autant que juste et équitable du Directeur de l'Enseignement Primaire: "Idéaliste à l'âme ardente, artiste au goût raffiné, patriote sincère, prêtre zélé, M. l'abbé Lapalme a mis dans son livre le meilleur de lui-même. Mais insuffisamment renseigné et plaçant trop haut le but de l'école du rang, il a exagéré d'excellentes théories qui, réduites à leurs justes limites seraient parfaites. N'empêche que le livre de M. Lapalme est digne d'attention et qu'il mérite d'être lu et médité par tous ceux qui ont à coeur le progrès de l'enseignement primaire en notre province. (

---

(1) Id, ibid p. 12  
(2) Id ibid p. 15

Au sujet du style, dans cette étude de M.Magnan, je me bornerai à quelques brèves remarques. Je me demande ce que vient faire la particule prépositive "près" dans "à un mille près de l'église" (1)- "Y compris les villages et les petites villes, mais non comprises les grandes cités et villes" (2) Ce "non comprises" précédant le nom constitue une faute de syntaxe.

Après ces observations sur quelques-unes des principales pièces défensives de notre héros, peut-on conclure que M.Magnan a quelque valeur comme polémiste? Il ressort de cette brève étude que notre controversiste n'a toujours poursuivi qu'un but: dissoudre l'erreur, faire éclater la vérité, et pour y réussir, il ne recourait aux armes qu'en cas d'attaque et jamais pour une offensive.

Le ton de sa polémique s'est toujours maintenu dans la modération de l'honnête homme qui combat un sophisme, mais non un personnage. Pas d'invectives, pas de paroles vulgaires, encore moins grossières; mais des protestations calmes, de la courtoisie des ménagements et, à l'occasion, de sincères exhortations.

Quant à ses procédés de combat, ils se ramènent à la démonstration et à la réfutation. Les arguments d'autorité et de raison jouent un grand rôle. Les textes sont généralement employés à temps; les faits ou les tableaux sont vivants; les

---

(1) Id, ibid p.2

(2) Id, ibid, p.6

conclusions contiennent, la plupart du temps en traits ramassés, les idées majeures de la discussion.

A part les quelques vécilles énumérées plus haut, la phrase porteuse d'une pensée est bien construite. Le vocabulaire est suffisant. Le style est assez alerte, net et précis.

En refermant les ouvrages de controverse de M.Magnan, je reste frappée des ressemblances qui existent entre le défenseur des écoles du Québec et l'ennemi juré de la libre pensée, Louis Veillot.

Nos deux polémistes étaient sortis du peuple, mais de souche foncièrement chrétienne: Veillot pour avoir compté des croisés et des bénédictins parmi ses aïeux paternels; Magnan pour avoir soutenu le flambeau de ses pères. A 13 ans, Veillot doit gagner sa vie comme clerc dans une étude d'avoué; Magnan âgé de 15 ans devient instituteur: la Providence a donc placé l'un et l'autre dans des voies qui favoriseraient l'éclosion de leurs talents. Bien orientées, ces deux vies ouvertes dans les plus modestes décors, connaîtraient des degrés très élevés dans l'échelle sociale.

Vérité et Charité! Il n'y a pas de doute que M.Magnan s'est nourri des oeuvres littéraires de Veillot et qu'il s'est enthousiasmé des allures chevaleresques de son émule. M.Magnan a lu, aimé et imité Ozanam; il a de même courtisé et affectionné le contemporain du fondateur de la Saint-Vincent de Paul, bien

qu'un jour malheureux les deux champions français de l'Eglise différaient d'opinion.- L'Univers, l'Enseignement Primaire: Deux étendards qui montent à l'assaut de la libre-pensée et de la neutralité scolaire!

La Vérité religieuse, la Vérité tout court voilà ce que Veillot et Magnan avaient voulu propager, défendre ou restaurer au prix des plus grands dévouements. D'aucuns se récrieront peut-être au mot de charité affublé aux deux noms. Magnan, l'ami des pauvres, nous est désormais connu; Veillot s'intéresse à la Saint Vincent de Paul à Paris après sa conversion, et il opine que sur le problème social et même sur le gouvernement des sociétés, les membres de la Saint-Vincent de Paul en savent beaucoup plus que "tous les savants qui font des volumes jaunes à ce propos." (1)

Au sujet des violences de Louis Veillot dans ses Odeurs de Paris, Jules Lemaître écrit: "Ses colères sont celles de la Charité". Et le Père Janvier: "Il n'y aura rien d'aussi terrible que l'amour blessé, que l'amour indigné que l'amour irrité." (2)

Veillot, Magnan<sup>1</sup> Deux âmes rayonnantes<sup>1</sup> déclarent qu'elles n'ont jamais nourri de haine pour personne, mais qu'au contraire elles n'ont toujours qu'aimé. Veillot, Magnan ont connu les joies saines du foyer; les deux ont été les heureux pères de religieuses: Luce, Visitandine, fille de Veillot; Alice, missionnaire de l'Immaculée Conception, actuellement à

(1) François Veillot, "Louis Veillot, p.58  
 (2) Id, ibid, p.159

Haiti, fille de Magnan.

Quelques vers extraits du Testament de Veillot et qui ont inspiré Gounod, évoquent la foi et le coeur des deux chrétiens militants:

"Dans la lutte laborieuse,  
La foi soutint mon coeur charmé;  
Ce fut donc une vie heureuse  
Puisqu'enfin j'ai toujours aimé! " (1)

---

(1) François Veillot, "Louis Veillot," p.166

Ma tâche est achevée. Un peu comme Fra Angelico qui se désolait de ne pouvoir prêter à ses Madones la beauté des traits contemplés, je gémiss d'être restée, vis-à-vis mon héros, au-dessous de l'idéal rêvé.

Un apôtre laïque, c'est si beau! c'est si grand! Notre rude travailleur, grâce à une volonté ferme, mais sans jamais frapper de coups qui brisent les vitres, a poussé son oeuvre sans se désister. Profondément croyant, pieux, désintéressé, loyal, sincère, aussi aimé des éducateurs et de leurs élèves que détaché de lui-même, il avait ambitionné de faire des uns et des autres de véritables semeurs de bien.

Ayant compris que le prestige de la science est parfois aussi grand encore et son empire non moins profond que celui de la vertu, il avait fait de son Enseignement Primaire un flambeau de vérité. On s'explique que M.Magnan ait souvent dit à ses propres enfants qu'ayant peu de fortune à leur léguer à sa mort, il pourrait néanmoins leur laisser le respect de la vérité et le culte de l'honneur.

Que d'âmes 20e siècle repliées sur leurs épreuves liraient avec bénéfice le compte-rendu des oeuvres de charité exercées par M.Magnan non seulement envers les enfants mais envers les pauvres. Elles y apprendraient qu'un des plus

puissants moyens d'oublier leurs peines est de se pencher sur celles d'autrui. Et si par bonheur elles mettaient leur foi au diapason de leurs convictions, les plus douées partageraient leurs biens avec les déshérités. Au besoin, elles se priveraient, visiteraient les malades, secourraient les orphelins. La fraternité régnerait dans le monde, ainsi que le veut Notre-Seigneur.

Cher bienfateur des écoliers et des loqueteux, il nous semble vous revoir encore majestueux et beau sous vos cheveux de neige, votre sourire serein, votre regard lumineux et droit; il nous semble entendre de nouveau votre voix chaude et vibrante scandant l'optimisme. Oui, après vous, nous voulons chanter à l'oreille de chacun: "Que la vie est belle!" L'Eglise, la Patrie nous fourniront les thèmes qui permettent de moduler sur des rythmes divers les sentiments enthousiastes qui ont bercé votre enfance, entraîné votre jeunesse, préoccupé votre âge mûr, charmé le déclin de votre vie si féconde! Donnez-nous la grande Foi qui soulevait votre âme et emportait celle de vos frères dans le sillage lumineux que vous laissiez derrière vous....Faites-nous l'aumône de votre protection céleste... Nous en avons tant besoin!

Et moi, fille des Soeurs Grises de la Croix, je suis deux fois heureuse d'avoir pu passer de longues heures à parcourir l'oeuvre de mon héros afin de le mieux rappeler ensuite

au souvenir de ceux qui l'ont connu, aimé, vénéré. Je bénis du fond du coeur l'Esprit-Saint qui m'a inspirée dans mon choix et a guidé ma pensée et ma plume. S'il m'était permis de formuler un voeu, je souhaiterais que d'autres plumes plus alertes et moins fatiguées que la mienne tracent pour l'instruction et l'édification du public, le tableau touchant de l'inépuisable bonté dont fut tissée toute l'existence de cet apôtre du laïcat du Québec!

"Deux fois heureuse", ai-je dit; le second motif de ma joie réside tout entier dans la ressemblance de l'idéal de vie que s'était proposé M.Magnan avec celui que j'ai moi-même visé à l'unisson de mes soeurs religieuses.

"J'étais malade et vous m'avez visité. Je suis l'appui du faible", pouvons-nous lire en exergue sur le sceau de notre Congrégation. Le double listel portant ces mots entoure une haute Croix émergeant d'un roc au croisillon de laquelle brille le Coeur de Jésus. Voilà l'appui du faible, ce faible que symbolise la guirlande de lierre enroulée tout autour.

Et pour plus de précision, revoyons l'article 2 du chapitre premier de nos Constitutions: "Elles (les Soeurs Grises de la Croix) regarderont comme fin spéciale de leur Congrégation, non seulement le soin des pauvres et des infirmes, des malades et des orphelins, mais encore l'éducation des jeunes filles dans les écoles et les pensionnats." (1)

(1) "Constitutions des Soeurs Grises de la Croix," p.2

Et l'article 5 dont voici la fin: "elles ne se proposeront qu'un seul et même but: procurer la gloire de Dieu par l'imitation de la très ardente charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ envers les hommes." (1)

Daigue le cher Sauveur qu'a si bien servi M.Magnan nous rappeler souvent la nature et l'excellence de notre vocation afin que nous y demeurions fidèles jusqu'à la fin!

"L'endroit qu'un grand homme a habité et préféré pendant son passage sur la terre, dit Lamartine, paraît la plus sûre et la plus parlante relique de lui-même, une sorte de manifestation muette d'une partie de son âme, un commentaire vivant et sensible de sa vie." (2).

Puisse donc la société québécoise reconnaissante élever bientôt en plein site urbain non loin de la Place Ozanam où M.Magnan a consacré de longues heures à l'oeuvre de la Saint-Vincent de Paul ou à l'Ecole Normale Laval qui a largement bénéficié de son dévouement, élever, dis-je, un marbre qui signifierait aux générations futures que celui-là s'est vraiment sacrifié pour ses frères.

---

(1) "Constitutions des Soeurs Grises de la Croix," p.3.

(2) C.-J. Magnan, "Au service de mon pays", p.441.